

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 75 (2011)
Heft: 299-300

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Italoromania – Ladin

Roland BAUER, *Dialektometrische Einsichten. Sprachklassifikatorische Oberflächenmuster und Tiefenstrukturen im lombardo-venedischen Dialekt-raum und in der Rätoromania* (Ladinia monografica, 1), San Martin de Tor, Istitut ladin “Micurà de Rü”, (2009), 432 pagine.

Il lavoro, rielaborazione sostanziale della tesi per il conseguimento della libera docenza ottenuta dall'autore all'università di Salisburgo nel 2003 [p. ix], applica il metodo dialettometrico sviluppato da Hans Goebel ai dati dell'ALD-I, l'*Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi (prima parte)*, Wiesbaden (1998). Si tratta della prima monografia ad argomento dialettometrico pubblicata dopo l'uscita, nell'ormai lontano 1984, della “summa” dialettometrica di Hans Goebel, *Dialektometrische Studien*¹. Nel frattempo, l'evoluzione del metodo era stata documentata in numerosi articoli di Hans Goebel, dei quali alcuni fondamentali in questa stessa *Revue*², nonché dello stesso Roland Bauer, che si è dedicato all'analisi dell'Atlante ladino³. È dunque

¹ *Dialektometrische Studien. Anhand italoromanischer, rätoromanischer und gallo-romanischer Sprachmaterialien aus AIS und ALF, unter Mitarbeit von Siegfried Selberherr, Wolf-Dieter Rase und Hilmar Pudlatz*, 3 voll., Tübingen (Beihefte zur ZrP, 191-193).

² «Points chauds de l'analyse dialectométrique: pondération et visualisation», 51 (1987), 63-118; «La convergence entre les fragmentations géo-linguistiques et géogénétiques de l'Italie du Nord», 60 (1996), 25-49; «Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF», 66 (2002), 5-63; «L'interprétation de cartes dialectométriques (débat GOEBL-RÉZEAU)», 69 (2005), 299-306; «La dialectométrie corrélatrice. Un nouvel outil pour l'étude de l'aménagement dialectal de l'espace par l'homme», 69 (2005), 321-367; «La dialettometrizzazione integrale dell'AIS. Presentazione dei primi risultati», 72 (2008), 25-113.

³ P.es. «Convergenze, divergenze e correlazioni interdialektali nella rete dell'Atlante linguistico ladino», in: Vito Matranga / Roberto Sottile (ed.), 2007. *Esperienze geolinguistiche. Percorsi di ricerca italiani e europei. Atti del Seminario di Studi su «Percorsi di Geografia linguistica. Esperienze italiane e europee»* (Palermo, 23-24 marzo 2005), Palermo, 63-83; «Dialekte - Dialektmerkmale - dialektale Spannungen. Von

benvenuto questo nuovo lavoro di sintesi sullo *state of the art* di questa disciplina linguistico-classificatoria che nel frattempo ha visto anche il formarsi di “scuole” diverse (cf. *infra*).

Lo studio, che inaugura la serie “Ladinia monografica”⁴, si articola in 9 capitoli principali.

Il primo [1-12] è dedicato alla posizione della dialettometria all’interno delle scienze classificatorie. Essa viene definita come l’applicazione dei principi della tassonomia numerica alla geografia dialettale⁵, o più esattamente ancora: l’applicazione dei principi della tassonomia numerica a dei dati dialettali elaborati in forma di atlante linguistico di tradizione romanistica.⁶

Il secondo capitolo [13-86] è un *Forschungsbericht* che fornisce una panoramica cronologica di 100 studi dialettometrici finora realizzati. Si parte da alcuni studi definiti “pre-dialettometrici”⁷ e dalla “proto-dialettometria” tolosana di Jean Séguys⁸ per

“Cliquen”, “Störenfrieden” und “Sündenböcken” im Netz des dolomitenladinischen Sprachatlases ALD-I», *Ladinia* 28 (2004), 201-242; «La classificazione dialettometrica dei basiletti altoitaliani e ladini rappresentati nell’Atlante linguistico ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi (ALD-I)», in: Cristina Guardiano *et al.* (ed.), 2005. *Lingue, istituzioni, territori. Riflessioni teoriche, proposte metodologiche ed esperienze di politica linguistica. Atti del XXXVIII Congresso Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana (SLI) (Modena, 23-25 settembre 2004)*, Roma, 347-365.

⁴ Questa nuova serie è destinata ad accogliere studi di carattere monografico su tematiche che corrispondono a quelle tradizionalmente trattate dalla rivista *Ladinia* dell’Institut Ladin “Micurà de Rù” di San Martino in Badia (Provincia di Bolzano), che sono nell’ordine: linguistica, letteratura, storia, etnologia e antropologia culturale, archeologia, arte (figurativa), geografia e demografia, nonché musicologia (cf. Roland Bauer, 2007. *Ladinia I (1977) – XXX (2006). Index nominum, Index locorum, Index rerum*, San Martin de Tor, 61).

⁵ Cf. il titolo eloquente «Dialektgeographie + Numerische Taxonomie = Dialektometrie» dell’articolo di Hans Goebl, *Ladinia* 4 (1980), 31-95.

⁶ Sulla necessità che i dati analizzati in sede dialettometrica siano organizzati a modo di atlante linguistico, Goebl («Una classificazione gerarchica di dati geolinguistici tratti dall’AIS. Saggio di dialettometria dendografica», *Linguistica* 31 (1991), 341-352) si è espresso in modo categorico: “Extra atlantes linguisticos nulla salus dialectometrica”. Sull’importanza della tradizione romanistica degli atlanti linguistici, che a differenza della tradizione germanistica prevede cartine “full-text” e non l’uso di simboli per la visualizzazione di tipi differenti, cf. invece Hans Goebl: «Warum die Dialektometrie nur in einem roman(ist)ischen Forschungskontext entstehen konnte», in: Wolfgang Dahmen *et al.* (ed.), 2006. *Was kann eine vergleichende romanische Sprachwissenschaft heute (noch) leisten?*, Tübingen, 291-317 [Romanistisches Kolloquium XX].

⁷ Il primo lavoro menzionato è di Théodore Lalanne: «Indice de polyonymie. Indice de polyphonie», *Le français moderne* 21 (1953), 263-274.

⁸ Il quale ha coniato il termine *dialettometria* nel 1973: «La dialectométrie dans l’atlas linguistique de la Gascogne», *RLiR* 37 (1973), 1-24; aveva però già abbozzato il suo metodo precedentemente: «La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale», *RLiR* 35 (1971), 335-357.

arrivare fino agli ultimi lavori delle differenti scuole dialettometriche attuali. L'autore ne individua tre: quella austriaca (o più precisamente salisburghese)⁹, quella neerlandese (domiciliata a Groningen, sotto la direzione di John Nerbonne) e quella americana (in Georgia, capeggiata da William Kretschmar). La visione di Bauer è naturalmente molto legata alla sua propria scuola, quella salisburghese, alla quale risalgono ben 92 dei 100 lavori dialettometrici presentati.¹⁰ L'ordine cronologico e le indicazioni essenziali fornite per ogni studio¹¹ delineano un metodo scientifico in piena espansione ed in continua evoluzione, che negli ultimi quattro decenni ha saputo fare propria praticamente ogni domanda di classificazione linguistica "quantitativa", fornendo con ciò una risposta adeguata ad una delle domande più frequenti della dialettologia tradizionale, quella sulla posizione del dialetto X nell'ambito di altri dialetti (limitrofi e non).¹²

⁹ Il termine "scuola salisburghese di dialettometria" è stato creato da Goebel stesso (cf. p.es. «Le laboratoire de dialectométrie de l'Université de Salzbourg», *ZFSL* 118 (2008), 35-55, mentre Bauer [p. 19 ff.] utilizza la denominazione più generica "scuola austriaca".

¹⁰ Nell'ambito della scuola salisburghese sono state sperimentate anche applicazioni del metodo dialettometrico ad'altri argomenti linguistici, come p.es. alle *scriptae* medievali (cf. p.es. Hans Goebel: «Zu einer dialektometrischen Analyse der Daten des DEES-Atlas von 1980», in: Edeltraud Werner *et al.* (ed.), 1998. *Et multum et multa. Festschrift für Peter Wunderli zum 60. Geburtstag*, Tübingen 293-309; Hans Goebel / Guillaume Schiltz: «Der "Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle" von Anthonij Dees (1980) – dialektometrisch betrachtet», in: Kurt Gärtner *et al.* (ed.), 2001. *Skripta, Schreiblandschaften und Standardisierungstendenzen. Urkundensprachen im Grenzbereich von Germania und Romania im 13. und 14. Jahrhundert. Beiträge zum Kolloquium vom 16. bis 19. September 1998 in Trier*, Trier, 169-221 nonché Paul Videsott: «Padania scrittologica. Analisi scrittologiche e scrittometriche di testi in italiano settentrionale antico dalle origini al 1525», Tübingen (2009) [Beihefte zur ZrP, 343]) oppure a materiale toponomastico (Paul Videsott: «Onomatometria: i metodi della tassonomia numerica applicati all'onomastica», *Rivista Italiana di Onomastica* 12 (2006), 423-467). A questi nostri lavori rimanda la n. 32 [p. 9] del libro di Bauer, la quale afferma che la *onomatometria* e la *scriptometria* si baserebbero su dei tassati per lo più binari. A scanso di equivoci sottolineiamo che naturalmente anche in queste due *metrie* i tassati possono essere definiti in maniera più dettagliata.

¹¹ Queste riguardano: il corpus alla base dello studio, gli atlanti linguistici esplorati, il numero di punti di rilevamento, la quantità di cartine di lavoro, la grandezza della matrice di dati, gli indici (di similarità, di distanza etc.) utilizzati, il metodo di visualizzazione, l'interesse conoscitivo del lavoro.

¹² Cf. p.es. l'argomentazione e le conclusioni alle quali arrivano alcuni studi ad'impostazione tradizionale che contengono le parole "posizione/Stellung" e "ladino/Ladinisch" nel titolo (p.es. Carlo Battisti: «La posizione dialettale di Cortina d'Ampezzo», *Archivio per l'Alto Adige* 41 (1946-47), 1-45; Alberto Zamboni: «La posizione delle parlate del Comelico nel quadro ladino», in: Cesco Frare / Giovan Battista Pellegrini (ed.), 1992. *Atti del Convegno in onore di Carlo Tagliavini. Il dialetto del Comelico*, Santo Stefano di Cadore, 67-73, oppure Alfred Toth: «Das Rätoromanische (Ladinische) im Rahmen seiner Nachbarmundarten», *Zeitschrift für Romanische Sprachen und ihre Didaktik* 1 (2007), 127-136, rispetto agli studi che operano con il metodo dialettometrico (p.es. Roland Bauer: «Dolomitenladinische

Il terzo capitolo [87-152] presenta concretamente il metodo dialettometrico, esemplificato in base alla cosiddetta “catena dialettometrica”. Il capitolo illustra i singoli passi necessari per la redazione di uno studio dialettometrico *lege artis*: redatta la matrice di dati, si calcolano (applicando gli indici ritenuti adeguati) le rispettive matrici di similarità e di distanza, i cui valori vengono disposti in intervalli secondo determinati algoritmi e poi visualizzati mediante diversi tipi di cartine. Queste cartine coropletiche, che sono l’elemento più appariscente della dialettometria “salisburghese”, tanto da diventarne il riferimento per antonomasia, sono essenzialmente – come le rispettive matrici – di due tipi: di *similarità* e di *distanza*. Esse prevedendo però numerose sottoforme: la cartina a raggi, la cartina isoglossica, la cartina degli antipodi, la cartina delle sinossi dei valori massimali e di quelli minimali, etc. Queste utilizzano però soltanto una piccola parte dei valori disponibili nelle matrici di similarità e di distanza, mentre le seguenti rappresentazioni fanno riferimento sulla totalità dei dati ivi contenuti: la sinossi del coefficiente di Fisher (ted. “Schiefe”), la sinossi delle deviazioni standard (ted. “Standardabweichungen”), la sinossi dei valori mediani (ted. “Kennwertsynopse der Mittelwerte”), ed infine le cartine di correlazione tra questi valori, il cui valore euristico è stato riconosciuto e sfruttato specialmente nell’ultimo quinquennio. Segue poi la presentazione dei procedimenti di classificazione gerarchizzante (ted. “Clusteranalytische Klassifikationsverfahren”).¹³

Il quarto capitolo [158-198] è riservato alla presentazione del corpus dialettometrico utilizzato nella presente monografia. Alla base (“tassando”) stanno i materiali dialettali pubblicati nell’ALD-I. Viene poi illustrato il procedimento di creazione dei tassati con le linee guida applicate. Segue una descrizione degli attributi analizzati, a loro volta suddivisi in criteri lessicali, morfosintattici, macro-fonetici e micro-fonetici. Infine vengono riassunti i valori chiave del corpus complessivo (matrice di dati $N * p$):

$N = 220$ punti di rilevamento (i 217 punti di inchiesta dell’ALD-I, più tre punti “artificiali” che corrispondono all’italiano, al francese ed al ladino standard¹⁴),

$p = 195$ criteri (se abbiamo contato bene), dai quali sono state tratte 4020 cartine di lavoro¹⁵,

Ähnlichkeitsprofile aus dem Gadertal. Ein Werkstattbericht zur dialektometrischen Analyse des ALD-I», *Ladinia* 26-27 (2002-03), 209-250, oppure: «Profili dialettometrici veneto-bellunesi», *Ladin!* 6, 2 (2009), 8-20).

¹³ Grazie al gran numero di pubblicazioni, la terminologia dialettometrica può dirsi stabilizzata almeno nelle quattro grandi lingue scientifiche tedesco, italiano, francese ed inglese. I rispettivi lavori sono rintracciabili facilmente tramite il *Forschungsbericht* e l’ampia bibliografia del lavoro qui recensito.

¹⁴ Per ladino standard si intende il *ladin dolomitan*, in altre parole, la koinè scritta elaborata da Heinrich Schmid come lingua di scrittura sovravalliva per i ladini brissino-tirolesi.

¹⁵ Di queste, 134 oppure il 3,33% riguardano la micro-fonetica nell’ambito del vocalismo e più precisamente la pretonia; 505 = 12,56% la posttonia; 255 = 6,34% il vocalismo tonico in sillaba aperta; 207 = 5,15% il vocalismo tonico in sillaba chiusa; 432 = 10,75 % il consonantismo pretonico e 588 = 14,62% quello postonico. A queste 2.121 = 52,76% cartine di lavoro micro-fonetiche si aggiungono altre 605 = 15,05% cartine di lavoro con argomento macro-fonetico: perciò i valori di similarità e di distanza poi calcolati si basano per il 67,81% su fenomeni fonetici, mentre quelli morfosin-

$N * p$ = oltre 884.000 singoli attributi.

Entrambi i capitoli tre e quattro sono scritti con particolare riguardo anche per lettori non necessariamente familiari con la componente più matematica della dialettometria; a nostro avviso, questo obiettivo è stato pienamente raggiunto. Purtroppo però nel libro manca una tabella che riporti una lista completa dei 220 punti di rilevamento con il rispettivo numero, di modo che si è costretti a ricorrere ai volumi dell'ALD-I se si vogliono interpretare autonomamente le singole cartine di similarità e di distanza presentate. Un esempio: la cartina 9 a p. 128 presenta il "peggior nemico" di tutti gli altri punti del corpus. Dalla leggenda di evince che questo ruolo per ben 103 dei 220 punti di rilevamento viene svolto dal punto 8. È facilmente localizzabile nei Grigioni, però bisogna leggere i commenti nelle pagine prima o dopo la cartina per scoprire che si tratta di 8/Brail. Il lettore resta però senza informazioni riguardo al nome (p.es.) dei punti 7, 11 e 178, a loro volta anche "peggiori nemici" di altri punti del corpus.

Un'osservazione critica simile la dobbiamo avanzare riguardo all'elenco dei criteri analizzati: le p. 187-189 ne contengono uno completo per i criteri fonetici. L'elenco dei criteri morfosintattici [190-193] è già più discorsivo, mentre quello dei criteri lessicali [186-187] è a maglie talmente larghe da rendere molto difficile al lettore la ricostruzione dei tassati concreti (è il caso p.es. dei due criteri "Wortfamilie" e "Pseudo-Italianismus")¹⁶.

Il quinto capitolo [199-353] è costituito dall'analisi dialettometrica vera e propria del corpus appena presentato. I risultati vengono presentati in maniera molto nitida, con grande dovizia di dettagli, fornendo un esempio di analisi dialettometrica completa per ogni macro-area dialettale inclusa nell'ALD. Segue poi la presentazione dei calcoli agglomerativo-gerarchizzanti e la loro discussione.

Quattro capitoli finali (6. Conclusioni e lavori futuri, [354-356]; 7. Elenco delle abbreviazioni [357-360]; 8. Bibliografia [361-408]; Appendice [409-419]¹⁷) concludono il libro.

Essendo la massa di spunti dialettologici e geolinguistici, nonché di riflessioni classificatorie ("di superficie" – intra- ed extralinguistiche, queste ultime spesso rilegate nelle note – e di "profondità") contenuti nel libro talmente grande, ci limitiamo a riassumere le conclusioni più importanti che l'autore stesso trae [354-356]:

- (a) Relativamente al ladino anaunico, l'analisi dialettometrica vieta di classificare i dialetti della Val di Non come "semiladini" e quelli dell'alta Val di Sole come "lombardi orientali". Si tratta invece di varietà che dal punto di vista dialettometrico appartengono al trentino centrale.

tattici sono stati l'oggetto di complessivamente $534 = 13,28\%$ e quelli lessicali di $760 = 18,91\%$ cartine di lavoro.

¹⁶ Purtroppo neanche la lista dei criteri fonetici è sempre trasparente: non riusciamo p.es. a vedere la differenza tra i due criteri 663 e 665 [189]; per il criterio 668 (R metatetica) è stata redatta una sola cartina di lavoro: ciò significa che il fenomeno non era presente in nessun'altra delle cartine originali ALD-I, oppure che si è scelto di tassare questo fenomeno soltanto una volta?

¹⁷ L'appendice contiene un elenco delle tabelle, delle figure, delle cartine e dei nomi menzionati.

- (b) Il ladino agordino e cadorino invece, specie nelle sue varietà limitrofe (Laste, Rocca Pietore, Selva di Cadore) e sempre dal punto di vista dialettometrico, si avvicina alle varietà “brissino-tirolesi” meridionali, soprattutto al fodom, al collese ed all’ampezzano. La posizione geografica e la storia di questi paesi offrono facilmente una spiegazione per questo verdetto.
- (c) Il confine “Murazzi”, che secondo la dialettologia tradizionale dovrebbe passare tra Trento e Rovereto, alla prova dei fatti sembra essere inesistente. Il trentino centrale si rivela al contrario come area dialettale relativamente compatta.
- (d) L’area tradizionalmente definita “ladina” o “retoromanza” (Grigioni – Ladinia dolomitica – Friuli) si manifesta molto nitidamente ogni qualvolta il confronto venga fatto partendo da un punto al di fuori di essa (anche se questo si trova in una delle “anfizone” ascoliane). Una caratteristica costituente di questa “unità neolatina” (in senso ascoliano) è perciò la sua grande distanza intralinguistica sia dal geotipo italo-romanzo sia da quello gallo-romanzo attuale. Nel dettaglio, poi, traspare una bipartizione abbastanza netta della Ladinia dolomitica in una metà settentrionale e meridionale, da collegarsi con le due differenti lingue di adstrato ivi predominanti (tedesco ed italiano), con il *fodom* che in alcuni casi si trova in una posizione intermedia.
- (e) I calcoli agglomerativi-gerarchizzanti separano *ab origine* nel territorio analizzato un geotipo “italiano” da uno “non italiano”, nel quale rientrano i punti ladini/retoromanzi ed il punto artificiale francese. Il geotipo ladino, pur suddividendosi ulteriormente, non forma mai una classe con elementi del geotipo “italiano”, comportandosi con ciò esattamente come il francese: un risultato che conferma in pieno la posizione tipologica di Ascoli / Gartner (cf. anche le riflessioni avanzate a p. 217).
- (f) È stato possibile definire per la prima volta il posto dialettometrico della varietà “ladino standard” all’interno delle varietà ladine brissino-tirolesi.

I risultati classificatori ottenuti con il metodo dialettometrico specialmente nel mondo scientifico italo-romanzo non godono però di riconoscimento unanime, come dimostrano alcuni studi critici ricordati dall’autore nel suo *Forschungsbericht* [36, 47].¹⁸ Per questa ragione ci preme sottolineare che una confutazione di tali risultati dovrebbe almeno avvenire tenendo conto dei principi basilari del metodo stesso:

- (a) principio di misurazione;
- (b) matrice dei dati;
- (c) misurazione delle similarità (o distanze) presenti nella matrice dei dati tramite un indice di similarità (o di distanza) adeguato;
- (d) redazione della matrice di similarità (o di distanza);
- (e) applicazione di procedimenti multivariati per l’analisi tassometrica prospettata della matrice di similarità (o di distanza).

¹⁸ L’ultimo esempio in ordine cronologico è Luigi Guglielmi: «I dialetti ladini bellunesi e i limiti della dialettometria», *Ladin* 7, 1 (2010), 14-25, che vi vede soltanto “un quadro sincronico al quale manca la profondità storica”, la “fotografia dell’oggi”.

È perciò impossibile confutare il risultato di una cartina di similarità dialettometrica portando come prova p.es. il tracciato discordante di una o più isoglosse, oppure l'estensione discordante di uno o più criteri linguistici. Ciò facendo si mescolerebbe il livello di analisi del *particolare* con quello del *generale*, confondendo – con risultati non accettabili dal punto di vista classificatorio – due livelli di per se incommensurabili.¹⁹

Alla luce di queste premesse, ci siano permesse alcune considerazioni personali su alcuni dei risultati ottenuti:

- (a) Questi si basano a larga maggioranza (68%) su criteri fonetici (micro- e macrofonetici, cf. *supra* la N 15). Questa scelta ci sembra condivisibile per il fatto che il corpus di partenza, l'ALD-I, aveva come scopo principale la documentazione della variazione fonetica riscontrabile nel territorio esplorato. Ma ciò ha come conseguenza che i criteri lessicali e fonetici (p.es.) non sono “egualmente ponderati” (come normalmente lo sono nelle classificazioni di tipo adansoniano), perché la variazione del tipo lessicale (sempre p.es.) del tipo “AFFILARE” viene rilevata una sola volta, mentre la variazione fonetica del tipo (p.es.) Á[può ripetersi (in teoria) su centinaia di cartine originali dell'ALD-I. Essendo inoltre la variazione fonetica teoreticamente possibile di regola inferiore a quella lessicale (in teoria, i 220 punti analizzati potrebbero tutti presentare un tipo lessicale differente, mentre è impossibile pensare a 220 esiti fonetici differenti per la stessa base di partenza), i criteri scelti dall'autore hanno la tendenza a sottolineare più le similarità che le differenze presenti nel corpus.²⁰ Sarebbe perciò stata auspicabile una discussione dei risultati più sfumata, che tenesse più conto della consistenza interna del corpus di cartine di lavoro e dei criteri utilizzati: vista la grande incidenza dei criteri fonetici, tutte le similarità e distanze calcolate si basano per oltre due terzi proprio sulla fonetica. Ora, il profilo dialettometrico di una parlata basato essenzialmente sulla fonetica può, ma non deve essere identico ad uno basato sulla morfologia oppure sul lessico: pensiamo perciò che l'autore ritornerà sui suoi dati esplorando anche questo aspetto.

¹⁹ In questo errore intercorre p.es. Guglielmi nell'articolo citato alla nota precedente, quando menziona una decina di germanismi lessicali come eventuali criteri per una classificazione del ladino: presi singolarmente, senza costituire una matrice di dati, questi possono semmai contribuire alla redazione di un *profilo di densità* (ted. “Dichtekarte”), che però va distinto nettamente, a livello metodico e terminologico, dalla dialettometria vera e propria, come è già stato ribadito da Helmut Berschin: «*Questione ladina, Grundrechnungsarten und Dialektometrie*», *Ladinia* 20 (1996), 187-189, nonché da Hans Goebel: «*Recensione a Ricarda Liver, Rätoromanisch. Eine Einführung in das Bündnerromanische*», Tübingen, Narr, 1999, *Europa Ethnica* 57 (2000), 183-186.

²⁰ Un'argomentazione simile si può avanzare riguardo ai criteri morfosintattici, che costituiscono 534 = 13,28% delle cartine di lavoro, ma che si basano su soltanto 17 criteri: ciò significa che questi (p.es. la variazione dell'articolo, tanto più che p.es. le forme dell'articolo femminile sono state suddivise in due criteri diversi a seconda del suono iniziale vocalico oppure consonantico, cf. i criteri 701 e 702 [190]) incidono in proporzione più grande sul risultato finale che non la variazione lessicale. L'affermazione rimane valida anche tenendo in considerazione che sono state escluse dall'analisi le cartine originali mononimiche [165], sebbene questa decisione non sia implicita nel metodo dialettometrico.

- (b) La dialettometria si basa su di un gran numero di criteri, perciò l'attribuzione errata di un criterio influisce sul risultato finale nella proporzione identica dell'errore commesso sulla totalità delle attribuzioni fatte. Purtroppo il processo di attribuzione dei tassati, sul quale alla fine però si basano tutti i risultati, non è interamente ricostruibile per il lettore. Prendiamo p.es. la cartina nr. 20 [181], che mostra il lavoro di tassazione relativamente agli sviluppi di Á[nel nesso -ÁRE di *cantare*: la Val Gardena è stata attribuita al tassato 2 (á), sebbene l'infinito sia del tipo 3 (ë, cf. ALD-I, 109). Per il lettore sarebbe importante potere controllare se questo errore è stato commesso solo questa sola volta oppure in ogni cartina che presentava sviluppi di Á²¹. Questo ci porta ad una riflessione generale sull'influsso di tassati "erranei" oppure "insensati" nel processo dialettometrico. Dalla sua esperienza dialettometrica, Hans Goebl ha tratto la conclusione (comunicazione personale) che per offuscare i risultati dialettometrici basati su dei criteri pertinenti e dei tassati corretti, ci vuole un gran numero di criteri insensati e di tassati sbagliati: e ciò corrisponde pienamente a quanto constatato p.es. nell'ambito della classificazione anche dai biologi.
- (c) Un'ultima osservazione riguarda l'inclusione dei punti "artificiali" (le varianti standard) nel calcolo delle similarità. Nessun problema per l'italiano ed il francese, due lingue altamente normate per le quali esistono anche pronunce standardizzate. Per il *ladin dolomitan* invece, lo stesso procedimento produrrà dei risultati più parziali, non avendo il *dolomitan* ancora sviluppato una pronuncia "autonoma". Nel presente caso, le forme in *dolomitan* sono state fornite da un'informatrice badiotta, e non sorprende perciò che le maggiori somiglianze siano state riscontrate proprio con il badiotto. Un informatore proveniente da un'altra realtà idiomatica indubbiamente avrebbe prodotto un risultato diverso, come ne è ben conscio anche l'autore [164, N 366]²².

Queste tre osservazioni non intaccano minimamente la validità e le potenzialità della dialettometria, come viene applicata dalla scuola salisburghese in generale e nel presente lavoro in particolare, e delle quali siamo pienamente convinti²³, vogliono soltanto ricordare che ogni classificazione (non soltanto linguistica) è teleologica. Questo aspetto magari passa un po' sottotono nel libro di Bauer. Ciò nonostante, appaiono evi-

²¹ Il problema della "verifica" dei risultati dialettometrici non è ancora stato risolto in maniera del tutto soddisfacente, se si eccettuano gli utenti del programma VDM utilizzato nella "scuola salisburghese", che hanno a disposizione anche le singole cartine di lavoro con i relativi tassati. In Videsott (2009) abbiamo cercato di ovviare a tale problema pubblicando almeno per i criteri analizzati i valori di frequenza assoluta, il che – almeno in teoria, visto che il lavoro richiesto è molto oneroso – ne permetterebbe il controllo.

²² Per l'inquadrazione (effettuata però con metodi diversi da quelli dialettometrici) del *ladin dolomitan* letto da un ladino della località Colle S. Lucia cf. Paul Videsott: «Ladino o non ladino? Gardenese, badiotto o Fassano? Competenze metalinguistiche di un campione di studenti delle vallate ladine dolomitiche. Studio pilota», *Mondo Ladino* 33 (2009), 43-128.

²³ Condividiamo perciò pienamente l'avviso che il processo della compressione delle informazioni mediante tipizzazione sia essenziale (in ogni scienza) per giungere a risultati globali e sintetizzanti. L'analisi del "singolo dato linguistico" e la sintesi di tali analisi non si escludono a vicenda, ma formano le due facce della stessa medaglia, fornendo da una parte risultati puntuali, dall'altra globali.

denti le sue qualità, tra le quali sottolineiamo lo stile di divulgazione scientifica, con una lingua che rimane sempre accessible al lettore interessato, anche quando questo non dispose di una formation spécifique nell'ambito matematico-statistique; il rigore nell'applicazione del metodo, che fornisce perciò una risposta esclusivamente intralinguistica, potremmo dire: "matematica" alla "questione ladina", e non per ultimo la qualité editoriale del libro, del quale le 86 cartine a colori rappresentano un fiore all'occhiello.

Paul VIDESOTT

Daniele BAGLIONI, *La scripta italoromanza del regno di Cipro. Edizione e commento di testi di scriventi ciprioti del Quattrocento*. Rome, Aracne (= Aio 226), 2006, 302 pages.

Ce volume présente l'analyse et l'édition de textes italo-romans écrits par des Chypriotes au XV^e siècle et nés dans le contexte socio-historique et linguistique très particulier de l'île de Chypre au bas moyen âge. Ce contexte est décrit plus en détail dans le premier chapitre [9-52], suivi de l'examen de la *scripta* utilisée dans les textes [53-149]. Sont ensuite développées des considérations, s'appuyant sur cet examen, concernant les formes du contact linguistique [151-171], auxquelles font suite l'édition des textes [173-225] et un glossaire [227-257].

À partir de la constitution du royaume des Lusignan en 1192, Chypre fut le lieu d'une rencontre singulière, quant à sa durée et son intensité, entre l'ancien français et le grec (chypriote et byzantin), sans oublier le latin importé par les Occidentaux ni l'arabe, parlé par une partie de la nouvelle bourgeoisie gréco-syrienne. Cette bourgeoisie fusionna peu à peu avec l'aristocratie franque (qui ne dépassa jamais un quart de la population, malgré l'arrivée de réfugiés après la chute des États croisés de Terre Sainte), comme le confirment précisément l'administration et ses officiers, y compris la chancellerie, en même temps «luogo privilegiato del contatto linguistico (per lo meno nello scritto)» [20]. À partir du XV^e siècle, on dispose en outre de sources écrites dans différentes formes de *volgare* italo-roman : le génois est utilisé à Famagouste, enclave portuaire contrôlée par les Liguriens à partir de 1373-74. Leur *scripta*, documentée pendant la seconde moitié du XV^e siècle, ne présente cependant pas de divergences par rapport à la *scripta* contemporaine de la métropole, ni de traces linguistiques d'un contact intense avec les alentours. Les textes marqués par le vénitien, au contraire, proviennent de l'intérieur de l'île. Ils attestent l'intérêt porté par la *Sérénissime* aux ressources chypriotes [46], ainsi que les relations durables avec la République de Venise, dont l'influence croissante au cours du XV^e siècle aboutit au mariage du dernier Lusignan avec la Vénitienne Caterina Cornaro. Son abdication en faveur de sa ville natale en 1489 conduisit à la mise en place d'une administration vénitienne (jusqu'en 1570) usant d'une *scripta* conforme aux usages de la capitale et de plus en plus exposée à l'influence du toscan-italien.

Les douze sources italo-romanes rassemblées par Baglioni (dont la moitié étaient jusqu'à présent inédites) datent de 1423-1492, donc en grande partie des décennies précédant la domination vénitienne. Rédigées majoritairement à Nicosie et Famagouste, mais aussi à Rome, Beyrouth et Venise, elles se montrent liées à la « tradizione scrittoria

del regno franco» [56] jusque dans les années 70-90 du XV^e siècle. Leurs onze auteurs appartenaient à des familles chypriotes dont la présence sur l'île est attestée à partir du milieu du XIV^e siècle au moins, ce qui justifie l'assemblage de leurs textes sous forme de corpus. Neuf de ces textes représentent des lettres officielles ou semi-officielles, écrites par des membres du clergé, de l'aristocratie et de la bourgeoisie chypriotes. S'y ajoute l'extrait d'un livre de comptes anonyme de 1423 et deux textes juridiques.

L'analyse du *volgare* des textes suit l'ordre de nombreuses autres études similaires (graphie, phonétique et phonologique et morphologie). Baglioni observe la « fondamentale venezianità dell'italoromanzo di Cipro » [145], peu soumis à l'influence du toscan. Avec les variétés de *veneziano coloniale*, il a en commun des traits de dérégionalisation (distinction des troisièmes personnes du pluriel et du singulier du verbe, normalement identiques en vénitien, conservation du -T- des participes passé, et dans des réflexes du suffixe latin -TORE, maintien de J-, mais aussi absence du conditionnel en -ave, de <ç> pour l'affriquée palatale sourde et de xé '[il] est' du vénitien de l'époque). Selon l'auteur, on trouve toutefois peu de traits conservateurs (parmi lesquels l'article masc. sg. *lo* et souvent -ar- au lieu de -er- pour le futur de la première conjugaison) et en revanche quelques traits plutôt innovateurs (PL presque toujours développé en -pj-, parfois déjà -esto qui s'est diffusé en vénitien comme désinence du participe). L'auteur explique l'absence d'autres archaïsmes du *veneziano coloniale* par le fait qu'à l'époque, Chypre n'était pas (encore) une colonie vénitienne, mais un état indépendant ayant une « tradizione scrittoria propria ben consolidata » [146]. À notre avis, il faudrait néanmoins tenir compte du fait que les textes du vénitien colonial connus jusqu'à maintenant datent des siècles précédents, tandis que la nature du *veneziano coloniale* à partir du XV^e siècle reste en général encore à déterminer.

En tout cas, les traces de la tradition scripturaire chypriote et du multilinguisme régnant sur l'île comptent sans aucun doute parmi les phénomènes les plus remarquables de ces textes. Au niveau graphématique, le plus frappant est l'usage de <z> pour [z], de <qu> pour [k] et même pour [ʃ] ou similaire (dans *suquesor* pour *successore* 'successeur' et *q(ue)sia* pour vén. *gesia* 'église', s'expliquant par la graphie latine <qu>, souvent utilisée comme équivalent de <κ> grec, dont le son correspondant s'est palatalisé en affriquée en chypriote), de <gu> pour [g], <ch> pour [tʃ], <y> pour [i]/[j] (« uno spiccato levantinismo » [71] qui apparaît aussi dans le français de la région), ainsi que de <ou> pour [u]. L'influence du français et du grec se manifeste en outre par le passage d'o tonique à u et vice-versa (en réaction), par l'évolution de QU- en k-, de TJ- et C- avant voyelle palatale en s, de LJ en lj ainsi que de NJ et GN en nj, et en outre, par la désinence -e du fém. sg. et la forme *li* du fém. pl. de l'article défini.

Ces traits ne sont certes pas distribués de manière uniforme, mais on observe tout de même une certaine cohérence dans les textes du recueil. L'auteur tient compte de cette réalité mouvante, qu'il présente dans un tableau synoptique montrant la présence éventuelle de 18 traits dans les différents textes, ce qui lui permet de distinguer un groupe de textes plutôt proches de la scripta vénitienne courante, un groupe intermédiaire et un groupe plutôt innovateur, anti-vénitien. Les trois textes du troisième groupe, écrits par des personnes proches de la chancellerie chypriote, sont examinés plus en détail dans un chapitre concernant les phénomènes de contact linguistique, pour en tirer des conclusions sur l'usage du vénitien, du français et du grec à Chypre. Il s'agit d'abord des *Atti del Libro della Segreta*, écrits à Famagouste en 1468-1469, avec une répartition évidente et régulière des fonctions entre français et italo-roman : le premier, à « chiara funzione

istituzionale » [153], est la langue des en-têtes, dans lesquels sont parfois intercalés des mots ou syntagmes isolés provenant du second, qui est l'idiome du reste des textes. Les *Note autografe di Ugo Boussac*, consignées à Rome après 1460, par contre, sont constituées d'éléments narratifs concernant l'histoire de sa famille, avec des énumérations en italo-roman de ses biens (sans exclure quelques formules d'ouverture grecques pour ces dernières et des emprunts italo-romans dans les passages en grec). Selon Baglioni, dans cette forme de *code-switching* le grec représente d'ordinaire le *we-code* des passages adressés aux fils, cependant que l'italo-roman fonctionne comme *they-code* de la communication administrative officielle, utilisé pour revendiquer ses biens [154]. Enfin, pour le *conto anonimo italo-francese* de 1423, c'est le concept de *code-mixing* qui s'impose à cause de l'alternance pour la plupart « immotivata » [157]. Selon nous, il n'est pas fortuit que de telles structures apparaissent justement dans un livre de comptes : leur disposition sous forme de simples listes¹ les place dans le domaine de la proximité communicative, caractérisée par la spontanéité, l'informalité et la faible planification du discours, entre autres. Au contraire d'autres auteurs, Baglioni accorde un « ruolo centrale » [161] au grec dans les nombreuses interférences graphiques, phonologiques et morphologiques du *conto* : « lo scambio di materiale linguistico avviene sostanzialmente tra il veneziano e il francese ; il ciprioto agisce a livello profondo, fungendo da catalizzatore nella reazione tra le due varietà romanze. » [169]. Enfin, le contact entre les deux idiomes romans se passe « tra l'L3 e L2 romanze di scriventi non romanofoni » (ibid.), le français étant la L2, langue-pont ou langue-soutien, servant d'intermédiaire entre L1 grecque et L3 italo-romane.

Le glossaire comprend 140 lemmes d'un grand intérêt morphologique et lexicologique. Il s'agit en particulier d'emprunts aux langues de la Méditerranée orientale, avant tout au grec (byzantinismes empruntés pendant le haut moyen âge ou éléments locaux) et à l'arabe (arabismes des marchands de toute la Méditerranée ou arabismes de Chypre introduits par les arabophones établis sur l'île), mais aussi d'emprunts au français, souvent en usage dans tout l'Orient latin. Une autre partie importante du lexique est constituée par les nombreux termes juridiques vénitiens, qui s'opposent au faible nombre d'emprunts du vocabulaire général.

Dans l'ensemble, Daniele Baglioni présente une excellente étude scriptologique, d'une grande précision, sur une série de textes exceptionnels et spécialement riches en défis linguistiques. Il ne néglige pas le contexte de leur production et réussit à intégrer à son analyse la réalité mouvante et l'intense contact linguistique qui déterminent la forme linguistique des textes. Il convient de mentionner tout particulièrement les pages consacrées au contact linguistique, qui distinguent nettement cette monographie des travaux scriptologiques usuels par leurs suggestions novatrices, aptes à saisir les spécificités de ces textes.

Rembert EUFE

¹ Cf. Peter Koch, 1990 : « Von Frater Semeno zum Bojaren Neacșu. Listen als Domäne früh verschrifteter Volkssprache in der Romania », in : Wolfgang Raible, (ed.), *Erscheinungsformen kultureller Prozesse. Jahrbuch 1988 des Sonderforschungsbereichs "Übergänge und Spannungsfelder zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit"*, Tübingen/Narr (= ScriptOra 13), 121-165.

Pietro Beltrami, *A che serve un'edizione critica? Leggere i testi della letteratura romanza medievale*, Bologna, Il Mulino (collection : *Itinerari. Filologia e critica*), 2010, 231 pages.

Cette excellente introduction à la philologie – au sens restreint de l'établissement de l'édition critique d'un texte – énonce son programme dans son titre : elle défend la philologie comme une discipline nécessaire et indispensable à notre compréhension des textes. Elle veut donc en premier lieu fournir aux lecteurs les notions indispensables à l'évaluation critique des éditions dans lesquelles ils lisent les œuvres médiévales. Si le volume remplit parfaitement cette mission, il est aussi bien plus puisqu'il offre une introduction exhaustive aux méthodes et aux problèmes de la philologie.

Après une « *introduzione* » qui présente les notions fondamentales du travail philologique telles que « erreur » et « variante », l'exposé s'articule en quatre grandes parties intitulées : *la tradizione*, *l'analisi della tradizione*, *l'edizione*, *edizione e interpretazione*. À travers ces quatre parties, le volume offre une introduction systématique aux différentes opérations qu'implique l'édition critique ; toutes les étapes – de la *recensio* jusqu'à l'établissement de l'apparat critique – sont expliquées de façon détaillée et parfaitement accessible. Malgré son titre volontairement modeste, il s'agit donc bien d'un véritable manuel de philologie.

Comme l'annonce son titre, ce volume est consacré aux littératures néo-latines du Moyen Âge (c'est pourquoi il n'aborde ni les questions liées à la philologie des textes imprimés ni la critique génétique des auteurs modernes). L'exposé tient donc compte des spécificités de la transmission des textes du Moyen Âge roman, notamment la grande variation linguistique des témoignages manuscrits et une tendance plus marquée à la « *tradizione attiva* ». La rigueur et la clarté de l'exposé des principes théoriques de la philologie sont soutenues par la discussion de très nombreux exemples empruntés aux manuscrits ou à des éditions. Les exemples, qui sont toujours présentés de façon exhaustive et remarquablement claire, sont choisis principalement dans le *corpus* des troubadours, de l'ancien français (du *Roman de la Rose* et du roman chevaleresque au *Tresor* de Brunet Latin), et dans la littérature italienne du *Duecento*. Ils illustrent les problèmes concrets qui se posent aux éditeurs et permettent au lecteur de se familiariser avec les différentes étapes du travail philologique.

Dans les premières pages Beltrami s'explique sur ses objectifs : le volume se veut certes une introduction, mais entend également offrir aux spécialistes des réflexions originales. En effet, à l'intérieur d'un exposé toujours équilibré des méthodes et des tendances de la philologie, l'auteur exprime des positions personnelles qu'il défend avec beaucoup de rigueur. Nous voudrions nous arrêter succinctement sur trois – parmi les nombreuses – questions sur lesquelles le présent volume formule des propositions méthodologiques soigneusement argumentées, qui sont autant de contributions aux débats actuels de la philologie.

En premier lieu, l'auteur défend l'utilité de l'établissement du *stemma codicum*. Tout en reconnaissant les limites qui peuvent s'imposer au philologue dans l'élaboration du *stemma codicum* (notamment face à des traditions manuscrites très vastes ou fortement contaminées), Beltrami considère que la *collatio*, et plus précisément le travail de regroupement des manuscrits par erreurs qui conduit au *stemma codicum*, reste le préalable indispensable à toute édition critique. C'est là le seul moyen pour « rationaliser »

le matériel textuel offert par la tradition et de l'évaluer de manière critique. Face à des situations très complexes ou un nombre trop élevé de manuscrits, il peut être possible d'établir un *stemma* partiel, relatif à la partie des manuscrits qui a été étudiée de façon complète, afin de ne pas renvoyer une édition *sine die* (comme Beltrami et son équipe l'ont fait pour l'édition du *Tresor* de Brunet Latin (Turin, 2007)). Par ailleurs, en rappelant le problème des *stemmata* bipartis et en admettant que le critère de la majorité numérique des variantes ne saurait être appliqué de façon mécanique, Beltrami préconise de croiser le *stemma* avec d'autres critères pour évaluer le choix d'une variante. S'il défend donc dans un cadre rénové et avec les ajustements nécessaires ce qu'on appelle par convention la « méthode de Lachmann », Beltrami est en revanche critique à l'égard de l'édition selon le « bon manuscrit ». On peut distinguer les réserves d'ordre plus techniques (comme la difficulté évidente que représente le choix du « bon manuscrit ») et une objection de portée plus générale, qui concerne le but même du travail philologique. Beltrami distingue l'édition « orientata al manoscritto » et l'édition « orientata al testo ». La première s'impose évidemment pour les éditions qui doivent servir les études linguistiques ou encore pour les recherches visant le manuscrit comme document historique de la transmission des textes ; pour les éditions destinées à la lecture des textes, la volonté de rétablir la forme textuelle la plus proche possible de la volonté de l'auteur reste indispensable. En des termes plus généraux, Beltrami défend la notion de « texte », qui ne saurait être confondu avec les manuscrits qui le transmettent. Comme l'explique l'auteur avec des arguments à notre avis parfaitement valables, il n'y a dans un tel travail de reconstruction rien de dogmatique ou de « subjectif » (au sens d'« arbitraire »), si le philologue respecte une simple règle épistémologique générale : que le résultat de sa reconstruction n'est toujours qu'une hypothèse de travail, destinée à être vérifiée ultérieurement, et qu'il a le devoir de rendre compte de tous les éléments qui motivent son raisonnement pour permettre ces vérifications. En ce qui concerne le travail concret d'établissement d'une édition, Beltrami formule le principe suivant : eu égard aux nombreuses difficultés que peuvent poser les éditions conduites exclusivement selon la méthode de Lachmann, il peut être souvent préférable de choisir un manuscrit de base que l'on reproduit. Mais un tel choix s'effectue à deux conditions : de ne pas suivre ce manuscrit de base de façon trop inerte et d'en procurer une édition véritablement critique, en intervenant pour en corriger les erreurs évidentes. Il faut alors avoir soumis les autres manuscrits à une analyse la plus complète possible sans laquelle le recours à d'autres manuscrits pour le choix des variantes risque d'être arbitraire.

Un deuxième aspect, parfaitement cohérent avec le premier, concerne la défense de la conjecture et plus généralement des interventions de l'éditeur. Pour Beltrami, la meilleure édition ne saurait être celle où le philologue intervient le moins possible. Il démontre avec des exemples édifiants que les éditions critiques reproduisent trop souvent le texte d'un manuscrit là où une conjecture s'imposait. Beltrami invite donc les philologues à intervenir, y compris dans les textes transmis par un seul manuscrit. Il insiste par ailleurs sur la nécessaire compétence métrique et linguistique du philologue qui lui permet d'évaluer le bien-fondé d'une conjecture. Beltrami démontre qu'il est bien entendu impossible de fixer des règles générales dans ce domaine et consacre par ailleurs une discussion stimulante à la casuistique extrêmement complexe d'une notion comme la *lectio difficilior*. Souligner ces difficultés revient à affirmer un principe qui sous-tend toute la démonstration : que l'on ne peut se passer du jugement du philologue. Mais comme Beltrami le rappelle à plusieurs reprises, faire intervenir le jugement n'implique pas une

quelconque « subjectivité », mais seulement la nécessité de justifier de façon exhaustive ses décisions et de rendre compte des différents degrés de démontrabilité d'une décision.

Un troisième aspect concerne la graphie. Le chapitre relatif (qui annonce son orientation par son sous-titre : « *A chi serve un'edizione critica?* ») préconise une modernisation prudente, mais résolue de la graphie. Exceptées les éditions établies pour les linguistes, le but ne saurait être de reproduire ni toutes les graphies anciennes ni toutes les oscillations graphiques dans la mesure où le philologue a le devoir de fournir aux lecteurs un texte accessible et lisible.

Pour Beltrami la philologie est au service du lecteur et doit assumer ses responsabilités. Elle le fait lorsqu'elle rend explicites (et par là contrôlables) toutes les facettes du travail de reconstruction qu'est l'édition critique. Celle-ci est un filtre à travers lequel nous lisons les textes, et l'éditeur et le lecteur doivent en être conscients.

Par la rigueur de son exposé, son procédé systématique et la clarté de ses explications, cet ouvrage est doté d'une qualité didactique exceptionnelle qui en fait un manuel idéal pour tous les étudiants de linguistique et des matières littéraires. Mais comme nous l'avons vu, il offre également aux philologues de nombreux éléments pour leur réflexion. Et on ne peut que souscrire aux quelques remarques sobres, mais fermes de l'introduction qui insèrent cette défense et illustration de la philologie dans le cadre plus vaste de la défense de la rationalité scientifique. En conclusion, on ne peut que souhaiter à ce volume la diffusion la plus large possible et former le vœu qu'il soit rapidement traduit dans d'autres langues, dont le français.

Johannes BARTUSCHAT

Roumain

Sanda GOLOPENȚIA, *Limba descânteceleor românești*, București, Editura Academiei române, 2007, 238 pagine.

All'interno delle tradizioni popolari europee, il *descântec* romeno costituisce uno dei repertori più ampi e caratteristici di testi orali che accompagnano differenti pratiche magiche, dagli incantesimi terapeutici della medicina popolare agli scongiuri e agli esorcismi di varia natura e funzione. Trasmesse per ininterrotta tradizione orale, all'interno di gruppi sociali marginali, in larga parte estranei all'influsso della parola scritta, le *descânțe* hanno conservato uno straordinario patrimonio linguistico, dai tratti arcaici e complessi, che spicca per la sua varietà e ricchezza. Non è un caso che il *descântec* abbia suscitato precocemente l'interesse di grandi linguisti e filologi romeni come Ovid Densusianu e Alexandru Rosetti¹ o di Ion-Aurel Candrea, folklorista ed editore di testi

¹ Cf. Ovid Densusianu, «Limba descânteceleor», in: *Grai și suflet* 4 (1930-1931), 351-376; 5 (1931-1932), 125-157 (segnaliamo che la bibliografia di SG rinvia unicamente all'edizione postuma del 1968 delle *Opere* di Densusianu, in cui i due articoli in questione sono stati riediti, senza menzionare la prima data della loro pubblica-

romeni antichi². A questa illustre tradizione di studi si ricollega esplicitamente anche l'agile volume di Sanda Golopenția (= SG) che, all'interno di una prospettiva teorica originale e innovativa, ci offre un vero e proprio compendio di quanto di meglio è stato fatto nello studio linguistico delle *descânțe*.

La principale caratteristica dello studio di SG risiede nel suo orientamento teorico ispirato alla pragmatica ed in particolare alla teoria degli atti linguistici, così come è stata formulata nei lavori classici di Austin e Searle. Benché tale approccio sia pressoché una novità nello studio del folklore verbale romeno, l'applicazione della teoria degli atti linguistici è già da molto tempo praticata nell'analisi etnolinguistica, con risultati sempre molto interessanti. A partire da studi come quelli di Ruth Finnegan o di Michael K. Foster, i benefici si sono fatti sentire, se così possiamo dire, in entrambe le direzioni: da una parte l'orientamento pragmatico ha permesso di organizzare e di inquadrare meglio una serie di fatti linguistici presenti in diverse culture orali e tradizionali, dall'altro ha favorito il superamento del radicato «etnocentrismo linguistico dei filosofi del linguaggio», offrendo alla teoria uno straordinario laboratorio e banco di prova culturale³. Anche nel caso delle *descânțe* romene, l'approccio pragmatico si è rivelato, a nostro avviso, assai remunerativo, permettendo una più perspicua e razionale organizzazione dei vari fenomeni linguistici, che sono stati collocati, grazie al costante riferimento alla situazione comunicativa di cui fanno parte, all'interno di una ben strutturata griglia interpretativa. A tale griglia, orientata in senso pragmatico, si ispira anche la successione e la struttura dei capitoli. Il primo è dedicato alla pratica incantatoria vera e propria e alla sua terminologia, prendendo in considerazione i ruoli coinvolti nella situazione del *descântec* (il beneficiario e l'agente magico) e l'azione magica propriamente detta. Il capitolo si conclude con una rapida categorizzazione delle diverse tipologie di *descântec* (terapeutici, erotici, per la prosperità della casa) e con alcune notazioni, fin troppo succinte, sulla *performance* degli incantesimi e sugli scenari rituali in cui sono inseriti [42-82]. Il secondo capitolo prende in considerazione il testo verbale delle *descânțe*, concentrandosi in particolare sul lessico delle tassonomie popolari presenti al loro interno. Nei paragrafi finali si svolgono interessanti considerazioni sui fenomeni propriamente stilistici e formulari del *descântec*, che costituisce uno degli esempi più complessi e vertiginosi di arte verbale del folklore romeno, in cui i procedimenti di derivazione e deformazione lessicale, le figure morfologiche e sintattiche, i complicati parallelismi formulari, compongono una elaboratissima retorica con funzioni magico-espressive [83-203]. Nell'ultimo breve capitolo, infine, vengono analizzati alcuni sintagmi ed espressioni che nelle *descânțe* assumono significati inusuali ed esoterici (del tipo 'apă neîncepută', 'cuțitul cununat', 'oul de părăsătură', ecc...) [204-222].

zione nella rivista *Grai și suflet*); Alexandru Rosetti, *Limba descântecelor românești*, București, Minerva, 1975.

² Ion-Aurel Candrea, *Folklorul medical român comparat. Privire generală. Medicina magică*, Casa Școalelor, București, 1944 (si veda anche la recente riedizione: Iași, Polirom, 1999).

³ La questione è perfettamente delineata in Giorgio Raimondo Cardona, *Introduzione all'etnolinguistica*, Torino, UTET, 2006, 184-187. In questa prospettiva, ci sembra fondamentale la recente sistemazione della disciplina etnolinguistica proposta da Alessandro Duranti, *Linguistic Anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

All'interno di questa griglia interpretativa, che getta nuova luce su molti fenomeni linguistici già noti e studiati, l'autrice ha avuto il merito di recuperare e ordinare gran parte delle acquisizioni critiche delle precedenti ricerche filologiche, etimologiche e lessicografiche svolte attorno alla lingua degli incantesimi popolari romeni, mettendo a disposizione un'utile rassegna critica dei dati lessicografici che interessano il mondo del *descântec*, fondata principalmente sul grande Dizionario dell'Accademia (DA e DLR) e sul Dizionario etimologico di Ciorănescu (CDER). A questo riguardo valgano due osservazioni di carattere generale. In vista di una sistemazione ragionata il più possibile ampia dell'intricatissimo patrimonio lessicale delle *descânțete*, sarebbe forse valsa la pena di procedere ad uno spoglio più largo, che comprendesse anche studi e ricerche apparsi in rivista o in volume, che in molti casi integrano o correggono i dati contenuti nei due dizionari menzionati. Ci riferiamo, ad esempio, ai volumi pubblicati negli ultimi anni nella collana *Etymologica*, dell'Istituto di Linguistica di Bucarest, diretta da Marius Sala, e ad altre ricerche consimili, che hanno proposto varie revisioni e completamenti alle etimologie contenute nei principali dizionari del romeno. La seconda osservazione riguarda appunto l'eccessiva fiducia che, in alcuni casi, viene accordata al CDER, opera meritoria e tuttora fondamentale, di cui tuttavia è noto ai ricercatori il valore diseguale delle voci⁴. Fatte salve queste minime avvertenze, la minuziosa discussione dei materiali lessicografici ed etimologici proposta da SG risulta non solo di indubbia utilità, ma anche in più punti illuminante e foriera di nuove prospettive.

Il volume si apre, per l'appunto, con un dettagliato resoconto degli studi, già menzionati, di Densusianu e di Rosetti [8-34]. In particolare, viene riconosciuta l'importanza del pionieristico lavoro di Densusianu, per molti aspetti ancora imprescindibile, che mette in chiaro, per la prima volta, il duplice interesse della lingua degli incantesimi romeni. Da un lato, infatti, le *descânțete* sono testimonianze preziosissime sul piano filologico e storico-linguistico, conservando al loro interno arcaismi, termini rari e desueti, veri e propri tecnicismi popolari di circolazione orale, di cui altrimenti non avremmo attestazione. D'altro lato, la lingua degli incantesimi romeni pullula di innovazioni e di forme insolite, presentando dinamiche di invenzione verbale con funzione stilistico-espressiva, che non hanno paragoni nell'ambito dell'intero folklore tradizionale. Anche su questo punto, l'articolo di Densusianu ha fatto scuola, proponendo un'acuta distinzione dei diversi procedimenti di derivazione aggettivale e verbale, di diminutivizzazione e prefissazione, di paronomasia fondata sulla ripetizione della radice (del tipo: *cu crucea vă crucișai*, *cu limba voi limba*, *cu cavalul căvălai*), ed altri ancora. Al lavoro di Densusianu fa riferimento anche la concisa monografia di Al. Rosetti, che propone una nuova e diversa categorizzazione dei fatti di lingua attestati negli incantesimi, a dire il vero non sempre perspicua. SG discute puntualmente le liste lessicali proposte da Rosetti, in più punti integrandole opportunamente con nuove acquisizioni⁵.

Segnaliamo, di seguito, l'ampio capitolo dedicato ai termini che si riferiscono all'agente magico, dove vengono discusse denominazioni quali *descântător*, *descântătoare*;

⁴ Sul caso del CDER cf. da ultimo Theodor Hristea, «Considerații pe marginea unui dicționar etimologic: CDER», in: *LimR* 58, 4 (2009), p. 481-498.

⁵ A questo riguardo sarebbe stato utile tener conto anche delle importanti precisazioni di Vasile Frățilă, «Însemnări pe marginea *Limbii descântecelor românești* de Al. Rosetti», in: *Buletin științific*, fascicula filologie, seria A, 23 (Baia Mare, 2001), 10-20.

fermecător, fermecătoreasă; vraci, vrăciță; bosorcoi, bosorcoaie, ecc., per le quali vengono fornite interessanti precisazioni semantiche ed etimologiche [53-62]. Altrettanto dettagliata è la discussione dei termini che indicano l'azione magica. L'unica precisazione qui andrà fatta su *boscoană*, termine per cui viene riportata l'interpretazione palesemente errata di Ciorănescu, che lo considera «un semplice doppiere di *bazaconie* [...] sotto l'influsso di *blazgonie* e *boboană*» (CDER 747). In realtà, *boscoană* va considerato derivato regressivo dal verbo *a bosconi* “fare incantesimi; borbottare”, alla cui origine c'è il greco *baskainō* “gettare il malocchio; stregare”⁶.

Un altro settore per il quale la lingua degli incantesimi romeni si rivela essenziale è quello delle tassonomie popolari, ovvero delle classificazioni sistematiche di diversi settori dell'esperienza. Nel caso specifico, il testo verbale delle *descânțete* conserva dati imprescindibili per quanto riguarda il sistema dell'anatomia umana, delle malattie e dell'etnobotanica, in particolare delle piante curative. Colpisce soprattutto la minuziosa e complessa terminologia delle parti del corpo, testimonianza di un vero e proprio tecniletto magico-terapeutico, ottimamente analizzato, nelle sue articolazioni lessicali, da SG [92-106].

Sono presenti infine varie e interessanti osservazioni sui fenomeni di arte verbale, sui procedimenti stilistico-espressivi e su tutti i complessi commutatori di intensità espressiva come la ripetizione, la deformazione delle parole o le diverse figure di paronomasia popolare [82-92; 167-184].

Terminiamo con alcune osservazioni più minute:

[57] la sigla DDRF, che non viene sciolta alla fine del volume andrà riferita a Frédéric Damé, *Nouveau dictionnaire roumain-français*, I-IV, Bucarest, 1893-1900. – [113] per *jupuială* si può citare RDW, s.v. che, a differenza del CDER, lo attesta con il significato specifico di “pellagra”. – [116] per il lat. *LANGUOREM*, che sulla scorta di CDER 4847, SG considera continuato solo dal rom. *lângoare*, si deve citare invece l'it. ant. *langore*. – [119] *uimă* (con la variante *udmă*) viene considerato di origine incerta, ma probabilmente dal greco *oidēma* “gonfiore” (per cui vedi RDW, s.v. *udmă*). – [132] dalla lista di nomi di malattie di origine latina va espunto, o almeno chiosato, *ceas-rău*, solo parzialmente latino, in quanto composto di *ceas*, dallo slavo *času* “ora”.

Ci troviamo, dunque, di fronte ad una sintesi intelligente e ben costruita, con notevoli aperture teoriche, che potrà tornare utile a chiunque vorrà affrontare lo studio della lingua popolare romena e, nello specifico, quella dei generi folklorici tradizionali.

Dan Octavian CEPRAȚA

⁶ Cf. Vasile Frățișă, *Etimologii. Istoria unor cuvinte*, București, Univers Enciclopedic, 2000, 147.

Ibéroromania

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA & ASOCIACIÓN DE ACADEMIAS DE LA LENGUA ESPAÑOLA, *Nueva Gramática de la lengua española* (vol. 1: Morfología y sintaxis I, vol. 2: Sintaxis II), Madrid, Espasa Libros, 2009, 3885 páginas.

La *Nueva Gramática* constituye una aportación fundamental porque describe con exhaustividad, ejemplifica con profusión y analiza argumentativamente una ingente cantidad de hechos lingüísticos. Pese a algunas ausencias, resulta muy obvio que la *NG*, por su amplitud y profundidad, señala un antes y un después en los estudios gramaticales del español. Es, además, una obra académica de concepción del todo original, pues no se ha elaborado sobre la planta de las gramáticas académicas anteriores.

Justo será, por tanto, dedicarle un examen detenido dentro de los límites que toda reseña impone.

0. El libro

Nos encontramos, de entrada, ante dos tomos de formato manejable y cómodo: a pesar de su grosor (casi 2000 páginas cada uno), es fácil mantenerlos abiertos por cualquier página. El papel es fino, pero no llega a transparentar y no tiende a arrugarse. El tintado es uniforme y nítido, si bien resiste poco a la humedad sin emborronarse. Gracias a los amplios márgenes, a la división en apartados y al tamaño de la letra, la disposición tipográfica no resulta en absoluto fatigosa. Estos rasgos físicos, unidos al cuidado con que se ha evitado la redacción farragosa y prolija, facilitan considerablemente la lectura del texto.

1. Planteamiento general

La *NG* se ha concebido como una descripción pormenorizada de la naturaleza morfológica y sintáctica de la lengua española. Abarca 48 extensos capítulos dedicados a explicar las nociones fundamentales de la flexión y de la formación de palabras, así como a caracterizar las clases de palabras y a revisar todo tipo de funciones y construcciones sintácticas.

Además, en la *NG* se tratan en capítulos independientes asuntos normalmente no contemplados con detalle en las gramáticas generales, como la interjección y sus grupos sintácticos, las funciones informativas o la negación. Desde cualquier punto de vista, es una gramática muy completa. No obstante, a nuestro juicio, existen varias cuestiones con suficiente entidad para merecer haber sido abordadas también por separado:

(1) El método: podría haberse incorporado una introducción metodológica en la que se hubieran señalado las principales herramientas utilizadas en las explicaciones. Es cierto que casi siempre se expone y se argumenta de forma clara y fluida, pero habría resultado interesante contar con una presentación conjunta y sistematizada de los razonamientos que se consideran válidos en el análisis gramatical.

(2) La clasificación categorial: exactamente, ¿cuántas clases de palabras se reconocen en español y por qué?, ¿cuáles son exactamente las llamadas categorías transversales y qué elementos concretos acogen? Este complejísimo asunto se solventa con cierta precipitación en §1.9 [43-53] y verdaderamente requeriría al menos un capítulo completo.

(3) Los marcadores: en la *NG*, se afirma que el conector discursivo «también marcador u operador discursivo [...] no constituye una clase sintáctica de palabras» (§30.12^a); «los conectores son una clase discursiva, que puede estar formada por adverbios, preposiciones, conjunciones e incluso por segmentos más complejos» (§1.9z). Ahora bien, no debería relegarse al ámbito de la pragmática todo el análisis de los elementos discursivos, puesto que es competencia de la gramática estudiar los procesos de gramaticalización, sean del tipo que sean. De hecho, en la *NG* se analizan con bastante detalle las interjecciones; del mismo modo podría haberse enfocado el estudio de los marcadores. ¿No cabría, incluso, la posibilidad de acuñar una noción complementaria de la de «categoría transversal» para una categoría capaz de incluir elementos procedentes de distintas clases de palabras que se han gramaticalizado con unos rasgos formales especiales y específicos?

(4) Desde la introducción [§1.3d], los procedimientos de formación de palabras en español parecen ser únicamente la derivación y la composición. Falta, por tanto, un capítulo dedicado, como en muchas otras obras gramaticales, a «otros procedimientos de formación de palabras». De hecho, en la *NG* solo se habla de siglación, acronimia, acortamiento, etc., a propósito de la formación de plurales o de otras particularidades menores.

(5) Todo lo referido a lo que podría denominarse *gramática del énfasis*. Es verdad que se alude al énfasis a propósito de muchas construcciones [§14.9, §40.10-12, §42.15, §42.16 y, en general, en lo relacionado con la oración exclamativa], pero ni siquiera en el índice de materias y voces se le dedica una entrada independiente.

También se echan en falta subapartados en determinados capítulos:

(1) La modalidad en las oraciones declarativas. La *NG* adopta explícitamente un sentido restrictivo al hablar de modalidad [§§42.1i-42.1m], y eso es del todo admisible en relación con la deixis, con los adverbios aspectuales, con el relieve acentual, etc. Pero, aunque «la modalidad aseverativa suele ser considerada la modalidad por defecto» o «no marcada» [§§42.1e y 42.1d], debería ser estudiada con tanto detenimiento como las modalidades marcadas. Esa omisión explica que, aunque a veces se afirme exactamente lo contrario [§42.2d], en bastantes casos da la impresión de que solo se consideran actos de habla los que no son aserciones [en §46.11f, por ejemplo].

(2) El modo en las subordinadas adverbiales. En §25.13, se justifica esta ausencia por considerarse hoy «sumamente problemático el concepto tradicional de ‘subordinación adverbial’». Así pues, se produce el siguiente desequilibrio: a lo largo de solo 10 páginas se trata el modo en relación con algunas conjunciones subordinantes concretas, frente a las 42 y a las 24 páginas, respectivamente, que ocupa el estudio del modo en la subordinación sustantiva y en la subordinación relativa. En realidad, como indicaremos al hablar de los índices, casi todo lo relacionado con la «subordinación adverbial» se encuentra muy disperso en la *NG*, y eso dificulta su localización y comprensión.

(3) La irrealidad como valor modal: se habla de «situación hipotética, irreal, virtual o futura» en §15.10e, a propósito de las unidades relacionadas con la «modalidad

oracional no asertiva o no factual», pero no se dedica ningún apartado (ni subapartado) a analizar la irrealidad como contenido modal gramaticalizado en español.

2. Tratamiento del aspecto normativo

De una gramática normativa se esperan aclaraciones sobre lo que es propio de la norma culta y lo que no lo es; incluso se agradece un tono decidido y expeditivo en lo prescriptivo. Los hablantes consultan en muchos casos una gramática normativa para averiguar lo que es correcto o, si hay más de una posibilidad correcta, para averiguar cuál es la preferible. Como la *NG* aclara lo que se considera desaconsejable, cumple las expectativas propias de una obra normativa; esas aclaraciones, por otra parte, se facilitan con un tono similar al empleado en el *Diccionario panhispánico de dudas* (*DPD*), es decir, se evitan con sumo cuidado las descalificaciones tajantes (de hecho, en la *NG* se prescinde por completo de la bolaspá), pero siempre se puede deducir qué usos son recomendables y cuáles no. Las recomendaciones descienden muchas veces hasta la máxima concreción, pues, aunque suelen hacer referencia a grupos de palabras con rasgos comunes, abundan las aclaraciones particulares para voces sueltas, en especial, cuando el uso culto no coincide en todos los países hispanohablantes; por lo tanto, la *NG* podrá usarse cómodamente como diccionario de dudas sobre términos concretos, sobre todo si los consultantes recurren sin empacho no solo al «Índice de contenidos» sino también al «Índice de materias y voces». Es más, la *NG* proporciona información normativa en bastantes casos desatendidos –pese a la considerable extensión del uso fluctuante– en el *DPD*¹.

Ahora bien, distinguir lo normativo de lo no normativo no es precisamente una cuestión de preferencias estilísticas más o menos fundadas: esa distinción requiere, en primer lugar, contar con una descripción suficientemente exhaustiva de los fenómenos lingüísticos. Hasta ahora, numerosos usos y construcciones aludidos en la *NG* no se consideraban ni normativos ni no normativos, simplemente habían escapado a la consideración de los gramáticos y eran desconocidos fuera de ámbitos muy restringidos.

Los contenidos (y la ejemplificación) de la *NG* se han sometido a una revisión minuciosa de representantes de todas las zonas del dominio hispanohablante y eso ha permitido constatar que muchos usos considerados hasta el momento agramaticales (es decir, no existentes en español) no lo son verdaderamente, pues aparecen en boca de hablantes nativos de español. Estos usos merecerán a partir de ahora la atención de los estudiosos: que se consideren normativos o no no afecta en nada a su interés lingüístico intrínseco. La presentación de todos los usos conocidos –se juzguen normativos o no– proporciona una visión panorámica del idioma, de sus tendencias, de sus preferencias, de las influencias que recibe. La *NG* da por sentado que, cuando en un país hispanohablante es habitual un uso lingüístico en toda la población (incluyendo a los hablantes cultos), ese uso no puede ser considerado no normativo en el español de esa zona. La consideración de uso normativo o no normativo, por tanto, admite puntualizaciones y matices relaciona-

¹ Pongamos un ejemplo relativo a la concordancia no registrado en el *DPD*: en la construcción partitiva *ser de lo más* + ADJETIVO, se «producen vacilaciones en la concordancia del adjetivo» [§14.9w]; en efecto, se duda y se vacila entre *Tus amigas son de lo más simpático* y *Tus amigas son de lo más simpáticas*. La *NG* ve la primera como concordancia interna y la segunda como concordancia externa y juzga normativas ambas construcciones [§14.9x].

dos con el número de hablantes, con la extensión geográfica y, sobre todo, con la formación cultural de los hablantes².

3. Tratamiento de los asuntos declaradamente polémicos en la teoría lingüística

Conviene distinguir con claridad las indicaciones de tipo normativo de los análisis teóricos: en la norma se puede y se debe prescribir; mientras que, en el estudio lingüístico, hay que describir y explicar. A nuestro juicio, constituye un acierto innegable que en la *NG* bastantes concepciones y explicaciones se presenten como controvertidas, porque, en efecto, han sido entendidos de manera diversa según los distintos estudiosos o las diferentes escuelas. No todas las construcciones sintácticas ni todas las formaciones de palabras son igualmente fáciles de analizar; no todos los fenómenos se pueden caracterizar y clasificar de forma inequívoca. Al fin y al cabo, una buena gramática debe reflejar la riqueza y la complejidad de la lengua, y no limitarse a teorizar de forma pontifical. Reconocer dudas y plantear problemas no del todo resueltos ayuda a concebir la gramática como instrumento para la reflexión y, sin duda, facilitará el avance de la disciplina.

En la *NG*, después de reconocer cualquier discrepancia, se aclara siempre la postura que se va a adoptar y, generalmente, aunque no siempre, se revisan las razones de la preferencia. Repasemos algunos de estos casos problemáticos:

3.1. La diferencia *canté~cantaba* se relaciona con el aspecto ya en §1.5b y §1.8n. Sin embargo, en §1.5g, cuando se habla de «tiempo, aspecto y modo» se abrevia solo con TM: no habría justificación para no recoger la inicial del aspecto si no fuera porque, precisamente por no aportar nunca diferencias que no se solapen con las diferencias temporales, el aspecto desempeña muy escaso papel en la flexión verbal del español. En las lenguas eslavas septentrionales se han gramaticalizado con gran precisión las diferencias aspectuales relativas a la perfectividad y, sin embargo, como se ha indicado más de una vez, los hablantes de esas lenguas, al hablar en español, encuentran grandes dificultades a la hora de distinguir entre los usos de *canté* y *cantaba*. En §23.2k, se proponen las siguientes caracterizaciones aspectuales de las formas verbales del español: hay formas caracterizadas como imperfectivas (*canto*, *cantaba*), formas caracterizadas como per-

² Desde el *Diccionario de Autoridades* (Madrid, Imprenta de Francisco del Hierro, 1726-1739) hasta hace relativamente poco tiempo, la norma académica se establecía en lo esencial teniendo en cuenta las obras escritas de ciertos autores, cuya autoridad en el uso de la lengua se consideraba incuestionable. En la actualidad, aunque la norma continúa siendo una abstracción de definición peliaguda y lo es también el concepto de “hablante culto”, las bases de datos informatizadas y los buscadores a través de Internet permiten averiguar con bastante rapidez y fiabilidad si un uso determinado es básicamente ocasional, si está restringido a hablantes de una zona geográfica específica, si lo utilizan pocos, bastantes o muchos hablantes, si se mantiene, va en aumento o está cayendo en la obsolescencia, si únicamente aparece en boca de hablantes con escasa formación cultural, si solo aparece en contextos conversacionales, etc. Por lo tanto, en nuestros días, de cara al establecimiento de la norma, la tarea académica (que es una tarea conjunta entre las veintidós academias de la lengua) es más constatar que sentenciar, podría decirse que se identifica más con el proceder de un notario que con el de un juez.

fectivas (*canté, había cantado, habré cantado*), una forma caracterizada como imperfectiva o perfectiva (*he cantado*) y formas caracterizadas como neutras en cuanto al aspecto (*cantaré, cantaría*). Dejando aparte que se ha olvidado u omitido injustificadamente la caracterización aspectual de *habría cantado*, parece evidente que se produce una coincidencia entre esa distinción aspectual y la distinción temporal, pues las formas consideradas imperfectivas coinciden con aquellas que expresan simultaneidad primaria, las consideradas neutras con las que expresan posterioridad primaria, las consideradas perfectivas con las que expresan anterioridad primaria; y justamente para *he cantado*, que combina la anterioridad primaria con la simultaneidad, se reconoce la doble posibilidad aspectual. Como algunos gramáticos han señalado, en el núcleo del sistema verbal español, no es posible reconocer funcionalidad independiente y por separado para el tiempo y para el aspecto, y pretender lo contrario solo contribuye a enmarañar el análisis del verbo. Al fin y al cabo, la misma NG, al analizar los morfos flexivos del verbo, distingue dos segmentos: uno de persona y número [§4.4], y otro de tiempo y modo [§4.5], no de tiempo, modo y aspecto.

3.2. Especialmente cautelosa es la defensa de la inexistencia en español de adjetivos de género neutro: «El género en que aparecen los modificadores o complementos adjetivales de estos elementos neutros no se diferencia morfológicamente del masculino» [§2.1c]. Tan cautelosa que podría servir incluso para defender su existencia, pero, un poco después, se insiste de forma más explícita: «El que los sustantivos no tengan género neutro y el que ningún adjetivo posea formas particulares para concordar de esta manera con los pronombres son factores que llevan a pensar que el neutro no es propiamente un tercer género del español, equiparable a los otros dos, sino más bien el exponente de una clase gramatical de palabras que designan ciertas nociones abstractas» [§2.1d].

Más de una vez se insiste en que no existe marca específica de género neutro, se habla de «la marca de masculino singular» en los grupos nominales encabezados por artículos neutros [§14.9w] o se asegura que, en el «grupo nominal que encabeza *lo*, (...) el adjetivo debe concordar en género (masculino) y en número (singular)» [§45.13j]. Sin embargo, se reconoce expresamente la existencia de género neutro en diversas construcciones: «El *lo* referencial encabeza un grupo sintáctico de carácter pronominal en las construcciones «*lo* + adjetivo» e impone el género neutro» [§14.9e]. Se habla explícitamente de grupos nominales neutros [1075, 1082, 1084, 3219...], de expresiones neutras [1074], de artículo neutro [§14.9] y, sin embargo, se rechaza que existan adjetivos de género neutro.

No obstante, a la vista de todo lo anterior, se podría afirmar que lo único irrefutable es que el neutro no es un género equiparable a los otros dos, dado que no hay sustantivos neutros y sí sustantivos masculinos y femeninos; por lo demás, todos los elementos que se reconocen como neutros (*esto, eso, aquello, ello, lo, tanto, cuanto, mucho, poco* [§2.1c], *algo, nada* [§14.9], *todo* –que, por cierto, no se cita junto a los anteriores–, las proposiciones de infinitivo y las proposiciones subordinadas) aparecen de continuo en español modificados por adjetivos (directamente o como atributos o predicativos), por lo que ni en frecuencia ni en variedad pueden considerarse casos residuales. Si se admite –y se admite– que todos esos elementos son neutros, entonces no hay razón, salvo la comodidad, para no distinguir el género de *gracioso* o de *relajante* en casos como *el gracioso, la graciosa, lo gracioso* o *Ese silbar tuyo es muy relajante*, frente a *Eso de silbar es muy relajante* o *Eso de que silbes es muy relajante*. Al fin y al cabo, también hablamos de adjetivos masculinos y femeninos aunque posean una sola terminación, es decir, cuando carecen de marca flexiva de género: nos basta saber que van acompañando a sustantivos

masculinos o femeninos (al menos ese es el punto de vista que «parece más adecuado» en §2.4e). De la misma manera, podemos distinguir adjetivos neutros porque acompañan a pronombres neutros o a proposiciones sustituibles por pronombres neutros.

3.3. En la *NG*, las conjunciones ilativas, «incluidas por unos gramáticos entre las coordinantes, y por otros entre las subordinantes» [§31.1e], son estudiadas como conjunciones subordinantes por presentar «numerosos puntos en común con las llamadas *causales explicativas*». Esos puntos en común son más semánticos que formales; de hecho, de §46.11e a §46.11i, se revisan con tanta finura las diferencias formales entre construcciones causales y construcciones ilativas que muchos lectores sentirán afianzado su convencimiento de que las ilativas pertenecen al ámbito de la coordinación.

3.4. Al estudiar las partículas exceptivas (*salvo*, *excepto*, *menos*), la *NG* se enfrenta sin ambages a su difícil caracterización gramatical; admite que, dependiendo de unas consideraciones o de otras, estas partículas se pueden asignar a cuatro clases de palabras diferentes (a las preposiciones, a los adverbios, a las conjunciones subordinantes, o a las conjunciones coordinantes), y, a continuación, propone un repaso concienzudo [§§31.12f-31.12r] de las ventajas e inconvenientes de cada opción. Sin duda, es un asunto espinoso y, por consiguiente, de resolución peliaguda. A partir de §31.12j se decide que las partículas exceptivas son conjunciones, porque «un buen número de autores que han investigado desde marcos teóricos distintos, y en idiomas también diversos, han llegado a una suerte de compromiso entre *C* [conjunciones subordinantes] y *D* [conjunciones coordinantes]», y lo han hecho fundamentalmente porque existen ciertas semejanzas entre el comportamiento de las partículas exceptivas y el de las conjunciones comparativas. En el caso de *menos*, se habla explícitamente de conjunción copulativa [§31.12ñ]; *salvo* figura también como conjunción, pero subordinante, en §31.1h, y *excepto* parece que se juzga igualmente conjunción subordinante exceptiva. Hay que reconocer que, en dos sentidos, la argumentación es generosa y nada tergiversadora: no oculta los puntos fuertes de las opciones rechazadas, y tampoco los puntos débiles de la postura defendida. Por eso mismo –y porque no siempre la comparación con otras lenguas resulta iluminadora–, no es improbable que muchos lectores se inclinen a aceptar como menos mala alguna de las opciones desestimadas.

4. Posiciones discutibles en cuestiones no consideradas polémicas

Es inevitable encontrar puntos de desacuerdo en una obra tan extensa. Nos limitaremos a señalar algunos que pueden provocar no poca confusión, centrándonos más, por razones de espacio, en la morfología.

4.1. En §1.5e y en §4.3. se afirma, respectivamente, que «la vocal temática constituye un segmento flexivo» y que es el primero de los morfemas flexivos del verbo. Cabe preguntarse entonces por qué no recibe el nombre de «vocal flexiva» o «vocal desinencial». No debería considerarse «segmento flexivo», no solo por esta razón de coherencia terminológica sino fundamentalmente porque, en el verbo, la vocal temática funciona en muchos casos como morfo derivativo (bien como sufijo, como en *peinar*, bien como segundo elemento de una formación parasintética, como en *destronar*). En la misma *NG* [§4.3f-4.3i], se reconoce a propósito de los sufijos *-ncia*, *-nte*, *-zón*, etc. que «los morfemas derivativos son sensibles a la VT en un gran número de casos». En el sustantivo, la vocal temática también pertenece claramente al tema y no a la flexión: en *niñas* tanto la *-s* como la *-a-* son morfos flexivos, mientras que, en *mesas*, solo la *-s* es morfo flexivo,

pues la *-a-* es vocal temática. La *NG* concede más peso a las relaciones de la *VT* con la flexión (por su «covariación» según determinados valores de la clase de conjugación del verbo y de los morfemas de tiempo y modo), que a sus relaciones con la derivación; pero si se admite que la vocal temática es un morfo flexivo, habría que subrayar que es de una naturaleza completamente diferente a la de los morfos flexivos de persona y número, y de tiempo y modo (en el verbo), y de género y número (en el nombre).

De todas formas, la posición frente a la vocal temática es poco clara en la *NG*, pues en §4.1d y en §4.5a se afirma que se llama tema al segmento formado por la raíz y la vocal temática, lo cual, además de chocar con la consideración de la vocal temática como «segmento flexivo», solo es aceptable cuando la palabra es primitiva (v. *infra* 4.2). Causa especial perplejidad definir la raíz como uno de los cuatro segmentos morfológicos que «caracterizan la flexión verbal» [§4.2a], junto a la vocal temática, el morfo de tiempo y modo, y el de persona y número: en realidad, la raíz no forma parte de la flexión, no caracteriza la flexión, no es un elemento flexivo; los elementos flexivos se reconocen por su relación intrínseca con la concordancia y es evidente que la raíz verbal aporta información semántica sin repercutir en modo alguno en la concordancia. Si al menos en la *NG* se afirmara que la raíz caracteriza la flexión verbal aludiendo a verbos con suplenia, podría justificarse que se considerara que, en esos casos, la raíz aporta cierta información gramatical, pero se ejemplifica con verbos regulares. Da la impresión de que en la *NG* no se llega a oponer de forma excluyente tema y flexión.

4.2. En §1.5e se definen «raíz» y «tema» como si se estuviera pensando exclusivamente en palabras primitivas: pues solo en las palabras primitivas la raíz es «el segmento de la palabra que aporta el significado léxico» y «el segmento que forman la raíz junto con la vocal temática se denomina tema». Estas afirmaciones no pueden sostenerse cuando la palabra es derivada: en *pobreza*, la raíz es *pobr-* y la vocal temática es *-a*, pero el tema no es *pobr- + -a* sino *pobreza*, y tampoco puede asegurarse sin más que *-eza* no proporcione significado léxico. En las palabras derivadas el significado léxico lo aporta el tema, no solo la raíz. Es verdad que todas las palabras de la misma familia léxica presentan la misma raíz, pero no se puede admitir que presenten el mismo significado léxico y que los afijos «agregan a esta [a la raíz] informaciones de diverso tipo»: los afijos derivativos, (procedimientos de formación de palabras surgidos al gramaticalizar ciertos significados), sí aportan significado léxico, pues costaría mucho admitir que *flor*, *florista*, *florero*, *aflorar*, *florecer*... presenten el mismo significado léxico.

4.3. En §1.5t leemos «Algunos sufijos apreciativos siguen excepcionalmente a ciertos afijos flexivos en el análisis sincrónico (como en *calland-ito* o en *bailar-ín*)». Dejando a un lado que en *calland-* la vocal temática se separe del morfo flexivo de gerundio y en *bailar* se presente, por el contrario, unida al morfo flexivo de infinitivo, causa extrañeza que *-ín* se considere en este caso un sufijo apreciativo: es más que evidente que *bailarán* nunca ha sido derivado apreciativo de *bailar* (ni de ningún otro término), siempre ha sido un derivado heterocategorial de *bailar*. *Papelín* o *guapín* sí son derivados apreciativos (y pueden sustituir a sus bases), pero *danzarán*, *bailarán*... nunca han podido sustituir a sus bases y nunca han sido derivados apreciativos.

4.4. Se dice en §4.3d que «emplean el tema de pretérito las formas flexivas *canté*, *cantaba*, *cantara* o *cantase*, *cantare*, *cantado* y *cantando*». Sin embargo, esas formas no se comportan de la misma manera cuando existe irregularidad: las formas del imperfecto y futuro de subjuntivo siempre presentan la misma irregularidad que encontraremos en

todas las personas o en algunas del pretérito indefinido (o pretérito perfecto simple); por el contrario, las del imperfecto de indicativo nunca son irregulares salvo en los casos de suplencia y, en estos casos (*iba, era*), su irregularidad nunca coincide con el tema de pretérito; además, hay bastantes casos de participio irregular (*escrito, abierto...*) en verbos regulares en el pretérito indefinido o en verbos también irregulares en el pretérito indefinido, pero con distinto tema; la irregularidad del indefinido tampoco se repite en el gerundio: **quisiendo, *anduviendo, *dijiendo*. Por lo tanto, es innegable que en español ni el imperfecto de indicativo, ni el participio ni el gerundio se construyen sobre el tema de pretérito.

4.5. En una obra que tiene que atender a tantas formas y construcciones de pleno uso, parece poco prudente conceder atención a lo completamente desusado: cuesta decidir cuál de los tres imperativos asignados al verbo «haber» causa más sorpresa: de «habe» se aclara que ya es una forma perdida (de hecho, ni siquiera antiguamente tuvo uso fuera del texto de alguna oración religiosa), de «habed», que solo se documenta esporádicamente (ni tanto: fuera de las gramáticas, no hay un solo ejemplo posterior al siglo XVII en el Corpus de Davies; y en el CORDE el último ejemplo, de los 58 documentados, es de 1932); en cuanto al «he» de «he aquí» y de ejemplos similares, se ha estudiado siempre como un arabismo y como un adverbio (y así figura, para no ir más lejos, en el artículo que le dedica el DRAE de 2001, artículo en el que, además, no se anuncia enmienda para la próxima edición).

4.6. En § 2.3g se sostiene que «las terminaciones *-o* y *-a* en los sustantivos no animados pueden marcar diferencias de otro tipo, como la que se establece entre el árbol y su fruto o su flor, o bien distinciones relativas al tamaño o a la forma de las cosas.» No convendría mezclar los casos en los que se diferencia el tamaño, la forma o la función, propios del llamado a veces «género dimensional», con los casos en que se diferencia el árbol del fruto (o de la flor): es preferible analizar los casos de *cereza/cerezo, manzana/manzano* y los muchos ejemplos de este tipo no como oposiciones por moción entre masculino y femenino sino como parejas de nombre primitivo acabado en *-a* y nombre derivado mediante el sufijo *-o*, que indica ‘árbol’. Se ha defendido con razón que, tanto sincrónica como diacrónicamente, resulta más coherente considerar derivado el nombre del árbol bien se forme en *-ero*, como en *melocotonero, limonero...*, bien en *-era*, como en *higuera, platanera...*, bien en *-al*, como en *peral, nogal...*, o bien en *-o*, como en *almendro, ciruelo, naranjo...*³.

4.7. «Los nombres propios no tienen plural», «cuando un nombre propio es compartido por varios individuos, se asimila a un nombre común» [§3.6a]. Pese a esta rotundidad, son muchos los tipos distintos de nombres propios usados en plural; es cierto que, en casi todos, se produce recategorización en nombre común, pero, a nuestro juicio, los nombres propios en plural deberían seguir considerándose nombres propios cuando son: a) plurales expresivos (*¡Déjate ahora de Lolas y atiende a lo que te digo!*, *¿Te largas a los*

³ Por razones prácticas, los hablantes nos familiarizamos antes con el nombre del fruto que con el del árbol: hay bastantes frutos (caqui, pistacho, pimienta, anacardo, marañón...) de los que apenas se conoce el nombre del árbol correspondiente; incluso en el caso de algunos híbridos o mutaciones, como la nectarina, comercializada entre nosotros desde hace relativamente poco tiempo, carecemos todavía de nombre para el árbol (al menos en el estándar normativo; aunque en Google ya aparecen unas 6000 ocurrencias de *nectarino*).

Madriles?), b) vocativos en plural («Ya veys, ínclitos Guzmanes, Quiñones, Lorençanas y los demás que oys, cómo mi tío...», A. F. de Avellaneda: *El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha*), c) y d) usos denominativos explícitos (con *llamar* y expresiones similares) o implícitos (recategorizaciones en las que el nombre propio en plural puede sustituirse por «individuo o lugar llamado así»). De estos cuatro tipos, el último puede parecer dudoso, pero es la única recategorización que equivale a una suma de nombres propios en singular (*Volvieron a llegar tarde los Celsos* = *Volvieron a llegar tarde Celso García y Celso Peláez*).

4.8. Desde el capítulo introductorio [§1.9e], se observa que la clasificación tipológica de los sustantivos se establece de forma rígida: solo los nombres comunes se subdividen en discontinuos y continuos, o, con otro criterio, en individuales y colectivos [§§12.1f-12.1h]. Sin embargo, el nombre propio no debería quedar al margen de esas distinciones, no habría que dar por supuesto que tiene que ser forzosamente discontinuo, concreto y no colectivo: que un nombre propio sea continuo o discontinuo, colectivo o no colectivo, incluso concreto o abstracto, depende siempre de las características del núcleo implícito o explícito al que especifica.

4.9. Se admite, y es de agradecer, que también hay nombres colectivos continuos [§§12.2t, 12.3b, 12.3e], pero, pese a esa concesión, se sigue pensando que «los nombres colectivos forman un subgrupo de los contables» [§§12.4a y 12.4y] y se cree que «algunos nombres colectivos, como *séquito* o *familia*» se usan «también como no contables (*Trajo poco séquito, Tenía poca familia*) y en tales contextos» se asimilan gramaticalmente a los nombres de materia [§12.2k]. Resultaría mucho menos forzado admitir que, en español, el fácil paso de discontinuo a continuo o viceversa [§12.3f] también se produce en los nombres colectivos. Es decir, que hay colectivos que casi siempre funcionan como discontinuos (*tribu, clan, rebaño...*), colectivos que casi siempre funcionan como continuos (*gente, calzado, ganado...*) y una infinidad de colectivos que funcionan unas veces como discontinuos y otras, como continuos (*Se perdieron tres equipajes, Siempre trae mucho equipaje; Cuatro tripulaciones enteras sucumbieron a la malaria, Después de la epidemia quedó en pie muy poca tripulación...*). Por otro lado, en los nombres colectivos, convendría haber distinguido grados de prototipicidad⁴ en relación con los elementos constitutivos: en §12.4r se lee que «*pareja* es un sustantivo colectivo»; al menos habría que aclarar que no prototípicamente, puesto que un colectivo genuino debe poder sumar y restar elementos sin variar su naturaleza colectiva.

5. Cuestiones terminológicas

Hay que asumir que, sea cual sea la terminología adoptada, nunca se puede contentar a todo el mundo, pero revisamos algunas decisiones que, en especial de cara al

⁴ Esta falta de distinción entre lo más o menos prototípico se detecta a veces no solo en las distinciones tipológicas sino también en la caracterización de funciones: por ejemplo, se caracteriza formalmente la función sintáctica de sujeto por la concordancia con el verbo, por el caso (en ciertos pronombres) y por la posición sintáctica [§33.1d], pero en §§33.1o-p se incluyen las subordinadas sustantivas (sean o no exclamativas indirectas) sin hacer mención de su falta de prototipicidad formal como sujetos. Esto no quiere decir que dejen de presentarse como dudosos [§33.2] «otros posibles sujetos», siempre que existen razones a favor y en contra para cuestionarlos como tales.

análisis morfológico, consideramos no solo poco cómodas (eso sería un mal menor) sino, a nuestro juicio, claramente desaconsejables:

5.1. En §1.5 se aclara que «Con el fin de simplificar la descripción, en esta obra se usará solo el término *interfijo* para designar los segmentos mediales a los que se ha hecho referencia, sean estos flexivos o derivativos». Esta medida es muy práctica, pero también poco convincente: deberíamos poder distinguir terminológicamente la formación de los diminutivos *manita* (general en España), *manito* (habitual en amplias zonas de América), *manecita* y *manecilla*. De hecho, esta necesidad se reconoce en §9.4n: «[...] algunos especialistas entienden que los análisis de la derivación apreciativa deben ordenar o jerarquizar los criterios morfológicos (marca expresa de género, supresión de marca de palabra, etc.) para que sean capaces de prever más de una solución en los casos en que se admiten varios.» Tal como se expone en la *NG*, da la impresión de que esos casos escasean, pero en realidad son muy numerosos: no solo hay que incluir infinidad de antropónimos (de *Víctor*: *Vicítior*, *Victorcito*, *Victorito*, entre otros; de *Vargas*, *Varguitas*, pero no **Vargasito*; de *Cobos*, *Cobitos* o *Cobín*, pero no **Cobosito*; sin embargo, de *Güelmes*, *Güelmitos*, pero también *Güelmesito*; de *Rafa*, *Rafita*, pero no **Rafito*; de *Charo*, *Charito*, pero no **Charita*, etc.), sino también muchos nombres comunes de los que acaban en una vocal no esperable según su género (*problemita*, pero *problemón*, *problemín* y no **problemona*, **problemina*, etc.; *fotito*, *motito*, pero también *fotita*, *motina*, etc.).

5.2. En §1.7j se habla de «suplencia, suplección o supletivismo» y de «bases supletivas» sobre todo en relación a las frecuentes alternancias entre las bases cultas y las bases patrimoniales. Se trata de una aplicación diferente y mucho más amplia de lo que suele entenderse por suplencia, puesto que en la *NG* no se aplica únicamente ni en primer lugar a la formación de paradigmas flexivos con formas procedentes de distintas raíces: en el uso habitual de *suplencia*, en los verbos solo se reconoce en *ser* e *ir* y, en los sustantivos, solo en los casos de sustantivos heterónimos.

5.3. En §1.7p, se usa «acrónimo» para dos procedimientos totalmente diferentes de formación de palabras: la siglación en la que es obligada la lectura secuencial y la verdadera acronimia (sea acronimia cruzada o no). Aunque como ocurre siempre, existen casos límite entre unos procedimientos y otros, resultaría mucho menos confuso (por muchas que sean las precisiones que se realicen) no utilizar nunca «acrónimo» como sinónimo de «sigla».

5.4. Verdadero alivio supone leer que «los términos *género ambiguo* o *género común*, no se consideran recomendables» [§2.4g]. Más dura debería ser la descalificación, pues esa terminología es disparatada e induce al grave error de pensar que en español puede haber sustantivos que no sean masculinos ni femeninos. De hecho, convendría haber insistido en esta aclaración desde el comienzo del capítulo 2.

5.5. «Zoónimo» se identifica en §12.8 con ‘nombre propio de animal’, pero en realidad conviene a cualquier sustantivo común que designe a un animal: *perro*, *delfín*... Hay que reconocer, no obstante, que, al oponer *zoónimo* a *topónimo*, *antropónimo*..., la *NG* ha buscado una coherencia que debería existir en la lengua general.

5.5. En el Índice de materias y voces, «patronímico» remite a §7.6a y a §12.8j; en el primero, se aclara que «aunque admite otros usos, se suele restringir el término PATRONÍMICO a los apellidos derivados de nombres de pila» y en §12.8j, los *nombres patronímicos* son igualmente «derivados morfológicos de nombres de pila». Sin embargo, en §13.12d se

usa «patronímico» para cualquier adjetivo derivado de un antropónimo (se ejemplifica con *galdosiana*, *bolivariano*, *juanramoniana*, *borgianas*). Convendría haber añadido en el índice una remisión a este último párrafo o, todavía mejor, convendría no alternar el uso específico de «patronímico» con otro mucho más general y equívoco.

6. Ejemplificación

La NG cuenta con unos 20 000 ejemplos acuñados para aclarar e ilustrar las distintas formaciones y construcciones y con otras tantas citas (unas 23 000, literarias, científicas, periodísticas...) procedentes de todas las modalidades diatópicas del español. Los ejemplos propuestos nacen de la introspección gramatical y, en muchos casos, sirven para contrastar lo gramatical (que aparece sin marca) con lo agramatical (que se marca con la anteposición de un asterisco). Este volumen de ejemplos (gramaticales y agramaticales) y de usos atestiguados enriquece enormemente la obra, pues, al mismo tiempo que facilita la comprensión de la teoría gramatical, ofrece facilidades para enfrentarse a esa teoría de forma crítica: toda explicación (al igual que sucede con toda definición) se pone a prueba en la ejemplificación y, por lo tanto, la presencia de ejemplos no simplifica ni rebaja el nivel del análisis teórico –como a veces se defiende– sino todo lo contrario.

No obstante, es una lástima que, en lo relativo a la flexión del sustantivo, no se ejemplifique nunca con nombres propios. Separar tan tajantemente lo que corresponde al nombre común y al propio favorece el mantenimiento de ciertas ideas inexactas: por ejemplo, los sustantivos ambiguos se tratan en §2.8, y se diría que, en español, apenas hay un puñado de nombres ambiguos y que todos ellos son nombres comunes. Más adelante [§§2.10e-2.10h] se revisa el género de los topónimos: «tienden a usarse como femeninos los que terminan en -a», «los topónimos que terminan en las demás vocales tienden a usarse como masculinos», «la alternancia es mucho mayor cuando estos nombres propios terminan en consonante» y, por supuesto, «existen numerosas excepciones». Mucho más atinado habría sido reconocer que los topónimos propiamente dichos (no los orónimos, ni los hidrónimos) son ambiguos en español, pues unas veces se usan como masculinos y otras, como femeninos. Y eso, aunque existan preferencias marcadas en los topónimos de mucho uso, ocurre absolutamente siempre y se confirma una y otra vez. Hasta el punto de que la NG afirma con rotundidad en §2.10e que «los nombres de países terminados en -a tónica son masculinos (*Panamá*, *Canadá*)» y en el propio CREA aparecen dos ejemplos de «la Canadá británica» y uno de «la Panamá de Omar Torrijos».

Otro ejemplo relativo a la formación de palabras: de la acronimia «formada mediante la unión de distintos segmentos de varias palabras», en la NG [§1.7p, §3.7ñ y §11.1b] se distinguen dos tipos fundamentales: «los [acrónimos] que toman el comienzo de una palabra y alguna otra en su totalidad» (*cantautor*, *apartotel*) y «los que toman el comienzo de una palabra y el final de otra» (*ofimática*). Pues bien, para formar hipocorísticos, el español también ha recurrido de modo habitual al procedimiento cruzado inverso: tomar el final de la primera palabra y el principio de la segunda, es decir, que, al lado de *Mabel*, *Marisa*, *Machús*... (formados sobre *María Isabel*, *María Luisa*, *María Jesús*), siempre ha habido *Chema*, *Chuspe*, *Cherra*... (formados sobre *José María*, *Jesús Pedro*, *José Ramón*). Pero este último procedimiento no se comenta en parte alguna: ni se menciona al hablar de los acrónimos, ni al aludir a los hipocorísticos, y eso que en §12.8m se habla de *Josema*, mucho menos frecuente en España que *Chema*, como hipocorístico de *José María*.

Pese a los casos ya comentados de ejemplificación desacertada, ambigua o confusa (podrían añadirse unos cuantos más), es de justicia reconocer que suponen una proporción muy pequeña respecto al total; es más, no empañan en absoluto el efecto global de encontrarnos ante una gramática muy bien ejemplificada.

7. Índices

Disponer de buenos índices facilita muchísimo la consulta de cualquier obra. En este caso, contamos con un claro y detallado índice de contenidos y, también, con un exhaustivo índice de materias y voces (casi cien páginas a dos columnas y en letra menuda). En efecto, a diferencia de lo que sucede en otras gramáticas, se ha elaborado un único índice para materias y voces. Así, se proporciona remisión en orden alfabético tanto para todas las nociones y conceptos fundamentales, como para muchas palabras (siempre que formen parte de clases cerradas) y locuciones, y también para los elementos esenciales no solo de la flexión (p. ej.: *-a*, *-esa*, *-isa*, *-ina*, *-triz*, como marcas de género femenino en el sustantivo) sino también de la formación de palabras.

Sin embargo, no parece apropiado colocar los elementos flexivos y de formación de palabras a continuación de las unidades léxicas complejas: por ejemplo, el índice comienza con *a*, sigue con unas 80 unidades complejas y construcciones que comienzan por *a* (desde *a bordo (de)* hasta *a ver*); y, al final, se añaden el prefijo *a-* y *-a*, que unas veces es marca de género y otras sufijo. ¿No hubiera sido más lógico incluir *a-* y *-a* después de *a*, y antes de todas las unidades léxicas complejas, y de todas las construcciones que comienzan por *a*?

Por otra parte, se echan en falta algunas remisiones esclarecedoras en las ocasiones en que la *NG* se distancia nítidamente de la gramática tradicional. Pongamos un caso muy obvio: tendría que haberse incluido una entrada dedicada a todo lo que la gramática tradicional consideraba «oraciones subordinadas adverbiales», con remisión a la entrada «oración adverbial». Es perfectamente legítimo defender que «el paralelismo con los adverbios en los que se basa esa denominación [de subordinadas adverbiales] es inexacto» [§1.13q], pero ese planteamiento exige no pocas aclaraciones y, por tanto, las remisiones resultan obligadas. Por precisar más: puesto que las llamadas tradicionalmente «subordinadas adverbiales propias» se consideran «relativas libres» en la *NG* [§1.13s], es de lamentar la ausencia de remisiones al apartado dedicado a los adverbios relativos en el que se explica que, cuando carecen de antecedente, siguen considerándose adverbios [§22.7]. De este modo, ya al consultar en el índice «oración adverbial», tendría que poder deducirse, gracias a las remisiones, que «cuando» sin antecedente no se considera conjunción subordinante temporal, y que, sin embargo, «luego que» y «ni bien» sí se consideran así. En cuanto a las oraciones que la gramática tradicional denominaba «subordinadas adverbiales impropias», no resulta claro (en los comentarios del índice de materias referidos a «oración adverbial») si, en la *NG*, –aparte de no considerarlas adverbiales– se siguen considerando o no subordinadas; tampoco hay remisiones al apartado de «conjunciones subordinantes» [§31.1h]; ni siquiera resulta evidente si se juzga que todas ellas mantienen algún rasgo común o no.

En cualquier caso, merecen gratitud la minuciosidad y el cuidado con que se ha organizado este índice. Veamos el caso de «artículo»: hay tres entradas (artículo, artículo determinado y artículo indeterminado), todas ellas con comentarios muy numerosos y clarificadores (del tipo «ausencia», «compatibilidad», «con sustantivo tácito», «coordi-

nación», «paradigma»...), y también con abundantes remisiones (a otras entradas en las que se encuentra la información buscada, y a entradas con información relacionada). Gracias a los comentarios y a las remisiones, es fácil hacerse una idea global –más práctica, concreta y diversificada que la obtenida de la consulta del índice general–, respecto a los rasgos y problemas característicos de cualquier concepto o vocablo.

En cuanto a las unidades léxicas concretas (simples o complejas), son muchas las que se echan de menos, pese a la innegable atención dedicada a las locuciones de todo tipo. No podía ser de otro modo. Para muchos estudios, resultaría sumamente útil poder consultar en soporte electrónico todas las voces que aparecen estudiadas y todas las que aparecen en las ejemplificaciones, aunque esto quizá sea pedir demasiado.

8. Conclusión

Como toda gran obra de consulta elaborada con voluntad de abarcar un panorama amplio y representativo, la *NG* proporciona un magnífico estado de la cuestión, tanto del conjunto de los estudios gramaticales sobre el español, como de multitud de cuestiones gramaticales particulares. Y, a pesar de ser una obra colectiva, resultado, además, de un proyecto interacadémico colegiado, refleja una concepción unitaria, y un considerable equilibrio y cohesión en su desarrollo⁵. En muchos casos, como hemos señalado, se reconoce explícitamente la existencia de interpretaciones diferentes y se defiende una de ellas con mayor o menor poder de convicción. Este sistema es muy diferente al seguido en una obra de referencia incontestable, como es la *Gramática descriptiva de la lengua española* (dirigida por I. Bosque & V. Demonte y publicada en 1999), e implica pérdidas y ganancias: se pierde polifonía argumentativa, pues no se nos aclara quiénes ni cuántos, ni exactamente de qué modo discrepan o suscriben esta u otra interpretación, pero se gana coherencia tanto en el planteamiento global como en la división en capítulos: en la *NG* no sucede que la teoría gramatical general expuesta en un capítulo sea casi incompatible con la expuesta en el siguiente, como ocurre a veces en la *Gramática descriptiva*⁶.

⁵ Aunque en la *NG* no figura nadie como autor, es la primera obra académica en la que se citan los nombres de las personas concretas que han intervenido en su elaboración. El ponente o responsable fundamental ha sido Ignacio Bosque, el coordinador, Guillermo Rojo. También aparecen citados los ocho asesores del ponente, los siete consultores especiales, quienes han preparado materiales, los integrantes del equipo de revisión y edición y del equipo que ha elaborado el índice de materias y voces, etc. Igualmente se señala la participación de representantes concretos de todas las áreas lingüísticas del dominio hispanohablante (Chile, Río de la Plata, área andina, Caribe continental, México y Centroamérica, Antillas, Estados Unidos y Filipinas, España) y se indican los miembros de las comisiones de gramática de las veintidós academias de la lengua española. Tampoco en las versiones resumidas faltan los nombres de las personas responsables: Julio Borrego y Ángela di Tullio han llevado a cabo el *Manual de la Nueva Gramática de la lengua española* (Madrid, Espasa, 2010) y Salvador Gutiérrez Ordóñez, la *Nueva gramática básica de la lengua española* (Madrid, Espasa, 2011).

⁶ Por ejemplo, en la *Gramática descriptiva* se tratan en dos capítulos distintos los tiempos simples y los tiempos compuestos, división fácilmente tachable de innecesaria y artificial; y, además, tiempos simples y compuestos se analizan desde supuestos teóricos muy diferentes, lo cual puede desconcertar por completo al lector. De todas

A la *NG* se le ha reprochado reiteradamente haber decidido (siguiendo una arraigadísima tradición en las obras de la RAE) no citar nombres de especialistas en gramática ni títulos de obras gramaticales. Es cierto que, en una primera consideración, esta práctica de no citar está reñida de raíz con la práctica científica actual, que exige reconocer en cualquier trabajo especializado la autoría de cada aportación no propia. En este sentido, la ya mencionada *Gramática descriptiva de la lengua española* seguirá siendo la obra gramatical de consulta indispensable para poder reconocer y citar adecuadamente la aportación particular de cada especialista. Sin embargo, el colosal trabajo de síntesis que supone la *NG* no podría haberse llevado a cabo de la misma manera si no se hubiera prescindido de toda la información erudita: de entrada, en lugar de ocupar dos volúmenes tendría que haber ocupado el doble o quizá el triple de esa extensión. Ni siquiera en su diseño actual la *NG* puede considerarse una obra divulgativa al alcance de cualquier hispanohablante, porque, sin ciertos conocimientos gramaticales básicos, será difícil sacarle partido; pero sin duda esa mediana formación que exige la consulta de la *NG* tendría que ser mucho mayor si se hubiera citado siguiendo las convenciones al uso: para personas no iniciadas en la teoría gramatical, cada apartado se habría convertido en un fárrago de referencias bibliográficas, de réplicas, contrarréplicas y hasta sobrentendidos.

Ciertamente, no es que en la *NG* no se cite para presumir con plumas ajenas, puesto que a nadie mínimamente enterado se le ocurre que la *NG* se haya concebido como un monumento a la originalidad del pensamiento gramatical de los académicos en su conjunto (muchos de ellos ni son gramáticos, ni se interesan especialmente por la gramática); ni siquiera es creíble que se haya concebido como un reconocimiento a la aportación científica particular de todos o de alguno de los académicos que son, ante todo, gramáticos y lingüistas, puesto que ha salido a la luz sin nombre de autor o autores (como, por otra parte, todas las gramáticas publicadas por la RAE a lo largo de su historia). No, la *NG* se ha concebido como una tarea pendiente que había que llevar a cabo de una vez, porque una de las dos facetas consustanciales del quehacer académico, la de la preparación de gramáticas generales, estaba abandonada o desatendida desde la publicación del *Esbozo de una nueva gramática de la lengua española* (1973). Desde antes aún, si consideramos que esta obra (muy importante, por otra parte) se planteó solo como un «esbozo» y no se llegó a reconocer oficialmente como una obra de la RAE (tan solo de su Comisión de Gramática): la RAE no había publicado ninguna gramática «completa» desde las ediciones-reimpresiones de 1959 y de 1962; o incluso desde 1920, fecha de la última edición (la nº 31) con algunos cambios sustantivos en la formación de palabras, o desde la anterior, la de 1917, que renovó sustancialmente la teoría sintáctica.

Con independencia de cuál sea el grado de interés particular de cada uno respecto al saber gramatical, gracias a la publicación de la *NG*, ahora contamos con un punto de partida común para conocer mejor la gramática del español, para estudiarla con mayor profundidad, para discutir sobre ella desde unos supuestos generalmente admitidos, o al menos, mayoritariamente conocidos. Cada escuela gramatical, cada especialista, cada

formas, ambas gramáticas coinciden en ser obras totalmente nuevas (la *NG* no parte en absoluto de las gramáticas académicas anteriores), en presentar interconectados todos los aspectos gramaticales de la lengua (ambas cuentan con un sistema muy completo de referencias internas), y, en definitiva, en ser el resultado de muchos años de intenso escrutinio sobre la naturaleza gramatical del español.

hablante incluso, podrá obviamente detectar omisiones, discrepar de la teoría gramatical expuesta en la *NG*, reinterpretarla, etc., etc., pero lo lógico y obligado, a partir de ahora, será contar siempre con esta aportación.

Elena BAJO PÉREZ

LE TALLEC-LLORET, Gabrielle, 2010, *La concordance des temps en espagnol moderne. Unité du signe, modes, subordination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 184 pages.

Dans cet ouvrage, dont la conclusion [171-172] résume parfaitement le contenu, il s'agit tout d'abord de faire le nettoyage de la « règle de concordance des temps » qui, traditionnellement, en langue espagnole, lie le temps de la proposition subordonnée à celui de la principale. Je dois reconnaître que moi-même j'ai été victime de cette norme dès mon apprentissage de l'espagnol au collège ou même à l'Université, et il a bien dû m'arriver d'en corriger l'inobservance dans certains exercices imposés à mes apprenants, élèves ou étudiants.

En langue moderne, la révision de cette « fameuse » règle s'impose à l'auteure qui s'y attache avec conviction et succès. Pour elle, la seule explication de ce zèle excessif est à chercher dans ce qui devient un leitmotiv dans la première moitié de l'ouvrage : « l'absence de théorisation », « plus particulièrement dans le domaine des temps verbaux », pour « éclairer les mécanismes profonds de la langue » [12-13], ce qui implique de bien distinguer, « de façon cruciale », « la réalité extra-linguistique » et « la représentation mentale de cet univers » [17], c'est-à-dire, dans le domaine du verbe, « le temps vécu » et le « temps verbal » [90]...

Dans tout le premier chapitre, l'auteure a beau jeu de passer au crible, pour en démontrer les insuffisances, l'approche traditionnelle du problème – qui inclut la production linguistique espagnole récente – basée sur une visée référentialiste, plus attachée aux effets de sens qu'à un véritable système organisé. Temps de l'indicatif et temps du subjonctif sont mis sur le même plan, sans que soit prise en considération « la différence sémantique » entre les deux modes [21].

Pour expliquer les manquements à la règle – les « exceptions », les « cas spéciaux », les « emplois non canoniques » – certains ont recours, de façon restrictive, à la nature sémantique du verbe subordonnant. D'autres invoquent la notion de « dislocation temporelle » (G. Rojo et A. Veiga), selon laquelle une forme verbale acquiert un contenu à la fois temporel et modal, et on n'hésite pas à recourir à une « discrimination diatopique » [55] en marginalisant certaines de ces possibilités à l'espagnol d'Amérique. Ou encore on propose (Á. Carrasco Gutiérrez) une interprétation à double accès en faisant intervenir

soit uniquement l'axe de la deixis temporelle, ex. : *insistieron en que lleváramos...*

soit, en outre, l'axe du moment d'énonciation, ex. : *insistieron en que llevemos...*

Il faut admirer la finesse d'analyse de l'auteure pour décortiquer ce foisonnement de tentatives explicatives qui témoigne de la complexité du problème posé.

La même acuité s'applique aux manuels d'enseignement et aux grammaires de l'espagnol en France, lesquels se montrent « plus royalistes que le roi » [64], puisque les grammaires espagnoles, elles, n'énoncent « aucune norme autoritaire ». Il est indubitable que les études à visée pédagogique ont tendance à simplifier et, du même coup, à favoriser une apparente homogénéité dans leur présentation, au détriment de la réalité des pratiques langagières. Tendance sans doute accentuée en France où la langue a connu en d'autres époques une application plus rigoureuse de cette concordance, une application qui, aujourd'hui, quand elle sévit encore, relève du registre de langue : « soutenue » contre « commune ». Quand certains de ces ouvrages consentent à signaler des « discordances », celles-ci sont qualifiées d'« exceptions » ou de « transgressions ». Et, à nouveau, le temps de la subordonnée y est fonction de celui de la principale, temps verbal et temps de l'événement sont confondus.

Restait à produire des preuves *a contrario* pour démontrer que la « non-concordance, loin d'être une 'dérogation', est une pratique des plus courantes en espagnol péninsulaire ou américain » [73].

L'une est fournie par un « simple test », à l'aide de Google : observer les formes du subjonctif après *pidió que* dans deux journaux, *El País* espagnol et *El universal* mexicain, traités en 2008. Si l'on écarte les subjonctifs guillemetés (c'est-à-dire issus d'une citation), avec 703 occurrences de *El País* et 520 de *El Universal*, les résultats sont significatifs :

concordance	Esp.	62%	(48% de <i>-ra</i> , 14% de <i>-se</i>)
	Mex.	66%	(64,5% de <i>-ra</i> , 1,5% de <i>-se</i>)
non-concordance (c'est-à-dire, avec un subj. présent dans la subordonnée)	Esp.	38%	
	Mex.	34%	

Si la concordance reste indubitablement majoritaire dans les deux journaux, le contraire, avec à peu près un bon tiers des occurrences, n'a rien d'exceptionnel, aussi bien en Espagne qu'au Mexique.

Une autre expérience, à partir de 520 exemples de la presse espagnole contemporaine, péninsulaire et américaine, recueille les différentes combinaisons entre le verbe (à l'indicatif ou au subjonctif) de la proposition principale et celui de la subordonnée subjonctive. Une cinquantaine d'exemples (des années 1983 à 2008) sont reproduits et montrent que, en dehors de « deux cas, parfaitement justifiables, subjonctif présent et subjonctif imparfait sont combinables avec tout type de temps verbal, simple ou composé, dans la proposition principale ».

Le bilan de ce premier – et plus long chapitre (76 p.) – est net : la « règle » de la concordance des temps se trouve « invalidée ». Réapparaît alors le leitmotiv : en venir à « une démarche résolument théorique ».

La plaidoirie est minutieuse, sérieusement et finement argumentée, convaincante même. Elle n'en suggère pas moins quelques questions :

- Les deux échantillons de langue retenus pour la démonstration sont exclusivement tirés de la presse contemporaine. C'est un choix qui n'a rien de condamnable en soi,

qu'il aurait peut-être (et sans mal) fallu justifier : réaction contre d'autres corpus plus prestigieux, mais plus éloignés de la langue commune ? Ou, comme il est suggéré p. 76, possibilité d'élargir l'éventail des sources grâce aux moyens de la recherche informatique ?

- On peut regretter aussi que, en dehors de la brève indication de la note 4 p.12, ne soit faite aucune allusion à quelque évolution diachronique du phénomène, alors que certains titres cités dans la bibliographie (par exemple Call Daví, Luquet 2008a et 2010a) donnent à penser que cette dimension a dû être abordée.
- Dans la seconde pièce à charge, illustrée par quelque 50 exemples, certains cas auraient pu mériter quelque attention supplémentaire, particulièrement quand le verbe de la principale est au subjonctif – ce qui n'est guère fréquent, et c'est déjà une indication à ne pas négliger –. On aurait alors constaté que, les trois subjonctifs présents relevés [89] sont tous des optatifs et que les imparfaits du subjonctif sont à chaque fois *quisiera* [89-90]. Des éléments qui peuvent donner à réfléchir quand on en viendra à la caractérisation des modes.

Cette préoccupation est le thème du deuxième chapitre (33 p.), où se dévoile la démarche théorique tant souhaitée. Elle prend appui sur la conception guillaumienne des modes et temps verbaux. Je n'entre pas ici dans l'exposé détaillé des grands principes de cette approche pour ne pas avoir à schématiser ce qu'analyse si remarquablement Mme GLTL (et la tâche n'est pas des plus faciles). J'en viens directement aux résultats de cette organisation du « système verbal ».

La « chronogénèse », c'est-à-dire l'« opération de construction de 'l'image-temps' dans la pensée » [98], aboutit en français – et en espagnol – à trois étapes, ou « chronothèses », successives qui sont, dans l'ordre, les trois modes quasi-nominal, subjonctif et indicatif. La première saisie livre du temps *in posse*, en puissance, la deuxième, du temps *in fieri*, en devenir, où apparaît la représentation de la personne, et la troisième, la plus achevée, du temps *in esse* qui apporte, à partir du présent, la représentation de trois époques. Les divers « temps verbaux » de chaque mode correspondraient à diverses représentations du temps interne de l'événement selon le dosage d'accomplissement (ou incidence) et d'accompli (ou décadence) qui s'associent en lui.

Cette théorie dont le premier exposé publié, *Temps et Verbe*, date de 1929, a résisté longtemps aux débats qu'elle a suscités. Ce qui n'a pas empêché des remises en question récentes, même parmi les guillaumiens, notamment à propos de « l'intégration de la personne à l'étape du mode subjonctif », associée à la double orientation temporelle de ce mode [100-103]. Certains (dont P. de Carvalho, D. Roulland) en viennent même à proposer de « renverser la chronogénèse » [117]. Et c'est à ce même « renversement de taille » [15] qu'aboutit également G. Luquet, dans le cadre d'une « linguistique du signifiant », prônée par les trois chercheurs de la Molache (M. Molho, M. Launay, J.C. Chevalier). Mme GLTL adhère à la « nouvelle théorie du mode », à ce « nuevo planteamiento » de G. Luquet et s'efforce, dans ce chapitre 2, d'en démontrer la justesse et l'efficacité.

A partir de deux « variations structurantes » [112] – rapport *exochronie* (temps porteur)/*endochronie* (temps porté) et personne – les « observations de surface » sur les formes verbales de l'espagnol amènent à constater l'existence de deux sous-ensembles : les paradigmes de conjugaison qui distinguent les personnes 1 et 3 et ceux qui neutrali-

sent cette distinction. G. Luquet fait alors du présent d'énonciation la *source* du système verbo-temporel et décèle dans ce dernier deux repérages temporels :

- l'un basé sur le temps d'expérience du locuteur, son présent, et ce qui encadre ce dernier, un passé et un futur ; c'est le *mode actualisant* (*canté, canto, cantaré*)
- l'autre fondé, non pas sur un temps d'expérience (par renoncement à la « tyrannie du moi »), mais sur un temps « conceptuel, imaginaire » [115] ; il est constitué de *formes inactualisantes* :

soit un présent *imaginaire* (*cantaba*) et son futur (*cantaría*), tous deux inactualisés,

soit deux représentés d'un « degré d'inactualité différent », l'un ouvert à l'activité du moi, un « présent-futur indifférencié » (*cante*), l'autre, plus abstrait, « fermé à cette activité » (*cantara, cantase*); deux représentés qui offrent un « dégradé d'inactualisation » [120], qui va de la forme en *-e/-a*, encore liée au présent d'énonciation, à la représentation du temps la plus abstraite : la forme en *-ra*.

La suite du chapitre met en valeur la « compétence du locuteur », son « savoir-dire », ce niveau « intermédiaire » entre la *langue* – champ de la signifiante – qui relève de la tâche du linguiste, et le *discours* – champ de l'effectif –. C'est à ce niveau que se constitueraient les périphrases verbales (entre autres, la combinaison *haber* + participe passé), que se logeraient les changements diachroniques ou les variations diatopiques (par exemple, l'espagnol américain).

Le bilan conclusif de ce chapitre vante les mérites de la linguistique du signifiant, qui « accorde la primauté de sa réflexion au signe linguistique et à la relation bi-univoque entre le signifiant et le signifié » [128].

La théorie retenue, exposée avec les mêmes qualités analytiques que pour la critique de la règle de la concordance des temps, suscite en moi quelques réserves. Depuis que je me suis intéressé au système verbal espagnol, j'ai toujours pris pour fondement de son organisation le présent du « mode indicatif », le « subjonctif » apparaissant comme un décalage par rapport à cette base. Je ne peux donc qu'applaudir au renversement de la chronogénèse guillaumienne, surtout quand elle est assumée par des guillaumiens eux-mêmes. Par ailleurs, la différence entre les paradigmes personnels à 6 formes et ceux à 5 ne pouvait échapper à mon attention ; j'allais même jusqu'à déclarer que « il ne s'agit pas d'un pur hasard morphologique » (*La personne grammaticale et la langue espagnole*, 1983, Publications de l'Université de Rouen et Editions Hispaniques Paris, p. 75). De là à transférer l'imparfait et le conditionnel de l'ex-indicatif dans un « mode antiactualisant », où ils cohabiteraient avec toutes les ex-formes subjonctivales, tout en se distinguant de celles-ci, il y a un pas que je ne suis pas prêt à franchir. D'ailleurs, toujours sur le plan des signifiants, pourquoi se désintéresser des correspondances désinentielles observables, soit à « l'indicatif », entre le conditionnel et le futur ou l'imparfait, soit de mode à mode, entre les présents de l'indicatif et du « subjonctif », entre le prétérit de l'un et les imparfaits de l'autre ? En fait, toute forme qui n'est pas du présent de l'indicatif est, du même coup, inactualisante. D'autre part, comment faire fi de la différence de comportement évidente entre les « traditionnels » modes indicatif et subjonctif, une différence rendue sensible par « le classement des effets discursifs qui n'est pas, en soi, une mauvaise chose » [92] ? Comment oublier que ce mode subjonctif se cantonne surtout dans les

propositions subordonnées ? Et que, quand il lui arrive de figurer en principale, ce n'est qu'avec une valeur d'optatif, une modalité bien particulière, un dire spécial ?

Le chapitre 3 (41 p.) propose de réexaminer les cas de non-concordance temporelle entre verbe de la principale et verbe de la subordonnée à la lumière de la nouvelle théorie modale, en montrant qu'il n'y a pas de dépendance « obligatoire » entre le temps des deux verbes. Ce qui compte, c'est la visée inactualisante du locuteur et la façon dont il en use. Ainsi les verbes dits « perspectivants » de la principale aboutissent forcément à inactualiser l'événement de la subordonnée, à le situer dans une « ultériorité obligée » ; en conséquence, un tel verbe au passé dans la principale autorise aussi bien la forme inactualisante en *-ra/-se* que celle en *-e/a* dans la subordonnée. Même possibilité de choix après des verbes ou des locutions « qui manifestent, dans la principale, un point de vue critique, une mise en débat, une alternative... » [132], quel que soit le temps de ces verbes. Tout dépend du degré d'inactualité retenu par le locuteur : avec la forme en *-e/a*, le repérage est rapporté au moment de l'énonciation, alors que, avec celle en *-ra/-se*, l'événement inactuel, détaché de tout lien avec le temps d'expérience du locuteur, est conçu dans la plus grande abstraction : « cette possible alternance est donc le résultat du choix du locuteur de moduler l'inactuel en fonction de son intention discursive, et n'est pas à mettre sur le compte du temps du verbe de la principale » [137]. Affirmation illustrée par de nombreux exemples – toujours tirés de la presse et de la littérature contemporaines, américaines ou péninsulaires – où l'on trouve, dans la subordonnée, les formes inactualisantes en *-e/-a* et en *-ra/-se*, coordonnées ou alternées dans un même mouvement, quel que soit le temps du verbe de la principale. Il en est de même dans le cas des discours rapportés entre guillemets, une pratique fort répandue dans la communication médiatique.

Dès lors la « concordance des temps » ne repose plus sur l'opposition intermodale entre le mode indicatif de la principale et le subjonctif de la subordonnée, mais sur deux sortes de concordances :

- l'une, intermodale, du mode actualisant (présent, futur, passé actualisés) au mode inactualisant (formes en *-e/-a* ou en *-ra/-se*),
- l'autre, intramodale, à l'intérieur du mode inactualisant : des présent, futur inactualisés, formes en *-e/-a* ou *-ra/-se* à, dans la subordonnée, les formes en *-e/-a* ou en *ra/-se*.

Et, si on veut bien tenir compte du fait que le locuteur a la faculté de tout actualiser en mettant en relation des événements uniquement sous mode actualisant, on peut en arriver à la conclusion suivante : plutôt que traiter de « concordance des temps » ou de concordance modale, mieux vaut parler « en terme d'occupation d'espaces temporels », qui se définissent soit par rapport au « Moi locuteur », soit par rapport au « Moi en tant qu'observateur de lui-même et de son propre univers » [148].

Toutes ces considérations donnent à réfléchir sur la subordination, à « repenser la subordonnée ». Il est nécessaire de réagir contre l'approche « verbocentrique », où tout est décidé par le verbe principal, contre la suprématie établie et défendue – même chez certains guillaumiens (par exemple Molho) – de la proposition principale sur la subordonnée, et, conséquemment, de l'indicatif sur le subjonctif. Pour l'auteure, « le locuteur est tout aussi présent dans la subordonnée que dans la principale » – ce qui n'est guère niable –, « puisque chaque forme verbale est le résultat d'un choix en fonction de la visée

actualisante ou non, émanant du locuteur-observateur », et le fruit d' « un jeu des espaces temporels concrètement occupés par le locuteur-observateur » [153].

Enfin, à partir d'une étude de Y. Macchi (2006), l'auteure s'attache au même mécanisme profond qui semble opérer dans la phrase simple et dans la phrase complexe. Ainsi la subordonnée substantive vient clore la transitivité du verbe principal comme le substantif le fait avec le verbe dont il est complément ; la subordonnée relative ou « adjective » permet aussi, à l'aide du relateur *que*, de saturer la transitivité du substantif ; la subordonnée circonstancielle ou « adverbiale », par l'intermédiaire d'une conjonction, relance la transitivité phrastique et, le cas échéant, peut servir de cadre d'existence à l'événement principal.

À la lumière de ces données, il ne reste plus à l'auteure qu'à réexaminer la syntaxe du mode inactualisant de la phrase complexe où « les relations temporelles peuvent être envisagées selon deux cas de figure principaux ». Le plus simple est de reproduire ici le tableau de la p. 157 qui introduit une illustration finement commentée par des exemples des diverses combinaisons :

- « 1. Le locuteur met en relation deux événements qu'il conçoit absolument dépendants l'un et l'autre : sémantiquement *et* syntaxiquement (saturer le verbe dans la subordonnée substantive) ou *seulement* sémantiquement (saturer le nom dans la subordonnée adjective). L'idée visée est d'aboutir à un épuisement de la transitivité du verbe principal. Les deux événements sont conçus comme formant un seul bloc.
2. Le locuteur met en relation deux événements qu'il conçoit comme deux blocs étanches, l'un étant le cadre circonstanciel de l'autre ».

Le second cas est particulièrement développé par les divers types de subordonnées adverbiales : finale, temporelle, concessive, conditionnelle et de comparaison. Ce que Mme Gabrielle Le Tallec-Lloret tente de démontrer – et la théorie généreuse en formes du « mode inactualisant » lui en offre les moyens – c'est que « la marge de manoeuvre du locuteur existe encore dans la subordonnée, là où il peut faire le choix d'un degré d'inactualité » [170].

C'est sur ces perspectives, sur ces ouvertures d'ordre syntaxique que s'achève cette étude dense et suggestive. Au total, un talent universitaire et une compétence indéniables au service d'une théorie des modes et temps verbaux de l'espagnol qui, à nos yeux, reste discutable.

Jack SCHMIDELY

Galloromania

Claire Blanche-Benveniste, *Le Français. Usages de la langue parlée*, avec la collaboration de Pierre Martin pour la prosodie, Leuven/Paris, Peters, 2010, 241 pages (« Les Langues du monde », coll. de la Société de linguistique de Paris, 3).

C'est une part importante de son enseignement et de sa recherche, jalonnés par de nombreuses publications, que notre regrettée collègue Cl. Blanche-Benveniste a consacrée au français parlé. Elle n'a cessé d'œuvrer pour défendre et illustrer un objet d'étude trop souvent considéré comme un terrain de jeux de seconde division, avec ce préjugé tenace qui fait de l'écrit la variété haute de la langue tandis que l'oral représenterait la variété basse, celle où l'on s'exprimerait trop souvent « avec des fautes d'orthographe » !

Sous un titre un peu large (en fait, il s'agit presque uniquement des usages du français en France et le lexique y est réduit à la portion congrue, les corpus rassemblés ne se prêtant guère à des conclusions utiles), l'autrice (un féminin qui sonne autrement à l'oral que *auteure*) nous livre sous forme d'un catalogue raisonné une approche grammaticale très précise, fondée sur de nombreux exemples, des usages dans les domaines phonétique et phonologique, morphologique, syntaxique, avant de s'attarder sur une étude des énoncés et sur la notion de « texte » oral.

L'ouvrage fourmille de nombreux exemples pris sur le vif, qui montrent une oreille toujours aux aguets, dépassant les données des corpus utilisés, qu'il s'agisse de capter les intonations du slogan « Vous êtes *bien* sur Radio classique » [35], telle précision d'un animateur de radio : « France informations au pluriel point com » [55] ou cette question d'un garçon de café parisien interrogeant ses clients : « Que sera-ce, Horace ? » [63].

On voit tout simplement que l'oral, comme l'écrit, a ses règles et que le français parlé ne saurait être uniforme, compte tenu notamment des situations de discours : « discours officiel » ou « discours de cérémonie », qui diffèrent du « discours familier ». C'est principalement d'une longue et attentive observation de ce dernier que l'autrice dégage et exemplifie un certain nombre de tendances et de règles. Au fil des pages, on note le constat de l'obsolescence de l'opposition entre le futur et le conditionnel, par exemple dans *j'irai* vs *j'irais*, très souvent neutralisée au profit de [ʒi're] ; on voit aussi que les formes du pronom relatif ne sont pas toutes solubles dans un *que* passe-partout comme l'envisageait Henri Frei. On appréciera les études sur les énoncés [160-197], qui constituent une très fine analyse des tendances lourdes qui distinguent l'oral familier des prises de parole publique.

Deux réserves de détail : abondants, les exemples sont parfois moins heureux, notamment lorsqu'ils sont de seconde main. Il ne faut pas entendre longtemps parler un Lorrain pour récuser l'affirmation que « dans toutes les régions, on prononce [o] et non [ɔ] en syllabe ouverte finale » [21] ; quant aux Alsaciens qui prononcent « français [vrâ:'sɛ] » [22], ils sont devenus rares. On est par ailleurs surpris de lire que « le suffixe *-ière*, souvent pris pour désigner des objets, *cuisinière*, *jardinière*, ne permet pas de créer des féminins de noms de personne qui s'opposeraient à *cuisinier*, *jardinier* » et que le

« recours le plus naturel est d'utiliser les classificateurs *homme, femme [...] une femme cuisinier* » [59]. Adieu donc *chancelière, chiffonnière* et les autres !

L'ouvrage se clôt sur un constat un peu désabusé : l'absence de « bons modèles de langue parlée en public ». À quand l'équivalent du *Bon usage* pour le français parlé ?

Pierre RÉZEAU

Ligia Stela FLOREA / Catherine FUCHS, avec la collaboration de Frédérique MÉLANIE-BECQUET, *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*, Paris, Ophrys (Collection *L'essentiel français*), 2010, xxiii + 269 pages.

Jacques FRANÇOIS, *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Leuven-Paris, Peeters (collection *Linguistique* publiée par la Société de linguistique de Paris, volume XCII), 2007, xii + 343 pages.

Il est naturel de présenter parallèlement ces deux ouvrages dédiés aux verbes du français moderne et notamment à leur sémantique, bien que ces deux ouvrages ne visent pas tout à fait le même public. Dans ce qui suit, les ouvrages seront présentés séparément, et une brève comparaison sera faite à la fin.

Le *Dictionnaire des verbes du français actuel* contient environ 2500 verbes avec la liste de leurs constructions et des paraphrases pour représenter leur sens. Il indique la prononciation de l'infinitif, ainsi que l'auxiliaire que prend le verbe¹.

Chaque verbe se présente avec une seule entrée. Pour la plus grande partie des verbes, cela fournit à l'utilisateur une image pédagogique, facile à saisir, du verbe et de ses constructions. Prenons comme exemple le verbe *congédier*. L'infinitif est imprimé en lettres rouges, ce qui facilite son repérage ; il est accompagné de la notation phonétique et du choix d'auxiliaire, qui est *avoir*. Ensuite est indiquée la construction, précédée du symbole ■, accompagnée de deux exemples illustratifs et de leur synonymes, précédés du symbole ►, soit :

V + SN ■ *congédier un visiteur importun* ► éconduire, ■ *congédier un ouvrier* ► licencier ; renvoyer.

Dans le cas de verbes ayant des sens qui varient suivant la syntaxe, sans pour autant constituer des verbes homonymes, les différents sens sont indiqués à l'aide de chiffres. Prenons comme exemple le verbe *débiter*. Pour ce verbe, le dictionnaire distingue un premier sens (1), paraphrasé d'abord par *couper* et *découper*, et illustré par l'exemple suivant : *débiter un sapin à la scie*. Ensuite, ce même sens (1) est illustré par des exemples

¹ A la page xi de l'introduction il est signalé que le dictionnaire renseigne le lecteur sur la conjugaison du verbe « en particulier l'auxiliaire qu'il sélectionne ». En réalité, l'information concernant la conjugaison se limite au choix de l'auxiliaire, comme il est précisé à la page xiii. Cette information est-elle vraiment utile pour tous les verbes ?

assez différents, tels *le commerçant débite de la farine* (synonyme de *vendre*), *Jean débite des phrases par cœur* (synonyme de *dire*), *l'usine débite combien par jour?* (synonyme de *produire*). Le second sens (2) est illustré par *débiter un compte d'une somme de mille euros*, et paraphrasé ainsi : 'enlever mille euros d'un compte'. Les auteures suivent en cela les distinctions du Petit Robert, qui se basent sur des considérations d'ordre étymologique, ce qui semble pourtant moins pertinent pour un ouvrage comme le *Dictionnaire*, qui est strictement synchronique.

Dans l'exemple suivant, consacré au verbe *déboucher*, on se demande si le principe de la numérotation des sens, et surtout si le principe de leur succession de présentation sont bien motivés. Le dictionnaire distingue quatre constructions et deux sens. Il commence avec le deuxième sens (sens 2) qui présente la construction V + SN *déboucher une bouteille de vin*, paraphrasé par *ouvrir*. Après, nous avons la seconde construction V prép SN, illustré par *le cortège débouche de la rue Censier*, paraphrasé par *arriver; sortir*, et qui illustre en même temps le premier sens de *déboucher* (sens 1). Les deux dernières constructions illustrent le deuxième sens, mentionné au début (sens 2) ; il s'agit de SN se V : *sous l'effet de la chaleur, la bouteille s'est débouchée* (synonyme de *s'ouvrir*) et se V + SN : *Marie s'est débouché l'oreille* (synonyme de *se désobstruer*). Une telle présentation risque fort de perturber l'utilisateur.

Dans le cas de véritables verbes homonymes, dont les différences de sens ne sont pas nettement liées aux différences de construction, tels *causer* ('bavarder / parler' ou 'provoquer'), *louer* ('prendre en location' ou 'féliciter'), *voler* ('se déplacer dans les airs' ou 'dérober'), les auteures ont choisi d'adopter le même système de présentation que pour les verbes dont les différences sont plus clairement liées à de telles différences. Ce choix a incontestablement l'avantage de la simplicité et de l'homogénéité de la présentation, mais pour les linguistes, c'est tout de même confondre deux situations essentiellement différentes, mais qui sont, certes, parfois difficiles à distinguer en pratique.

À propos de numérotation, il faut mentionner une innovation intéressante qui concerne l'identification des compléments. La numérotation des compléments permet de repérer ceux-ci dans le cas de verbes synonymiques ayant des constructions diverses. Un exemple illustratif est donné dans l'introduction à la page vii. Il s'agit de *débarrasser*, illustré par *débarrasser la table des assiettes sales*, paraphrasé par 'enlever qqch² de qqch¹'. Pour les synonymes *ôter* et *enlever*, une construction syntaxique différente est signalée : 'ôter / enlever qqch² à qqn¹'. Dans d'autres cas, par exemple *charger*, on se serait attendu à une présentation par permutation, afin de mettre en évidence le lien entre les deux constructions-types *charger du foin sur le camion* – *charger le camion de foin*. C'est là un cas de permutation bien connu, mais pourtant pas signalé dans cet ouvrage.

Le niveau de granularité sémantique implique toujours un choix difficile, et qui est évidemment lié à la taille et à l'ambition de l'ouvrage. De ce choix dépend, bien sûr, le nombre de constructions à distinguer. Prenons les cas de *manger* et de *boire*. Pour le premier de ces deux verbes assez comparables, le dictionnaire distingue trois possibilités de construction :

- SN + V illustré par *Pierre n'a pas mangé depuis deux jours*
- V + SN illustré par *manger de la viande*
- V + SN + Adj illustré par *sa soupe, il la mange chaude*

Avec le verbe *boire*, il distingue les cinq suivantes, accompagnées de leurs exemples illustratifs :

- SN + V *cette éponge boit bien*
- V + SN *boire de l'eau*
- V + SN + Adj *son thé, il le boit brûlant*
- V à SN *boire à la bouteille*
- SN se V *le vin rouge se boit chambré*

À propos de ces entrées, plusieurs commentaires s'imposent. Tout d'abord, il faut constater la cohérence de la présentation du dictionnaire concernant les schémas V + SN et V + SN + Adj dans le cas des verbes *boire* et *manger*. Par contre, pour les verbes *consommer* et *déguster*, on ne trouve pas le schéma V + SN + Adj, pourtant possible, puisqu'on peut dire : *la vengeance est un plat qui se mange, se consomme, se déguste froid*. On peut légitimement se poser la question de savoir si cette construction V + SN + Adj est spécifique à un petit nombre de verbes lexicaux ou, au contraire, s'il ne s'agit pas plutôt d'un phénomène de syntaxe commun à un grand nombre de verbes qu'il ne serait pas possible de mentionner tous dans le cadre d'un dictionnaire relativement restreint. Dans ce dernier cas de figure, il serait, par contre, utile de mentionner ces constructions, par exemple à l'aide d'un symbole spécifique.

Cette question est pertinente aussi pour la cinquième construction du verbe *boire*, construction « passive », qui se retrouve également avec un grand nombre de verbes, y compris les verbes *manger*, *consommer*, *déguster* – comme le prouve l'exemple qui vient d'être cité. Nous touchons là au problème fort délicat, et inhérent à tout dictionnaire, de savoir comment déterminer la limite entre un dictionnaire et une grammaire. Car si les phénomènes de grammaire communs à un grand nombre de verbes sont insérés dans la description de chaque verbe individuel, cela revient à répéter une partie de la grammaire à propos de chacun de ces verbes.

Finalement, on se demande pourquoi le dictionnaire ne cite pas, pour illustrer l'emploi SN + V avec le verbe *boire*, un exemple parallèle au verbe *manger*, à savoir un cas comme *Pierre n'a pas bu depuis deux jours*. Là encore, il s'agit d'un phénomène plus général, à savoir la possibilité ou l'impossibilité pour certains verbes transitifs d'omettre leur complément d'objet direct, et avec un effet de sens particulier.

Les choix qui ont été faits par les auteures et pour lesquels le public sera inévitablement partagé, nous semblent avoir été faits dans un souci constant de présenter ce qui a été jugé constituer l'essentiel à propos de chaque verbe, mais sans alourdir la présentation. Il y a des cas, pourtant, où la simplification de la présentation nuit à la clarté, des cas qui risqueraient d'induire les apprenants de français en erreur. Un tel cas est le refus de distinguer les homographes, mentionné plus haut. Un autre est la notation à + SN. Il est clairement signalé dans l'introduction (page xvi) que cette notation couvre des réalités de nature très diverse : « **V à SN** désigne tantôt une relation entre le verbe et le complément indirect régi (*appartenir à qqn*; *manquer à sa promesse*; *nuire à la santé*), tantôt une relation entre le verbe et le circonstant régi (*aller à Paris*; *boire à la bouteille*; *frapper à toutes les portes*). Quand le syntagme **à SN** équivaut à un datif possessif (*les yeux cuisent à Jean*), il est généralement remplacé dans les contextes illustratifs par le pronom personnel au datif (*les yeux lui cuisent*). » Ainsi, les auteures distinguent

clairement, dans leur propre analyse grammaticale, 1° les cas de valence verbale, avec un verbe régissant le datif, impliquant que le syntagme **à + SN** équivaut à un pronom datif (*appartenir à qqn ; manquer à sa promesse ; nuire à la santé*), 2° les cas de verbes accompagnés d'un complément circonstanciel, impliquant que le syntagme **à + SN** n'équivaut pas au pronom *lui*, mais plutôt au pronom *y*, et 3° la possession inaliénable, qui se rencontre avec un certain nombre de verbes, sans qu'on puisse lui conférer le statut de complément valenciel, mais plutôt celui d'un syntagme discontinuel, pour lequel **à + SN** correspond à un déterminatif possessif (*les yeux cuisent à Jean, les yeux lui cuisent, ses yeux cuisent*)². À ces trois cas s'ajoutent encore un autre cas qui n'est pas mentionné par les auteures à la page xvi, à savoir 4° les verbes régissant un complément **à + SN** mais qui n'est pas un circonstanciel, et qui ne correspond pas à un datif, tel *penser*, illustré par *penser à ses intérêts, aux autres*. Si les francophones n'ont sans doute pas de problèmes pour démêler ces cas, les apprenants de français, auxquels s'adresse aussi cet ouvrage, n'ont pas d'indications pour savoir comment distinguer correctement les cas de figure mentionnés ici, et ils risquent de confondre les formes *y*, *lui*, *leur*, *à lui*, etc. en transposant les schémas contenant la notation **à + SN**. Les auteures auraient pu inventer un symbole pour distinguer les différents équivalents du syntagme de **à + SN** (et, *mutatis mutandis*, pour des cas similaires concernant le syntagme **de + SN**, par exemple).

Pour conclure, il s'agit ici d'un dictionnaire dont le format, la présentation et la mise en page permettent une utilisation facile, rapide et pédagogique. Les choix faits par les auteures sont clairement expliqués dans l'introduction et ils sont motivés par un souci pédagogique de simplicité de consultation. Certains usagers seront fatalement en désaccord avec les choix qui ont été faits et dont certains ont été commentés dans ce qui précède. Mais insistons encore une fois sur le fait que les décisions prises par les auteures sont explicites et cohérentes, et que certains des problèmes relevés ici sont inévitables pour tout dictionnaire, et non pour celui-ci en particulier. L'ouvrage sera certainement d'une grande utilité pour le public auquel il est destiné : apprenants, enseignants et traducteurs.

Le deuxième ouvrage, *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, diffère du précédent par sa visée mais non par sa problématique. C'est une étude théorique et expérimentale sur la polysémie verbale, suivie d'une exemplification de la partie théorie sur un nombre restreint de verbes et d'une étude sur corpus de la fréquence des constructions. L'ouvrage est le fruit des recherches effectuées au Laboratoire CRISCO de l'Université de Caen. Ce laboratoire développe un *Dictionnaire électronique de synonymes* (DES), basé sur l'ensemble des liens synonymiques rassemblés et symétrisés, provenant de dictionnaires existants (l'auteur se réfère aux anciens dictionnaires de synonymes comme Bénac 1956, Lafaye 1858, Guizot 1864, et aux ouvrages plus récents comme Bailly 1947, Du Chazaud 1979, *Le Grand Larousse de la langue française* et *le Robert* en six volumes etc.). Les informations de ces dictionnaires sont organisées dans un réseau

² À propos de la possession inaliénable, on se demande, ici encore, quelle est la part de la grammaire et celle d'un dictionnaire. La possession inaliénable est une construction qui se rencontre avec un grand nombre de verbes, et il est superflu, pour ne pas dire impossible, de mentionner cette construction avec tous les verbes qui la permettent. Il est prévisible qu'un dictionnaire, même aussi soigneusement élaboré que celui-ci, ne puisse être complètement cohérent. En effet, il la mentionne à propos du verbe *tordre* (*il lui tord le bras*), mais pas à propos des verbes *casser* et *tirer*, avec lesquels elle est également possible : *il lui casse/tire les oreilles*.

de plus de 450.000 liens synonymiques reliant environ 45.000 lexèmes. Les synonymes sont organisés dans des matrices qui permettent la hiérarchisation entre eux, ainsi que le calcul de la distance entre les synonymes. Ensuite est visualisée la compatibilité entre constructions synonymiques. Finalement, pour un petit nombre de verbes sélectionnés, la fréquence des constructions est examinée dans un corpus journalistique (*Le Monde*) et littéraire (les romans de la base *FRANTEXT*).

L'ouvrage débute par la présentation succincte des travaux consacrés à la polysémie verbale depuis une vingtaine d'années, dans le but de signaler les particularités du DES par rapport à ces traditions. Après une courte présentation, l'auteur discute un peu plus en détail les trois approches suivantes : celle de *FrameNet* (Fillmore et Atkins), *l'analyse psychomécanique* de Picoche et *l'analyse en formes schématiques* de Franckel, Paillard & Saunier, inspirée des théories de Culioli. Les préférences de l'auteur ne sont pourtant pas précisées. Les chapitres suivants contiennent la présentation du DES (chapitre 2), l'espace sémantique de neuf vedettes (chapitre 3), l'étude des liens entre la sémantique et la syntaxe, illustrée par l'étude de six verbes (*affecter*, *appeler*, *charger*, *manquer*, *rapporter*, *relever*) (chapitre 4), examinés dans les corpus. L'ouvrage se termine par un excellent « Bilan et ouverture », fruit des réflexions de l'auteur sur les limites et les perspectives du projet DES.

Cet ouvrage, on l'aura compris, est à contre-pied du *Dictionnaire* ; tout d'abord parce que sa classification est basée sur un seul critère, qui est sémantique, alors que le *Dictionnaire* se sert de critères formels et sémantiques. Ensuite, l'originalité de l'approche choisie par l'auteur pourrait être qualifiée d'«écologique» dans un sens très précis : l'auteur désire réutiliser les sources disponibles pour ensuite se baser sur les résultats analysés et hiérarchisés, afin de proposer une nouvelle présentation, très exhaustive, de la polysémie lexicale.

Afin de présenter les résultats concrets de la *cartographie de la polysémie verbale*, et afin de permettre une comparaison entre les deux ouvrages traités ici, je vais résumer dans ce qui suit la présentation parallèle d'un seul verbe auquel je me suis déjà référée à propos du *Dictionnaire* de Florea & Fuchs, à savoir le verbe *charger*, qui est aussi étudié par Jacques François. Le *Dictionnaire* propose pour le verbe *charger* les cinq distinctions suivantes basées sur les différences syntaxiques et sémantiques, avec chacune leurs sous-distinctions. La vedette est constituée par le schéma syntaxique (V + SN, V + SN de SN, V + SN prép SN, V + SN de Inf, SN se V). La présentation suivante reproduit celle du dictionnaire :

- Le schéma V + SN présente huit constructions. La première, comme les sept suivantes, est précédée du symbole ■ ; elle est illustrée par ~ *un camion* ; *une embarcation*, avec indication du synonyme ► *lester* ; la deuxième construction est illustrée par l'exemple *le taxi a chargé un client*, avec indication des synonymes ► *prendre*, *embarquer* ; la troisième construction est illustrée par ~ *un fusil*, *une caméra*, et son synonyme est ► *armer* ; la quatrième construction est ~ *une pipe*, *un poêle*, dont le synonyme est ► *remplir*. La cinquième construction est illustrée par l'exemple *Les témoignages chargent l'accusé*, avec, comme synonyme ► *accabler* ; la sixième construction est signalée par ~ *un portrait*, dont le synonyme est ► *forcer* ; la septième signalée par ~ *un récit*, dont le synonyme est ► *alourdir* et, finalement, la huitième est illustrée par l'exemple *La police charge les manifestants*, dont le synonyme est ► *attaquer* (par une charge).

- Le schéma V + SN *de* SN présente trois constructions. La première est signalée par ~ *qqn de paquets*, dont le synonyme est ► *encombrer*; la deuxième est signalée par ~ *qqn d'un crime*, dont le synonyme est ► *accuser*; ou bien *attribuer qqch² à qqn¹*; la troisième construction est illustrée par ~ *un avocat de la défense d'un accusé* et son synonyme est ► *confier qqch² à qqn¹*.
- Le schéma V + SN prép SN a les deux constructions suivantes: ~ *un paquet sur l'épaule de qqn*, dont les synonymes sont ► *mettre* et *placer*, et la deuxième, ~ *un client dans le taxi*, dont les synonymes sont ► *embarquer* et *prendre*.
- Le schéma V + SN *de* Inf présente une seule construction: ~ *un coursier de délivrer un colis* et son synonyme est ► 'confier à un coursier le soin de délivrer ...'³

Finalement, pour ce verbe, le dictionnaire distingue quatre sous-groupes réfléchis, soit le schéma SN *se* V.

- Le premier groupe est illustré par *La batterie se charge automatiquement* et son synonyme est ► *accumuler de l'électricité*.
- Le deuxième groupe, *se* V *de* N est illustré par *Le ciel se charge de nuages*, avec le synonyme ► *se couvrir*.
- Le troisième, avec le même schéma *se* V *de* N, présente trois constructions, dont la première est *Il peut se ~ du repas et des invités*, avec le synonyme ► *s'occuper de*; la deuxième est illustrée par *se ~ d'une valise*, avec le synonyme ► *s'encombrer*; et la troisième est illustrée par *se ~ d'un méfait qu'on n'a pas commis*, avec le synonyme ► *assumer la responsabilité, s'accuser*.
- Le quatrième sous-groupe, *se* V *de* Inf, n'a qu'une seule construction, illustrée par *se ~ de faire les emplettes*, et le synonyme est ► *s'occuper*.

La *Cartographie de la polysémie verbale* présente le même verbe *charger* sur 12 pages du chapitre 3 [163-174]. Ensuite, la fréquence de deux constructions de ce verbe est examinée à l'aide des corpus, dans le chapitre 4, section 4 [270-276]. Ces précisions suffisent pour montrer les différences de visée entre les deux ouvrages. Les dictionnaires analysés qui constituent la base de référence comportent un nombre variable d'articles de ce verbe, allant d'un seul (dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé*, par exemple)⁴ à 19 entrées (Dubois & Dubois-Charlier, *Les Verbes Français*)⁵. Le DES répertorie 75 synonymes du verbe, dont une composante principale (*accabler, accuser, affréter, aggraver, alourdir, amplifier [...] faire, foncer, fondre, forcer, fouler, frapper [...] peser, placer, porter, poser, pourvoir, prendre* etc.) qui permet une distinction de 8 foyers de synonymie ou synonymes centraux, et trois composantes isolées: *mettre sur le dos de; pimenter; tarabiscoter*. À partir de ces synonymes, l'auteur construit un arbre de spécification sémantique pour en dégager huit entrées, sept pour le verbe *charger*, et une pour le verbe réfléchi. Je souligne, encore une fois, que contrairement au *Dictionnaire*, pour lequel le critère distinctif pour établir une entrée est le schéma syntaxi-

³ Une petite incohérence: cette périphrase est le seul équivalent synonymique du verbe *charger* qui soit signalé entre les symboles ' '.

⁴ *Trésor de la Langue Française Informatisé* (2004), version élaborée par Dendien, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.

⁵ Dubois, J. / Dubois-Charlier, F., 1977. *Les Verbes Français*, Paris, Larousse.

que, le critère distinctif de la *Cartographie* est sémantique. La *Cartographie* distingue huit entrées, sur lesquelles les entrées 3 et 6 sont considérées comme interconnectées, et ensuite groupées pour ne former qu'une seule entrée. On pourrait se demander si les entrées 2 et 3 ne seraient pas interconnectées. Mais il faut se rappeler que les liens entre entrées sont établis de façon automatique selon l'information des dictionnaires de base.

- *charger* (1) – synonyme de *grossir*, voir aussi : *exagérer, aggraver, amplifier, augmenter, dramatiser* etc.,
- *charger* (2) – synonyme d'*attaquer*, voir aussi : *accuser, fondre, calomnier, foncer, incriminer, noircir, inculper* etc.,
- *charger* (3) – synonyme d'*accabler*, voir aussi : *condamner, grever, frapper, imposer, imputer* etc.,
- *charger* (4) – synonyme de *mettre*, voir aussi : *arrimer, disposer, empiler, placer, porter, prendre, embarquer* etc.
- *charger* (5) – synonyme de *garnir*, voir aussi : *affréter, emplir, munir, recouvrir, remplir, pourvoir, lester* etc.
- *charger* (6) – synonyme de *surcharger*, voir aussi : *alourdir, encombrer, combler, écraser, truffer, enchaîner* etc.
- *charger* (7) – synonyme de *faire*, voir aussi : *commettre, déléguer, employer, préposer*.
- *se charger* (8) – pour lequel sont distingués deux synonymes principaux : *assumer, endosser, prendre en charge* etc. et d'autre part le sens météorologique, avec les synonymes *se couvrir, se noircir*.

Dans son chapitre 3, Jacques François compare sa classification à celle, syntaxico-lexicale, de Dominique Willems (2002)⁶, qui distingue quatre constructions pour *charger* dans son emploi non-pronominal. L'approche de Willems lui permet justement d'établir les correspondances non signalées dans le *Dictionnaire*, telles *charger qqch² de qqch¹* et *qqch² charger qqch¹*, correspondances qui ne semblent pas intéresser l'auteur de la *Cartographie*, et qu'il pense avoir incluses dans sa présentation sémantique. Par contre, il fait remarquer que certains sens, tel *grossir*, sont absents de l'étude de Willems. Ce sens apparaît d'ailleurs dans le *Dictionnaire*, sous l'entrée V + SN, dans les constructions 6 et 7. Celles-ci gagneraient sans doute à être groupées, comme le fait Jacques François.

L'analyse sur corpus des deux types de construction présentés par Jacques François dans son chapitre 4, *qqn charge qqn de INF* et *qqn charge qqn de SNdéverbal / qch*, étonne par la différence accusée de fréquences selon le corpus utilisé. Fait fort intéressant pour toute recherche portant sur le lien entre entrées et genres (je renvoie, à ce propos, aux observations intéressantes faites par Jacques François, ainsi qu'à l'analyse contrastive entre genres différents dans Andersen & Schøsler 2002)⁷.

⁶ Willems, Dominique, 2002. « La lexicographie à l'épreuve de la syntaxe et de l'usage : le cas du verbe *charger* », in : Bartning, Inge / Falk, Johan *et al.* (ed.), *Mélanges publiés en hommage à Gunnar Engwall. Acta Universitatis Stockholmiensis* 20, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 343-350.

⁷ Andersen, Hanne Leth / Schøsler, Lene, 2002. « La complémentation », in : Jansen, Hanne / Polito, Paola / Schøsler, Lene / Strudsholm, Erling (ed.), *L'infinito e oltre*. Odense, Odense University Press, 273-294.

En guise de conclusion, ces deux ouvrages s'adressent aux personnes intéressées par la polysémie verbale du français moderne. Pour les utilisateurs cherchant de l'information sur un verbe ou sur une construction dans une situation d'utilisation pratique, c'est au *Dictionnaire* qu'ils doivent s'adresser. Pour ceux qui désirent examiner de plus près la multitude de sens d'un verbe donné, et en considérer la distribution dans les corpus, ils ont à leur disposition au moins une esquisse, appliquée sur un petit nombre de verbes, de ce que peut offrir l'approche très originale du DES.

Lene SCHØSLER

Patrice BRASSEUR, *Atlas linguistique et ethnographique normand. Volume IV*, Caen, Office universitaire d'études normandes, Presses universitaires de Caen, 2011, cartes n^{os} 1069-1400.

La persévérance de l'auteur et le recours à un nouvel éditeur ont permis de mener à son terme la publication de l'inventaire lexical des enquêtes dialectales en Normandie que le précédent éditeur avait arrêtée. Cela s'accompagne du retour au format primitif qu'avait abandonné le troisième volume et d'une réduction de la taille du fond de carte pour dégager des marges où loger des listes nombreuses. Les bibliophiles regretteront le disparate des formats, des couleurs des couvertures et des échelles cartographiques ; les linguistes se réjouiront de la masse de données que ce nouveau dispositif permet de fournir. Ce quatrième volume comporte ainsi 332 cartes et un millier de listes plus ou moins fournies. S'y ajoutent, à la fin du volume, dix pages de données supplémentaires aux cartes des trois volumes précédents. Même lorsqu'elles sont chargées par des doubles, triples, quadruples, voire quintuples réponses, dans certains points, les cartes, comme 1251 « faire enrager, agacer », restent lisibles tout en livrant un nombre remarquable de matériaux.

La particularité de ce nouveau volume est qu'il ne concerne plus du tout la vie agricole ni même la vie à la campagne comme les précédents, mais exclusivement la vie humaine en général, sous les aspects du corps humain, des fonctions naturelles, des gestes, des maladies, des âges de la vie, des relations familiales et sociales, des métiers, des affaires économiques, des jeux et loisirs, etc. Voilà un volume original dans la collection des « atlas linguistiques de la France par régions ».

La composante ethnographique, quoique secondaire, n'est pas négligeable. Les sections consacrées à la religion et aux fêtes (1290-1311) et aux croyances (1312-1316), notamment, rapportent beaucoup de notations ethnographiques qui nourrissent les marges, mais aussi des pages complètes. Ainsi le n^o 1315 ne renvoie à aucune carte, mais à quatre pages de notations sur le « mal de saint » et les « saints guérisseurs, fontaines et lieux de pèlerinage à vertus thérapeutiques » classés selon les maladies pour lesquelles on leur reconnaissait une efficacité.

Mais c'est essentiellement un atlas linguistique. Il offre bon nombre de cartes qui illustrent des phénomènes d'évolution phonétique caractéristiques du normand, comme par exemple 1226 « maçon », 1273 « nuire », 1295 « cloche », 1340 « noce », 1351 « marché », 1352 « foire », 1356 « (payer) cher », 135 « j'achète », 1397 « noir », 1400 « haut », etc. D'autres documentent un phénomène morphologique, comme l'expansion variable

d'une nouvelle désinence d'infinitif avec 1247 « pouvoir », 1248 « falloir », 1249 « devoir », 1267 « savoir », 1355 « valoir ».

Mais ce volume d'atlas est surtout un thesaurus lexical. Certaines cartes mettent en lumière la concurrence entre deux ou trois variantes, comment par exemple les normanisms reculent devant des lexèmes de diffusion plus large :

La carte 1171 « panaris » montre le recul d'une spécificité normande *fêtre* m. « panaris » (FEW 3, 582b, *FISTŪLA*) dans le Cotentin et à Jersey, alors que Du Pineau au milieu du 18^e siècle l'entendait encore autour de Saint-Lô, devant *tourniolle* f. (d'où *tourniou* m. et *tourniant*) qui s'est diffusé depuis le français populaire où il est attesté 'parmi le peuple' (1731, René-Jacques Croissant de Garengot, *Traité des opérations de chirurgie* ; 2^e éd. ; Paris : Huart ; tome 3, p. 286 ; dans la lexicographie depuis 1765, Enc 11, 808 ; FEW 13/2, 62b, *TORNARE*).

La carte 1241 « courageux » illustre la vitalité du type régional *cœuru*, en concurrence çà et là à travers toute la province avec des emprunts au français, mais elle trace aussi la ligne d'avancée, depuis l'Ile-de-France, du français populaire *actionné* que les dictionnaires n'ont enregistré depuis le 19^e siècle qu'au sens de « affairé » (FEW 24, 115a, *ACTIO*).

L'imbrication, sur la carte 1150 « roter », entre le type dominant *roter* (FEW 10, 539a, *RŪCTARE*) et le type presque aussi ancien mais limité à la moitié nord du gallo-roman *reuper/deruper* (FEW 16, 715-6, **RILP*-), localisé au nord-est et au sud-ouest de la Normandie, ne laisse pas voir comment le type *beuguer* (FEW 21, 318a) et son dérivé *beugueler* auraient pu s'infiltrer au centre de la Basse-Normandie à partir du breton *breugeud* m. « rot » (FEW 20, 6a). Une formation onomatopéique est plus vraisemblable.

Par les équivalences qu'établit le cadre onomasiologique, la carte éclaire les types lexicaux les uns par les autres :

L'étagement des différents types régionaux se lit sur la carte 1144 « facilement dégoûté », où la répartition des formes de type *maucœureux* sur les limites de la Normandie, dans le Cotentin, le Domfrontais et la Seine-Maritime, confirme que le type dominant et essentiellement normand : *malaucœureux* est une réfection du précédent (FEW 2, 1173a, *CŌR*).

Entre autres noms de la gifle, la carte 1286 documente en Basse-Normandie les types *paravirer* m. et *chatourne* f., qui s'interprètent l'un par l'autre à partir du commandement, dans la marine à voile, *pare à virer !* « prends garde à tourner » (FEW 7, 633b, *PARARE* et note 6) et de sa réponse : *ça tourne !* (FEW 7, 71b, *TORNARE* et note 78). Au milieu des nombreuses attestations variantes du type : *faire ami, faire mi, faire min, faire mimi, dire min* de la carte 1330 « faire une bise (terme enfantin) » se rencontre un certain nombre du type *faire un mi*, où s'autonomise *mi* m. « baiser » (nouveau par rapport à FEW 24, 447, *AMICUS*, -A).

Semblablement *mignon* m. « baiser (t. enfantin) » (FEW 6/2, 141a, *MIÑ*-) se dégage de la locution synonyme *faire mignon/mignonne* selon le sexe de l'enfant.

Les préfixés *bénom, ménom, sousnom* et les composés *avers-nom, faux-nom* qui se concurrencent sur la carte 1277 « sobriquet » obligent à interpréter *dénommer* « donner un sobriquet à (qn) » (1277*) comme une réanalyse du verbe français *dénommer* en tant que *nommer* préfixé par le représentant de *dis-*.

Les formes énigmatiques prennent un tout autre aspect quand elles sont placées dans leur environnement. La carte 1220 « (faire qch) tout à loisir » documente en Basse-Normandie une aire à *son lési* que le FEW ne signalait que dans le Perche (FEW 5, 309a, LÎCÈRE) et qui est une variante régionale du fr. à *loisir*. Mais il est notable qu'à sa proximité et en continuation de la locution de l'afr. *de long et de lé*, attestée elle aussi au même sens dans cette zone, apparaisse une variante de cette dernière sous la forme *de long et de laize*, dont la paronymie avec le représentant local de *loisir* ne doit pas relever du hasard. Ce l'est d'autant moins qu'on relève dans la même zone la locution *taisi-taisant*, celle-ci déjà bien connue (FEW 13/1, 26a, TACÈRE), mais aussi une innovation comme *paissi-paisant*, qui se rattache à l'adverbe régional *paisible* et la locution *tout en paix*, ou bien *péli-pélant* (FEW 23, 252b) probablement à partir de *péni-pénan* (FEW 9, 116a, POENA). La Normandie ayant conservé le substantif *lési* « loisir » et l'adjectif *lésant* « lent ; paresseux » (FEW 5, 309ab), on voit ce qui a pu nourrir les formes et le modèle, qui parallèlement engendre *bili-bilant* à partir de l'adjectif *biland* « très lent » (< www.atilf.fr/FEW >, BILANX 37).

La description des formes, plus exacte que dans les glossaires, leur localisation, bien plus précise, et leur nouveauté, parfois, sont des constantes susceptibles de modifier les analyses habituelles :

La carte 1252 « (tu nous) fatigues » documente d'abord à travers toute la Normandie le type spécifique de cette région *éluger* (FEW 16, 494a, LÿJ), mais il renseigne aussi sur ses concurrents, des expansions depuis les zones voisines comme *lapider* (FEW 5, 170b, LAPIS) ou *achaler* (FEW 2, 82b, CALÈRE).

Wartburg a voulu que *hébéter* en ce sens soit dû à l'influence sur ce verbe de *bête* et il l'a classé sous BESTIA (FEW 1, 342b) en distrayant ces données de l'article HEBETARE (FEW 4, 395b). La notation de la voyelle de la seconde syllabe du verbe systématiquement comme ouverte et jamais longue, à la différence des résultats de BESTIA (cf. ALN 797*), montre que l'influence supposée de *bête* n'est pas fondée dans ce cas ; l'introduction dans la langue populaire de cet emprunt savant s'est accompagnée d'un changement de sens, de « émousser » à « étourdir, abasourdir » où ne se manifeste aucune connotation de bêtise, d'intelligence insuffisante. Ni formellement ni sémantiquement ne se décèle une influence de *bête* dans les correspondants régionaux de *hébéter*.

Les formes de type *écaouir* et *échauvir* qui se rencontrent en Haute-Normandie se relient évidemment avec le type synonyme picard *échouir* (FEW 1, 173b) dont elles contribuent à ruiner le rattachement à *ouïr* (cf. FEW 24, 861b, note 54).

L'atlas cartographie aussi des locutions, domaine mouvant s'il en est et auquel la carte, par les interrelations qu'elle établit, est susceptible d'apporter des éclaircissements :

Sur la carte 1077 « (quand tu seras) à ton ménage » des locutions claires comme : à *ton pain*, à *ton pain gagné*, à *tes croûtes*, aiguillent sur la motivation de : à *ton chateau* (FEW 2, 229b, CANTHUS), à *tes coches* (FEW 2, 822a, CÔCCUM), à *tes biseaux* (< www.atilf.fr/FEW >, BASIOLUM 4), à *ton quêtin* (FEW 2, 1409b, QUÆRÈRE) et jusqu'à à *ton gruaou bouilli* (FEW 16, 96b, *GRÛT), puisque l'idée de base c'est celle de gagner son propre pain ou ce qui en tenait lieu.

La situation inverse est illustrée par la carte 1366 «(il a) dépensé toute sa fortune» qui rapporte des locutions de la langue populaire contemporaine : *manger/bouffer la baraque, la boutique, la grenouille* (FEW 10, 59b, *RANŪCŪLA), etc., mais aussi d'autres moins répandues comme : *manger/bouffer/maquer la calebasse* (FEW 19, 86a, QAR'A), *le bazar* (FEW 19, 33a, BĀZĀR), *saint-crépin, son saint-crépin* (FEW 2, 1346a, CRISPINUS), ou bien dont on pourrait peut-être trouver des attestations, à condition de bien les chercher, comme : *maquer la banette* (manque FEW 1, 326b, BENNA), *manger la barque* (manque FEW 1, 251a, BARCA), *manger la bricole* (manque FEW 15/1, 286, *BRIHHIL), *manger la carlingue* (manque FEW 16, 313b, KERLING), etc.

La langue populaire fait particulièrement preuve d'inventivité lorsqu'il s'agit de stigmatiser ce qui est socialement tenu pour un défaut. L'inventaire recueilli peut dépasser la trentaine de types lexicaux comme sur la carte 1282 «homme efféminé, qui s'occupe à des tâches ménagères» où se mesure la stricte division sexuelle des tâches qui prévalait dans le monde traditionnel. Le moins fréquent est la caractérisation directe comme un homme efféminé : *colin-fumelle* (à comparer à son équivalent *colin-jeannette* FEW 7, 110b, NICOLAUS). La plupart de ces dénominations se limitent à dessiner en creux les rôles féminins traditionnels :

- la maison : *maisonnier* (FEW 6/1, 240b, MANSIO) et *homme de maison* ;
- la cuisine : *marmiton, marmitonnier* (sens qui manquent FEW 6/2, 176b, MIT-) ;
- la fabrication du pain : *mitronier* (manque FEW 6/2, 183b, MITRA) ;
- la basse-cour : *tâteur de poules* (FEW 13/1, 141a, *TAXITARE) et *tâte-poules, metteur de poules à couvrir, gardien de poules à couvrir, accouveur de poules* (manque FEW 24, 88a, ACCŪBARE), *anijeur de poules* (celui-ci attesté depuis Du Fail, FEW 7, 117b, *NĪDĪCARE), *cocoponette* (FEW 9, 163a, PŌNĒRE) et *ponette, cocotier* (manque FEW 2, 823, CŌCCUM) ;
- la laiterie : *jean-de-la-laiterie, papillon de laiterie* (manquent FEW 5, 111a, LAC).

Enfin toute une série de substantifs reliés morphologiquement avec des verbes de la carte 1219 «bricoler» dénoncent ce type d'homme comme un petit travailleur, qui s'adonne à des minuties :

boronnier (manque FEW 15/1, 69a, *BARO),
bouineur (FEW 22/1, 105b),
catouille (manque FEW 2, 510b, KAT-L),
niveton (FEW 5, 295b, LĪBELLĀ) et *nivelassier*,
foutin/foutinier (FEW 3, 926a, FŪTŪERE),
nunutier (manque FEW 7, 232b, NŪLLUS),
tatasse (FEW 13/1, 141b, *TAXITARE),
tâtonnier (FEW 13/1, 142a) et *tâtonneur, totonnier*, etc.

L'option du «trésor des parlers normands» est particulièrement visible dans ce quatrième volume de l'ALN qui engrange une masse de données linguistiques et ethnographiques précisément localisées et minutieusement décrites qui enrichissent et valorisent les collectes antérieures.

Jean-Paul CHAUVEAU

Philologie et édition

The Anglo-Norman language and its contexts, edited by Richard Ingham, York (York Medieval Press) – Woodbridge (Boydell & Brewer), 2010, 196 pages.

L'anglonormand reste un sujet d'investigation particulièrement intéressant par sa richesse documentaire extraordinaire, par les études linguistiques et historiques très avancées et par son importance pour le devenir du français et de l'anglais. Deux séminaires sur l'anglonormand et les langues vernaculaires médiévales en Grande-Bretagne, tenus en 2007 et 2008, ont donné des résultats valant la peine d'être publiés. Malgré l'hétérogénéité usuelle de tels actes, l'ensemble fournit des éléments pour mieux saisir le rôle du contact entre les langues (sigle du DEAF : ActesAgnContexts).

Dans son texte d'ouverture, « Later Anglo-Norman as a contact variety of French » [8-25], Richard Ingham résume les opinions connues et plus ou moins qualifiées au sujet du français insulaire en déclin au XIII^e siècle et pratiquement éteint vers la fin du XIV^e siècle, pour documenter ensuite le contraire (cp. MöhrenLand 60-65). L'analyse statistique des textes de l'Anglo-Norman Hub retrouve par exemple la fameuse tendance à généraliser la conjugaison en *-er* sur les autres dans seulement 3,4 % des 8496 occurrences relevées (textes datés entre 1250 et 1400, en plein 'déclin' donc). À la fin, Ingham propose d'orienter les recherches en définissant l'anglonormand comme une variante de contact du français, subissant des influences de l'anglais et influençant l'anglais¹.

Dans son texte de clôture, « The transmission of later Anglo-Norman: Some syntactic evidence » [164-182], Ingham approfondit ces réflexions en examinant le genre des noms pouvant paraître instable à partir de l'amuïssement du schwa final en anglo-normand (deuxième moitié du XIII^e s.), mais qui était correct à 100 % dans un corpus de textes datés de 1280 à 1320. D'autre part, le tableau change vers la fin du XIV^e s. : les erreurs augmentent, sans toutefois atteindre cette confusion totale connue du *law French* du XVI^e siècle. Il en est de même des pronoms clitiques [174-176]. Cette qualité soutenue du français, s'exprimant aussi par une participation aux évolutions linguistiques sur le continent, demande des explications, car elle a été maintenue jusqu'à une époque bien postérieure à la période qui connaissait encore des Anglais nés avec le français comme langue première en nombre significatif (XIII^e s.). Legge, Trotter et d'autres ont observé que le français des commerçants et des littéraires dénotait une maîtrise du standard difficile à atteindre par un apprentissage tel que nous le concevons. La solution proposée paraît convaincante : l'apprentissage se faisait à un âge précoce de telle sorte que la langue seconde pouvait atteindre fréquemment la qualité de langue première ; par conséquent, il faut s'attendre à un bilinguisme répandu. Des témoignages datant de la fin du XIII^e s. (BibbR) et de la fin du XIV^e s. (FroissChronK¹ ; où exactement dans cette source de 800 pages ?) parlent de l'enseignement aux enfants.

¹ Les citations ne sont pas éditées, mais reproduisent la typographie changeante selon la doctrine inconnue de l'éditeur respectif, p.ex. *de en cloysture* qu'il faut éditer *de encloysture* [13].

Anthony Lodge se loge sur le continent pour s'attaquer une nouvelle fois à la standardisation du français [« The sources of standardisation in French – written or spoken ? », 26-43], se demandant si l'écrit s'est normalisé avant l'oral (question rhétorique ?). Comme point de départ et de contraste il cite Dante et Luther (aussi la Bible et le Talmud pour l'hébreu) qui auraient joué un rôle primordial dans la standardisation de l'italien et de l'allemand [26 et 41 : « written koine elaborated artificially by writers »]. Mais il s'agit là de clichés moins valables que populaires : du point de vue sociolinguistique, leurs langages font partie de variétés centrales ayant fourni le noyau d'une standardisation qu'on pourrait appeler centripète. Lodge a raison de réfuter pour le français, en suivant Claire Fondet, la position dite néogrammairienne qui postule un francien pur s'étant imposé comme standard (avec le pouvoir royal comme force motrice, pourrait-on ajouter)². « The French standard language is a mixed variety, a koine of some sort », *koinè* étant défini comme « a historically mixed but synchronically stable dialect which contains elements from the different dialects that went into the mixture, as well as interdialect forms that were present in none » (selon Trudgill). Après cette définition on apprécie son « of some sort » dans la phrase citée [30]. Après avoir posé la difficulté de démontrer l'existence d'une 'koinè supra-régionale' avant 1300, il pense que le langage parisien, après avoir accueilli des éléments divers de l'extérieur, se serait transformé en 'koinè écrite' vers la fin du moyen âge (= vers 1453 ?) [33]. La distance entre le langage de la cour et celui de la province picarde, documentée pour la fin du XII^e siècle par le topique de modestie de Conon de Béthune souvent allégué, est attribuée à l'existence d'un acrolecte : « An acrolectal variety was almost certainly cultivated in the royal court » [33] ; 'presque certainement' veut sans doute dire qu'on manque de preuves. Plus loin, Lodge dit qu'on ne peut pas compter avec une norme centrale jusqu'au XIII^e siècle [34] et développe enfin son propos principal : la croissance rapide de Paris au XII^e siècle et aux siècles suivants aurait amené une population provinciale importante ayant contribué de façon décisive à une 'koinèisation' (cf. son article dans RLiR 62, 95-128). Il trouve des appuis dans les travaux du célèbre inconnu qu'est Matzke (*AnS* 64 de 1880-1881), dans des documents parisiens de 1241 et 1260 et dans des cartes de l'ALF bien choisies. (On peut ajouter nombre d'autres facteurs comme notamment les écoles de Paris avec leurs enseignants, élèves et tuteurs venant de toutes les régions : c'est un potentiel plus grand que la cour – si la notion de koinè, très en vogue, est appropriée, ce qui reste à prouver.)

William Rothwell nous parle de quatre textes traitant de la conduite de grandes maisons rurales : [« *Husbondrie and manaungerie in later medieval England: A tale of two Walters* », 44-51]. Le plus ancien, GrossetReulesO de ca 1241, est une collection de conseils paternels, tandis que les trois autres, SeneschO ca 1270, HosebHenO ca 1285 et HosebAnO fin XIII^e s., se complètent successivement et forment de véritables traités d'administration rurale écrits par et pour des juristes bien formés. Ces textes sont transmis par 76 manuscrits en tout ; ils ont été exploités par Britton (*BrittN* ca 1292) et par le traité latin FletaR de 1290. L'analyse codicologique en est très fructueuse (HosebHenO 10-58 ; MöhrenLand 24-25 ; 39-58). Le rapprochement du texte de Walter de Henley (HosebHenO) et du traité d'enseignement du français de Gautier de

² Noter que l'épithète 'frc.' du DEAF désigne la scripta de textes et de manuscrits écrits dans l'Île de France et à Paris et qui ne sont pas caractérisés par des traits d'une autre région.

Bibbesworth (BibbR) ne soulève pas seulement l'énigme du sous-titre, mais fait voir certaines identités textuelles.

David Trotter, « Bridging the gap: The (socio)linguistic evidence of some medieval English bridge accounts » [52-62], expose avec clarté l'intérêt de comptes pour l'entretien de ponts en vue d'observer les langues en usage, le latin et les vernaculaires. Ses matériaux lui permettent de se prononcer sur la langue de base d'un texte donné et des langues fournissant des emprunts ou des mots étrangers introduits *ad hoc* (« matrix language / loanword / single-lexeme switch »), généralement non marqués comme tels dans ces textes et difficilement classifiables. Il groupe des exemples probants tirés de textes latins incorporant des substantifs (et un verbe) anglais (groupe I), de textes français avec de l'anglais (II) et de textes latins avec des termes qui paraissent français (III). Ce tri incite à se demander si les mots de remplacement étaient nécessaires pour remplir un vide (p. ex. chez le 'maçon latinisant', rare espèce sans doute) [55] et si les termes sont à considérer comme appartenant au français, à l'anglais ou aux deux. David Trotter a raison de préparer prudemment le terrain pour que les théories déjà avancées [58] quittent les sables mouvants. Finalement il relève ce curieux *le*, rarement *la*, article déterminatif français qui fait le joint entre un nom de lieu et son attribut différenciateur anglais, type *Chester le Street*. Cela nous rappelle *Azay le Brûlé*, *Nogent le Roy*, *Berzé la Ville* et *Plessis lez Tours*. (L'éditeur Ingham nous allèche par un de ces renvois à un article à paraître sur ce sujet [4]. Cp. *infra*: Laura Wright.) Le tout est suivi de la transcription de deux documents concernant un pont à Exeter (en français) et un autre à Leicester (en latin).

Mark Chambers et Louise Sylvester, « From apareil to wardrobe: Some observations on Anglo-French in the Middle English lexis of cloth and clothing » [63-73], se proposent un grand projet encyclopédique et lexicographique du vêtement en usage sur les Îles (ca 700-1450), visant l'amélioration des « established medieval dictionaries », en fait des dictionnaires modernes des langues historiques, « Celtic, Germanic and Romance languages of Britain » [63]. L'introduction esquisse une étude du type *Wörter und Sachen* multi-langue, basée sur des dépouillements de banques de données, déjà préparée par la lecture de Rothwell et de Trotter et s'ouvrant sans doute sur Goddard, HöflerTuch, DEAF, Gay, Havard, DelortFourr (avec précaution), etc. Cinq exemples font voir les résultats à espérer: mangl. *blēaunt*, sorte de vêtement et de tissu, est identifié avec afr. *bliaut*, mfr. *bliant* (« read *bliauf* » [?, 68 n. 6]; le DMF cité corrige cette attestation en *bliaut* sans plus) et 'l'entrée *blidalt* du FEW' (Wartburg 1928!, = t. 1 ?, article *BLIDALT de 1925, mais il faut consulter FEW 21, 517a, de 1965), mot qui aurait été repris de l'anglonormand, pas du continent, étant donné que la forme en *-n-* serait 'essentiellement' insulaire; *brouderer* s., d'un dérivé agn. de agn. et afr. *brouder* v. « broder »; *canvass* s., de l'agn. plutôt que du « central French » à cause du *k-* maintenu; *jaumber* s., de l'agn. *jamber* « jambière », à confronter avec DEAF J 105, 15; *meniver* s., de l'agn., correspondant à l'afr. *menu vair*.

Anne Curry, Adrian Bell, Adam Chapman, Andy King et David Simpkin donnent également une esquisse d'un projet finançable, « The soldier in later medieval England », sous le titre « Languages in the military profession in later medieval England » [74-93]. Ils rappellent utilement la restructuration des armées anglaises au cours de la guerre de Cent Ans, se composant de plus en plus de soldats touchant une solde, abandonnant peu à peu le recrutement féodal. Ils évoquent aussi les témoignages divers de la propagande anglaise prétendant que les Anglais étaient menacés de se faire enlever la langue

anglaise par les Français (an 1295 ; 1344 ; 1346 ; etc.), tout comme les témoignages de la nécessité reconnue de devoir connaître le français pour maîtriser l'expansion anglaise sur le continent (fin XIV^e s.-1453). Il semble paradoxal, bien que plausible, que la domination anglaise sur la France, scellée par le contrat de Troyes en mai 1420, faisait que les Anglais se fiaient plutôt à l'administration locale, inversant le mouvement en matière de langue [82] : l'administration anglaise se francisait sur le continent et se défrancisait sur les Îles. Le projet se propose d'analyser et de documenter ces évolutions.

Paul Brand, le 'connoisseur' du 'Law French', nous fait partager un peu de son érudition avec « The language of the English legal profession: The emergence of a distinctive legal lexicon in insular French » [94-101]. Durant le règne d'Édouard I^{er} (1272-1307) apparaissent les premiers juristes professionnels, après quelques débuts à l'époque d'Henry III. Dans les années 1290 on observe aussi un enseignement de plus en plus systématique auprès de la cour du 'Common Bench' à Westminster ; ses débuts datent de 1278 [95]. Le français était la langue officielle de délibération dans les cours royales certainement depuis Édouard I^{er}, mais il était probablement en usage dès le dernier quart du XII^e siècle. Également les petites cours des comtés, villes, 'hundreds' et manoirs délibéraient en français, témoin BrevPlacT (*ca* 1260, mss plus récents). La législation avait été fixée partiellement en français à partir du statut de Westminster de 1275. De bons exemples illustrent une langue de spécialité juridique bien établie à partir de *ca* 1260 (on retrouve d'ailleurs les termes mentionnés en p. 97 ss. dans l'AND, chacun avec le sens requis : *conte* « count, plea » 132a, *narracio(n)* « count » 441a, *serjant* « senior barrister... » 699b, etc.). Malheureusement, les attestations ne sont pas datées et en partie même pas pourvues d'une référence : données insignifiantes ?

J.-P. Pouzet, « Mapping insular French texts ? Ideas for localisation and correlated dialectology in manuscript materials of medieval England » [102-129], développe nombre 'd'idées, de problèmes et de perspectives' [120], touchant en effet à nombre de points généraux et particuliers, pour esquisser une dialectologie anglonormande à entreprendre. Il serait bon de tenir compte des recherches déjà réussies et de rectifier explicitement les erreurs trouvées pour ne pas mêler le bois sec au vert ou le bois sain au pourri. (Le manuscrit Oxford Bodl. Digby 86, daté de '1330 x 1340' [105], a été daté de 1272-1282 par d'autres, cp. le fac-similé de la EETS ; un des scribes est mort en 1308. Est-il utile de parler de 'matrix' en dehors de la discussion des textes multilingues ?)

Laura Wright, « A pilot study on the singular definite articles *le* and *la* in fifteenth-century London mixed-language business writing » [130-142], rappelle en bref le fonctionnement des trois langues dans les écrits des affaires, où il y a des mélanges multilingues suivant des règles stables bien que non immuables [130-132]. Sur la base de textes tirés de rôles du Bridge House Estate de Londres, elle observe le marquage de noms (communs ou propres) par *le* (ou *les* pour le pluriel ; rarement *la*). Ce marquage est d'abord général (attestations fournies pour 1381-82 et 1404-05 [132]) ; en 1420-21 il n'y a plus que *le* et ce, uniquement devant des noms propres (de lieu et de personne). Les exemples de 1420-1460, groupés selon les combinaisons possibles avec des prépositions, font voir un système complexe ; *la* n'y apparaît que dans le groupe *de la*, sans toutefois être déterminé par le genre du nom suivant. Un emploi de *le* est resté dans certains noms d'églises de Londres comme *St Martin's le Grand* ; ici *le* peut prendre aussi le sens de « près de » comme dans *St Christopher le Stocks* (nom d'un grand marché de vivres) [136].

Eric Haeberli, « Investigating Anglo-Norman influence on late Middle English syntax » [143-163], cherche à répondre à la question difficile de savoir si l'anglonormand a contribué au maintien prolongé de l'inversion de l'ordre sujet-verbe en verbe-sujet. Cette inversion est normale dans les langues germaniques, de même en ancien anglais et au début du moyen anglais, mais il n'en subsiste que des restes en anglais moderne (ex. *Thus ended his story*). Haeberli étudie les différentes conditions sous lesquelles l'inversion apparaît, chiffres précis à l'appui, et il trouve, en argumentant très prudemment, des indices indiquant une influence possible de l'anglonormand sous certaines conditions, par exemple la perte précoce de l'inversion après *then*.

Somme toute, on peut dire que ce volume constitue un recueil valable aux contributions variées, profitables aux recherches anglonormandes et à la linguistique de contact.

Frankwalt MÖHREN

Language and culture in medieval Britain. The French of England c.1100 – c.1500, edited by Jocelyn Wogan-Browne, York (York Medieval Press) – Woodbridge (Boydell & Brewer) 2009, 560 pages.

La trilinguïté du Moyen Âge britannique a toujours été un sujet central dans les études anglonormandes et anglaises et on a parfois élargi le champ d'investigation aux autres langues insulaires, notamment le gallois (v. p.ex. le travail cité de Michael Richter et ActesMulti [sigle du DEAF] 53-61), et aux contacts directs avec le picard, le gascon et le français continental. Depuis ActesMulti de David Trotter, cette matière connaît un regain d'intérêt, témoin le présent volume d'envergure, fruit de la collaboration de l'éditrice (York), Maryanne Kowaleski (Fordham University, New York) et de bien d'autres [sigle : ActesLangCult]. Depuis des décennies les chercheurs actifs dans les études anglonormandes essaient de corriger des vues souvent caricaturales sur le français des Îles, reçues en partie du XIX^e siècle, encore entretenues dans certains recoins de part et d'autre de la Manche. L'anglonormand est un sujet d'étude exceptionnellement riche et varié ; on ne le maîtrise pas en modifiant son étiquetage : nous sommes heureux que le volume s'ouvre par une mise au point de l'éditrice, « General introduction : What's in a name : The 'French' of 'England' » [1-13] (les guillemets droits simples piquent la curiosité : le soi-disant français dans la soi-disant Angleterre ?). Espérons que le débat ne se dogmatise pas de nouveau. La tradition dans une science est un bien sur lequel on peut et on doit bâtir ; la terminologie héritée en fait partie. On se souviendra que l'*Anglo-Norman Dictionary* contient des matériaux du XII^e à la fin du XV^e siècle (selon le 1^{er} fasc. ; déb. XV^e selon le deuxième, dernier texte intégré prob. 3^e q. XV^e s. Chart St Mary's) et que l'anglonormand n'était absolument pas confiné à l'Angleterre, mais jouait son rôle en Écosse, au pays de Galles et en Irlande (rappelé par S. Lusignan [22-23]) ainsi qu'en Gascogne.

Les 34 contributions, choisies parmi les 60 présentées en 2007 au cours de divers colloques et placées sous quatre titres, se recoupent et se complètent. Les groupements sont précédés d'une courte introduction (ne pas se fier aux résumés donnés par les éditeurs).

I. *Language and socio-linguistics.*

Serge Lusignan, « French language in contact with English : Social context and linguistic change (mid-13th–14th centuries) » [19-30], résume sobrement la question du rôle social du français dans les Îles, pour jeter finalement un coup d'œil sur les conditions similaires dans la Flandre flamingante. (Ne pas oublier le gallois dans les documents de Hereford, 1307, cités en p. 20.)

W.M. Ormrod, « The language of complaint: Multilingualism and petitioning in later medieval England » [31-43], s'intéresse à l'emploi varié des langues non pas par nécessité linguistique ou par tradition, mais par adaptation à des situations de communication particulières, ici dans des pétitions où les langues employées à l'écrit et à l'oral sont maintenues dans le texte déposé. Le tout est illustré par deux bons exemples.

R. Ingham, « The persistence of Anglo-Norman 1230-1362: A linguistic perspective » [44-54], continue Rothwell, en corrigeant des vues simplistes avançant que l'anglonormand, en dégénérescence depuis le milieu du XIII^e s. (Pope § 1077) n'était plus un 'dialecte' français. Son hypothèse : tant que l'anglonormand suivait des innovations continentales, il était un membre vivant du français. Avec d'excellents exemples à l'appui, comme le remplacement de *nul* par *aucun*, Ingham démontre que l'anglonormand se modifiait de façon significative et ce, parallèlement et en contact étroit avec le continent, modifications non explicables par le seul effet des écoles. Cette situation reste intacte jusqu'à la fin du XIV^e siècle. (La source *Dits SQ P* n'est pas explicitée ; *Beaumanoir*, 'ed. J. Renouard' [47 n.16] correspond en fait à l'éd. Beugnot, mais on préférera l'éd. Salmon. Il serait économique et commode pour tout le monde de se servir des sigles du DEAF ou des abréviations de l'AND et du DMF.)

Pierre Kunstmann, « Syntaxe anglo-normande : étude de certaines caractéristiques du XII^e au XIV^e siècle » [55-67], complète ces vues par la comparaison d'époques plus anciennes pour constater que l'anglonormand est « en avance sur les dialectes du continent » [66]. Ses preuves viennent de la déclinaison, de l'emploi croissant du pronom relatif *lequel* et du relatif *que* sujet.

Thea Summerfield, « 'FI A DEBLES', QUATH THE KING: Language-mixing in England's vernacular historical narratives, c.1290 – c.1340 » [68-80], observe l'emploi des langues dans des chroniques et spécialement dans celle de Robert of Gloucester, soulignant que tout passage d'une langue à l'autre est significatif.

R. Britnell, « Uses of French language in medieval English towns » [81-89], s'intéresse aux raisons de l'emploi continu du français dans des règlements municipaux jusque vers la fin du XIV^e s., sans que l'on puisse documenter que ces règlements auraient été promulgués ou traduits en anglais.

Marilyn Oliva, « The French of England in female convents: The French kitchener's accounts of Campsey Ash priory » [90-102], compte 132 couvents de femmes existant à côté d'environ sept mille couvents d'hommes en Angleterre au Moyen Âge. Elle analyse les huit comptes des Augustiniennes de Campsey Ash (Suffolk) datés de 1298 à 1303, analyse donnant des perspectives sociales et linguistiques de valeur.

M. Kowaleski, « The French of England: A maritime *lingua franca*? » [103-117], examine des documents locaux et généraux comme CoutMerOl, CoutOleron, les versions dans LHor, OakBookS, BlackBookT, etc., agissant sur le droit maritime de l'Atlantique, de la mer du Nord et de la mer Baltique (droit de Damme, de 'Wisby', de la Hanse,

etc.). Elle a probablement raison de rapprocher l'usage du français dans les ports de la notion de *lingua franca* (à d'autres endroits de ce volume, c'est moins évident).

Brian Merrilees et Heather Pagan, « John Barton, John Gower and others: Variation in late Anglo-French » [118-134], en lexicographes expérimentés, prouvent par l'analyse lexicale que les grands auteurs anglonormands tardifs mettent tous les registres en œuvre, qu'ils soient insulaires ou continentaux, sans doute pour tenir compte d'une audience aussi large que possible. (Cela nous rappelle les imprimeurs qui centralisaient volontiers la langue de leurs livres en vue de la clientèle.) Pour profiter des listes de mots fournies on consultera l'AND, le DEAF et le DMF.

R.F. Yeager, « John Gower's French and his readers » [135-145], approfondit cet aspect en partant de Jean Gower ; il distingue les raisons politiques et sociales de son emploi des langages communs et techniques.

II. *Crossing the Conquest: New linguistic and literary histories* est une section compliquant la façon de concevoir les faits de base, mais rendant la vision plus exacte.

David Trotter, « 'Stuffed Latin': Vernacular evidence in Latin documents » [153-163], corrige encore une fois ce cliché voulant que l'incapacité des auteurs les aurait forcés à introduire des types lexicaux vernaculaires dans leur fond latin (Brunel, *R* 48 de 1922 p.ex. ; différences entre les domaines d'oc et d'oïl traitées par J. Belmon et Françoise Viellard, *BEC* 155 de 1997). En anglonormand les choses sont encore plus complexes, donc plus intéressantes et de ce fait des conséquences pratiques en découlent : les dictionnaires de l'anglonormand, de l'anglolatin et du moyen anglais sont chacun en soi de bons dictionnaires des langues complémentaires (d'où, par ailleurs, l'examen systématique de ces dictionnaires comme principe de rédaction du DEAF et, en élargissant encore le champ d'observation, les renvois aux phénomènes parallèles dans les autres langues romanes). Des exemples parlants montrent que les langues se recoupent et se dédoublent, ce qui est une aubaine pour le critique littéraire et le lexicographe (pour *hogaster* [157] cp. MöhrenLand 107 ; Senesch [158] est anonyme). En même temps il est démontré avec insistance la nécessité de posséder des dictionnaires de qualité dont le rôle doit être de faire monter d'un cran de temps en temps les bases des recherches philologiques et historiques en les intégrant au maximum.

Elizabeth M. Tyler, « From Old English to Old French » [164-178], avec une verve sympathique, fait voir (utilement pour les galloromanistes purs) que la culture anglaise n'avait pas attendu la Conquête pour être en contact intense avec la latinité et la galloromanité et que cette culture n'a pas été jetée aux orties au même moment : l'anglosaxon occupait presque entièrement la place qui était réservée au latin sur le continent, le latin ayant été essentiellement un instrument de poésie ; l'*Estoire des Engleis* de Gaimar s'inspire d'une chronique anglosaxonne, pas d'une latine ; le *Beowulf* est transmis par un manuscrit d'après-conquête ; le *Roland* ancien français est transmis par un manuscrit écrit en Angleterre ; etc. etc. (Il est à noter que le latin a très peu influencé l'anglosaxon, mais fortement le français, l'anglonormand et le moyen anglais¹.)

¹ V. H. Gneuss, « Anglicae linguae interpretatio : Language contact, lexical borrowing and glossing in Anglo-saxon England », *Proceedings of the British Academy* 82, 1992 (1993), 107-148.

H. Bainton, « Translating the 'English' past: Cultural identity in the *Estoire des Engleis* » [179-187], approfondit la question de l'*Estoire* de Gaimar, une chronique réservant une place particulière aux Danois, bien que basée sur l'*Anglo-Saxon Chronicle*.

Françoise H.M. Le Saux, « The languages of England: Multilingualism in the work of Wace » [188-197], nous présente Wace comme un Normand hostile envers la royauté française, sachant l'anglais (Le Saux suit en cela Laurence Mathey-Maille, ajoutant un regard sur les écrits hagiographiques) et le latin, bien sûr. Quant aux exemples, on pourrait dire de façon générale que Wace déployait un vocabulaire riche.

G. Rector, « An illustrious vernacular: The Psalter *en romanz* in twelfth-century England » [198-206], décrit les anciens psautiers anglonormands, PsOxfM, PsArundB, PsCambrM, etc., comme témoignages de culture en leur assignant un rôle comparable aux livres d'heures (suivant M.J. Toswell [206 n. 38]). Pour PsCambr cp. A. Crépin dans ActesAgnAIBL 139-170.

Ruth Nisse, « Serpent's head / Jew's hand: *Le jeu d'Adam* and Christian-Jewish debate in Norman England » [207-219], veut faire du *Jeu d'Adam* une pièce trilingue pour avoir trouvé dans le texte *ras* (AdamN 482; la leçon dans le manuscrit est sûre comme également celle du contexte), qui semble pouvoir signifier « tête », peut-être repris à hébr. *rosch* « tête », écrit **ras* ou **rasch* (resch, aleph, sin ou schin) du texte hébreu probablement correspondant (Gn 3,15). La question a été débattue par l'éditeur Karl Grass (AdamG³, 1928, 75-77, avec référence à Monteverdi *ARom* 9 de 1925), avec les possibilités d'une origine arabe ou hébraïque, de lire **t'escachera* au lieu de *te sachera*, de comprendre *« aiguillon » (cf. aocc. *rai*, *rach*, *rah* « rayon (de lumière) », « rayon (d'une roue) », FEW 10, 21b; 23b; Rn 5, 32b), etc. Le problème méthodologique est le grand nombre de variables.

Monica H. Green, « Salerno on the Thames: The genesis of Anglo-Norman medical literature » [220-231], brosse l'image de la littérature médicale riche des Îles britanniques et la multilingualité du genre et des textes.

III. After Lateran IV: Francophone devotions and histories.

J. Wogan-Browne, « 'Cest livre liseez... chescun jour': Women and reading c.1230 – c.1430 » [239-253], parle de la littérature pieuse, très riche en anglonormand, lue par des femmes et produite pour des femmes, qu'elle voit conditionnée en partie par le concile de 1215 (qui a en effet modifié le monde ainsi que nos convictions et croyances jusqu'à ce jour), et auquel elle est certaine de pouvoir assigner un rôle important pour l'évolution de la lecture en Grande-Bretagne.

Helen Deeming, « French devotional texts in thirteenth-century preachers' anthologies » [254-265], compare deux anthologies de textes homilétiques et dévots, BL Harley 524 [mil. XIII^e s.] et Maidstone Museum A.13 [3^e q. XIII^e s.], essentiellement latines. Le manuscrit Harley n'est pas mentionné dans Dean. Deeming prépare l'éd. des parties françaises.

J.-P. Pouzet, « Augustinian canons and their insular French books in medieval England: Towards an assessment » [266-277], donne le survol d'une étude promise.

Laurie Postlewaite, « *Eschuer peché, embracer bountee*: Social thought and pastoral instruction in Nicole Bozon » [278-289], nous fournit quelques vues sur la technique et

la qualité des écrits de Nicole et pense que le public visé était plus modeste qu'on ne pourrait le penser.

D.W. Russell, « The cultural context of the French prose *remaniement* of the life of Edward the Confessor by a nun of Barking Abbey » [290-302], étudie la version en prose de EdConf du manuscrit BL Egerton 745 [pic. mil. XIV^e s.], EdConfPr¹ [pic. déb. XIV^e s.], remaniant la version de la religieuse de Barking Abbey (EdConfVat agn. ca1170) et il discute de façon extensive le patronage possible de Marie de Saint Pol (1304-1377) pour la confection du livre, laissant ouverte la question de la langue mise en œuvre (faibles traits picards ; miniatures proches d'un atelier parisien).

Julia Marvin, « The vitality of Anglo-Norman in late medieval England : The case of the prose *Brut* chronicle » [303-319], parle de plusieurs manuscrits classifiables dans les trois versions distinguées du Brut en prose, survivant dans 52 manuscrits (v. son édition BrutNobleAM).

M. Bennett, « France in England : Anglo-French culture in the reign of Edward III » [320-333], fournit nombre de témoignages d'une culture de lecture française au temps d'Édouard II et spécialement d'Édouard III, lui-même lecteur assidu de littérature de savoir.

N. Watson, « Lollardy : The Anglo-Norman heresy? » [334-346], suppose l'influence de textes anglonormands sur la littérature moyen-anglaise bien plus importante que les anglicistes ne l'admettent selon lui. Il relève particulièrement le cas des bibles de Wycliffe (fin XIV^e s.) ayant inspiré l'hérésie des Lollards.

Rebecca June, « The languages of memory : The Crabhouse nunnery manuscript » [347-358], analyse le mémorial du couvent des Augustiniennes de Crabhouse (sur le 'Great Ouse River', en aval d'Ely), écrit dans les trois langues de la fin du XIII^e jusqu'à la fin du XV^e siècle.

IV. *England and French in the late fourteenth and fifteenth centuries.*

T.W. Machan, « French, English, and the late medieval linguistic repertoire » [363-372], examine quelques raisons sociologiques de l'emploi des langues, se modifiant au cours des siècles.

C. Collette, « Aristotle, translation and the mean : Shaping the vernacular in late medieval Anglo-French culture » [373-385], parle de l'emploi conscient et réfléchi de la langue vernaculaire par les auteurs du XIV^e siècle, spécialement Nicole Oresme et Geoffrey Chaucer.

Julia Boffey, « Writing English in a French penumbra : The Middle English 'Tree of Love' in ms Longleat 253 » [386-396], ne trouve pas de preuves pour une traduction éventuelle du poème anglais en partant du français, mais voit des affinités avec certains textes français (manuscrit : ca 1440).

A. Putter, « The French of English letters : Two trilingual verse epistles in context » [397-408], montre le jeu subtil des langues dans des lettres (modèles) d'amour de ca 1400.

G. Croenen, « The reception of Froissart's writings in England : The evidence of the manuscripts » [409-419], rappelle les relations de Jean Froissart avec la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, sa protectrice de 1362 à 1369, et la sympathie du chroniqueur

pour la cause anglaise (renvoyant à M. Zink, *Froissart et le temps*, 1998). Ce fait lui a coûté une notoriété plus importante, car seulement deux manuscrits complets de sa poésie subsistent encore. Un des manuscrits conservés du livre I de sa chronique, New Haven Yale Univ. Beinecke MS 593 (anc. Phillipps), a été copié 'en anglonormand' [414], mais les copies continentales des différentes rédactions sont tout de même très nombreuses.

Martha W. Driver, « 'Me fault faire': French makers of manuscripts for English patrons » [420-443], constate que la guerre de Cent Ans a augmenté l'échange matériel et culturel entre les Îles et le continent. Elle nomme plusieurs maîtres scribes et miniaturistes continentaux et spécialement parisiens ayant travaillé pour des Anglais au XV^e siècle, et elle donne une liste de manuscrits parvenus jusqu'à nous du miniaturiste Fastolf et du scribe Ricardus Franciscus.

A. Taylor, « The French self-presentation of an English mastiff: John Talbot's Book of Chivalry » [444-456], parle de ce Français, héros du côté anglais, qui s'érigea un monument à lui-même, le *Livre de chevalerie*, BL Roy. 15 E.VI, don de mariage à Marguerite d'Anjou et à Henri VI en 1445.

Stephanie Downes, « A Frenche booke called the Pistill of Othea: Christine de Pizan's French in England » [457-468], approfondit l'échange en matière de production de livres de part et d'autre de la Manche.

Une bibliographie cumulative énorme [469-519] et des index des textes et des manuscrits cités closent le volume qui maintient une qualité soutenue (au contentement du lecteur contribue le fait de ne pas y retrouver partout le système de citation simpliste et opacifiant dit 'de Harvard').

Frankwalt MÖHREN

Tony HUNT (ed.), *Ovide du remede d'amours*, Londres, Modern Humanities Research Association (MHRA Critical Texts, Volume 15), 2008, 131 pages.

Parmi les traductions d'Ovide, commodément présentées sur le site < <http://elec.enc.sorbonne.fr/miroir> >, et en particulier des *Remedia Amoris*, T. Hunt avait déjà eu l'occasion de s'arrêter sur la traduction anonyme contenue dans le ms. BNF fr. 12478, en publiant les *Proverbez d'Alain* (v. ici 71, 581). C'est cette version du début du 14^e siècle, en 1750 octosyllabes, qui suit de près le texte latin (les distiques d'Ovide sont même copiés avant leur traduction), mais qui s'arrête au v. 542 du poème latin, que Hunt publie ici. Elle est précédée d'une introduction substantielle, nourrie par une bibliographie très complète, qui donne des extraits des textes antérieurs, échos des *Remedia*, à savoir l'*Art d'amors* de Guiart ou le *Remede* de Jacques d'Amiens, ou surtout des 35 préceptes traduits et insérés dans *Les echecs amoureux* [3-23]. On y lit ensuite une analyse sommaire [24sq.] et une description du ms. (1^{er} tiers du 15^e s.), qui résume celle donnée dans l'édition des *Proverbez* [26sq.]. Un relevé des traits picards (en l'occurrence du NE de la Picardie) est ensuite dressé [28-30], et les traits saillants de la versification sont indiqués. Une remarque sur ce dernier point : en 889-890, il n'y a pas de rime identique, car on lira *pour chiaux : pourchiaux*.

Le texte est correctement édité :

- 190, lire sans doute *nuitie* “nuit” pour *mutie*, et supprimer *mutie* au glossaire
- 276, on ne comprend pas bien à quoi renvoie *neuist* dans les leçons rejetées [p. 102] ;
est-ce pour *N’euist* (mais c’est inutile, et il faudrait *Neuist*) ou pour *nouri* ?
- 279, la leçon rejetée semble identique au texte édité
- 456, *los*, leçon corrigée en *lo*, n’est pas rare pour l’ind. pr. 1 de *loer* (cf. DolopL 6424 ;
GuillMachH t. 1, 71, 363)
- 557, lire *ou tes amis voise* (pour *voises* subj. pr. 2, à valeur d’impératif) *deffendre*
- 617, la leçon rejetée *Du c.* m’est ininterprétable
- 725, la leçon rejetée *au laing*, est appuyée par ChevFustS 4986 et 14446 var (*prendre/
pris au lain*)
- 1186, la leçon rejetée *leur* est une forme de *leu* “là où” (cf. TL 5, 14, 26), qui n’a pas
été corrigée, à juste titre, en 556
- 1248, la leçon rejetée *Et c.* m’est ininterprétable et cela obscurcit l’interprétation
d’*ou gehi*, qui est bizarrement traduit au glossaire
- 1288-1290, lire *Et aussi desire et a chier, Chilz qui a soif l’iauwe pour boire Son sol ;
c’est cose assés notoire*
- 1308, *Ja soi che que* est trop fréquent pour qu’il soit nécessaire de le corriger en *ja
soit che que*
- 1324, virgule au lieu de point après *voie*
- 1642, lire *fol s’i fie*

Le texte contient un bon nombre de mots régionaux, dont je vais dresser l’inventaire :

- able* “prêt ; approprié”, cf. *RLiR* 56, 476 ; 60, 297 ; les attestations d’afr. réunies ds le
TL sont toutes picardes et celles du Remède, très nombreuses, vont avec elles ;
celles réunies ds le DMF, qu’on peut considérer comme presque exhaustif, con-
firment un aire picardo-wallonne (Jean de Le Mote, Regr. Guill. et Voie d’enfer ;
Belle Hélène Const. ; Froiss., Par. am. / Rond. / Pris. am. / Méliad. / Joli buiss.
/ Chron. ; Hemricourt, Patron Temp. ; Jean d’Outrem., Geste Liège ; Percef. ;
Molinet, Chron. et Myst. st Quentin ; Myst. process. Lille), avec des extensions
banales en Champagne (Mach.) et en Angleterre (Lettres agn., cf. aussi Gdf) ; le
résidu consiste en 3 textes, qui ne peuvent suffire pour contredire tout le reste :
Corbechon, 1372 (traducteur parisien) ; La Buigne, Rom. deduis, 1359-1377 (cha-
pelain des rois de France, installé à Paris) ; Chast., Temps rec. (un exemple tardif
formant une rime léonine *n’ot able : notable*)
- boudine* “nombril”, v. *RLiR* 60, 297 et 63, 622 ; MélGoosse 169
- bouseré* “sali de bouse”, cet exemple s’ajoute au petit nombre d’exemples de *boserer*,
connus des dictionnaires (TL, Gdf 1, 708c, DMF), qui sont tous picards (v. *ZrP*
110, 551)
- catoire* “ruche”, v. *RLiR* 58, 587 et 63, 609 ; DMF (*chastoire*)
- caurre* “chaleur”, v. RoquesRég 88sq. ; *RLiR* 62, 158 ; DMF (*chaure*)
- destalenter* “dégouter”, v. MélGoosse 171 ; DMF

encepé “ligoté” v. *RLiR* 64, 287; DMF (*enceper*)

enfatrouiller, qui est v. tr., “troubler”, v. *RLiR* 63, 609; DMF (*enfatrouiller*)

gohorel “joug”, v. RoquesRég 280; DMF (*goherel*)

hodé “fatigué”, v. *RLiR* 67, 290

moilon, ou *moilon de* “au milieu de”, v. MélGoosse 170

poutrain “poulain”, v. FEW 9, 530a

raiiere “canal d'alimentation d'un moulin”, cf. DMF (*rayere*)

rechiner “prendre sa collation d'après dîner” (ici subst.), cf. DMF (*reciner*)

Terminons par quelques remarques :

bille, ds *par bille pareille* “de la même façon”, n'a aucun rapport avec *bile*; v. DMF (*bille*¹: *pareille bille* “la même chose, chose comparable”: *ce n'est mie pareille bille* (Mach., P. Alex., p.1369, 98), *est assez bille pareille de eulx deux* (Chastell., Chron. IV, D., c.1461-1472, 135) et DiStefLoc 82c- 83a; FEW 15/1, 109a

enquissi est reconstitué abusivement pour *enquissié*

fatrouillier, le sens est plutôt “farfouiller (dans un cont. grivois)” cf. DMF

frivole est plutôt le subst. au sens de “propos en l'air, mensonge”, aussi en 1144 et 1301

lanchi est reconstitué abusivement pour *lanchié*, au sens de “maigre, élancé” cf. FEW 5, 157a (*cheval lancé*)

marchie, lire *marchié*.

Gilles ROQUES

DROIT DE RÉPONSE

Dans le dernier numéro de la *Revue de Linguistique romane* (t. 75, 2011, p. 237-257) se lit une recension faite par G. Roques de l'édition du « *Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean le Long* » que j'ai signée, en compagnie d'Alvise Andreose. En vertu du droit de réponse prévu par la loi du 29 juillet 1886 (article 13) je demande l'insertion de la réponse suivante dans le prochain numéro de la *Revue de Linguistique romane*.

Il a fallu vingt pages imprimées en petit corps à G. Roques pour rédiger un compte rendu de l'édition. Je répondrai brièvement en m'attachant à l'essentiel. Comme a dit Boileau, qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Considérations générales de méthode

Le critique déverse à profusion des fiches qu'il a compilées. L'entassement de matériaux bruts pris dans des textes, des dictionnaires ou des glossaires ne change presque rien aux problèmes d'interprétation qui se posent. L'accumulation n'est pas la réflexion. À quoi bon multiplier des appendices étrangers au sujet ? Notre édition devient un prétexte permettant à l'auteur du compte rendu de diffuser des données qu'il a collectées. En étalant ses lectures il s'éloigne du texte. Est-il nécessaire, comme il le dit, « d'étoffer la documentation » (p. 255) ? J'en doute.

Le désir permanent de trouver des régionalismes dans les textes médiévaux l'entraîne aussi à quelques excès. Nous y reviendrons.

L'auteur de la recension est pourvu non seulement d'esprit critique, mais aussi d'esprit de critique. La brève conclusion « au total un bon travail » ne correspond guère à tout ce qui précède, qui est un long tissu d'additions, c'est-à-dire de critiques ouvertes ou voilées. La conclusion contredit la partie antérieure. Serait-elle une précaution de style ? Ou bien l'auteur a-t-il été forcé, malgré lui, de convenir *in fine* de la valeur de cette édition de 657 pages, qui éclaire notablement un récit de voyage en Orient, riche de problèmes délicats ou difficiles ? Je laisse aux lecteurs le soin d'en décider.

Lacunes du compte rendu

Au plan de la méthode l'auteur de la recension a omis de signaler les grandes nouveautés et les grandes découvertes de l'édition :

- (1) Étude de l'ensemble de la tradition manuscrite (plusieurs mss n'avaient pas été exploités avant nous). Un ms. déclaré illisible par Cordier (Cotton, Othon D II), très gravement brûlé dans l'incendie du 23 octobre 1731, a été étudié par mes soins en Grande-Bretagne aux rayons ultraviolets et surtout en lumière rasante : ainsi de nombreux passages ont pu être tirés du néant.
- (2) Diverses découvertes ont été faites sur le ms. de base (Besançon, B. M. 667), qui a appartenu au fameux cardinal de Granvelle. Il est daté de 1368, si l'on admet cette mention faite dans le prologue du codex. Il provient du nord de la France, et peut-

être de l'abbaye Saint-Bertin, si l'on suit l'hypothèse que j'ai avancée. Je crois avoir apporté sur ce ms. des précisions inconnues jusqu'alors.

- (3) Un examen assez approfondi de la rédaction originale en latin a été fait, non seulement d'après le texte latin imprimé d'après six mss par le P. van den Wyngaert en 1929, mais aussi d'après certains mss inédits (il existe environ 70 mss de la version latine, dont la plupart n'ont jamais été étudiés). Nous avons consulté le codex de Saint-Omer, et surtout plusieurs mss offrant une version particulière (mss de Wolfenbüttel, de Brême, de Vienne et de Séville), ce qui a permis de découvrir de nombreux emprunts faits par Jean le Long à des passages de cette version spéciale, qui étaient absents de la version latine imprimée. Nous avons relevé que la pluralité des formes données pour beaucoup de toponymes démontrait que Jean le Long utilisait des manuscrits différents. Il n'a pas suivi continûment un seul et même manuscrit.
- (4) L'examen comparatif de la traduction de Jean le Long et de celle de Jean de Vignay a permis de constater à plusieurs reprises la supériorité de Jean le Long dans sa compréhension du latin et dans son art de traduire. Dans son édition de la traduction faite par Jean de Vignay, D. Trotter n'avait pas étudié la traduction de Jean le Long.
- (5) Est également notable l'apport de documents iconographiques inconnus jusqu'ici, empruntés à des sources diverses : mss français de St. Omer, de Besançon et de Paris, mss italiens, documents chinois, cartes des diverses étapes du voyage vers la Chine (37 illustrations au total). L'auteur du compte rendu n'en souffle mot.
- (6) De multiples analyses et commentaires ont été présentés sur le texte d'Odoric et sur la traduction de Jean le Long. À titre d'exemple, les remarques consacrées au récit du martyre des frères Mineurs à Thana. Plusieurs hommes d'Église, notamment en Allemagne, ont écrit des études sur ce très long chapitre (il s'étend sur une vingtaine de pages), important pour l'histoire de l'évangélisation de l'Inde au Moyen Âge. Pour la première fois j'ai présenté des observations critiques et j'ai fait observer que la version d'Odoric ne pouvait pas être prise au pied de la lettre. Les supplices énumérés ne paraissent pas crédibles. Les comptes rendus de notre édition faits par des ecclésiastiques ont accepté mon argumentation.
- (7) Découvertes historiques sur la personnalité de Jean le Long. Après avoir lu mon Introduction, Roques écrit « La vie de Jean le Long peut être assez bien retracée ». En fait, elle ne l'avait jamais été avant mes propres investigations. J'ai apporté des informations et des précisions nouvelles. Des dates ont été rectifiées. Des documents anciens ont été mis en lumière.
- (8) Remarques nouvelles sur les pérégrinations du voyageur, notamment à travers la Perse, l'Indonésie et la Chine. Examen critique de la navigation d'île en île à travers l'Indonésie et de la traversée de la Chine, de Canton à Pékin. Pour l'identification des toponymes quelques problèmes se posent. Il y a des difficultés que j'ai signalées. Il aurait été normal que le critique indiquât que pour la première fois dans une édition de philologie romane les caractères chinois (traditionnels, et non simplifiés) étaient donnés pour les villes chinoises, afin de permettre aux sinologues de compléter ou de discuter les identifications proposées.
- (9) Pour les mots orientaux empruntés à l'arabe et au persan, je fournis également les caractères authentiques. Ce n'est pas signalé par l'auteur du compte rendu. C'est néanmoins un cas exceptionnel dans les éditions de philologie romane.

Digressions faites par le critique

Elles sont légion. Deux exemples. Je signale dans le glossaire (p. 312) l'adjectif *certain* au sens de « fixé » en parlant du temps et j'indique que le sens est absent des dictionnaires consultés, mais qu'il se trouve mentionné dans le *FEW*, qui le date à tort du XVI^e siècle. Est-il utile de déclarer « l'absence du syntagme dans les dictionnaires est une lacune » (p. 250) ? Il suffit de lire l'article du glossaire pour s'en rendre compte. Cela démontre l'intérêt de signaler pour chaque mot du glossaire les sens absents des dictionnaires antérieurs, contrairement au jugement porté par le critique.

Autre exemple à propos de *avoir chier* au sens de « préférer », bien attesté dans l'ancienne langue et mentionné dans le glossaire (p. 314). Est-il nécessaire d'ajouter cinq autres attestations (p. 250) ? Ces additions interminables ne s'imposent pas. L'auteur du compte rendu quitte le sujet.

Étude de la langue

Je maintiens mon interprétation de *a le manger* (XX, 24), mentionnée dans l'introduction, p. LXXXII. Je rappelle le passage *Ceulz qui a le manger ne sont point appelez en sont tous honteux*. Roques prétend que *le* est ici un pronom (p. 238). Mais l'ordre des mots ne s'accorde pas à cette interprétation. Nous avons affaire à un infinitif substantivé signifiant « au repas ». Si l'on avait ici un tour signifiant « pour le manger », la locution serait placée après le verbe principal, et non avant le verbe, en deuxième position, après le relatif *qui*. Une raison syntaxique s'oppose à son affirmation. Le jugement assuré de l'auteur du compte rendu me semble à réviser.

Qualifier la conclusion de l'étude linguistique de « sommaire » paraît un jugement déplacé. Critiquer le terme de « langue mixte » que j'ai employé et contester en même temps l'étude très remarquable de Gertrud G. Wacker, *Ueber das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen* (Halle, 1916) relèvent d'une étrange fantaisie. Le livre de cette érudite n'a rien perdu de sa valeur. Je souhaite au critique de le lire avec soin. Rappeler comme grille de l'étude linguistique que l'auteur de notre texte est né à Ypres et qu'il est moine de Saint-Omer ne nous instruit guère. C'est une évidence. J'ai pris la peine de relever les picardismes, mais j'ai signalé aussi les traits picards absents du texte. Ce dernier point est important. Il montre que la langue du texte est délibérément mêlée. Elle n'est pas fortement dialectale, si on la compare, comme je l'ai fait, à des archives locales très marquées. Ainsi, d'un bout à l'autre, les chartes des métiers de Saint-Omer, éditées jadis par Giry en 1877, sont emplies de picardismes. Ici le texte est parsemé de quelques traits picards, mais il est destiné à un large public. Le français prédomine. Je maintiens donc le qualificatif de langue mixte.

Demandes exagérées

Elles sont nombreuses. Limitons-nous à quelques-unes. Dans l'étude linguistique je relève l'emploi de *que* comme sujet (p. LXXXII). Le critique suggère de faire un examen comparatif approfondi (« plus affiné » en son langage) du tour *ce que* sujet au sens de « ce qui » et de *ce qui* ou *ce qu'il* (p. 238). Cette proposition semble excessive. Nous n'avons pas pour tâche de faire une thèse sur les formes et sur les emplois du relatif en moyen français. Le travail a, d'ailleurs, été fait à plusieurs reprises. Notre tâche est d'éditer un texte. Les références entassées à cette occasion me semblent hors de propos.

L'auteur du compte rendu demande d'ajouter *saoul* dans le glossaire (p. 254). Est-ce utile ? Le mot se comprend aisément. Dans aucune édition on ne fait un relevé complet des vocables. Un glossaire n'est pas un index. Il y a parfois chez le critique erreur de perspective.

De menues remarques paraissent également déplacées. Pourquoi signaler au passage que l'étude sur les mss présentée en 2005 dans les *Mélanges Michel Rouche* « est curieusement absente » de la bibliographie ? C'est suggérer un oubli. Il n'en est rien. Si l'auteur du compte rendu l'avait lu, il aurait vu que c'était une première investigation, que je ne donnais pas alors les mêmes sigles aux mss, que j'avais un autre projet, celui de publier le ms. fr. 1380 de la BNF, plus facile à lire (écriture claire, assez grande et non effacée) et plus commode d'accès. Mes idées ont ensuite changé. J'ai considéré que le ms. de Besançon était vraiment supérieur. J'ai décidé de le publier, malgré les difficultés qu'il présentait (écriture chargée d'abréviations, lettres de petit module, peu lisibles, parfois un peu effacées, de surcroît ms. éloigné de Paris). Ce travail a été entrepris il y a longtemps. Nous n'étions pas alors à l'âge de la numérisation. On travaillait sur des microfilms. Il a fallu faire plusieurs voyages à Besançon pour voir et revoir le ms et vérifier certaines lectures. Il était donc tout à fait inutile de rappeler la première version de mes réflexions puisqu'elles ont été modifiées.

Identification des formes

Je ne comprends pas très bien l'entassement de références ajoutées à propos du mot *aspergier* (p. 239-241). Qu'est-ce que cela apporte aux remarques sur *espargent* faites dans l'Introduction (p. LXXXIV) ? La masse d'exemples invoqués pour établir un rapprochement avec *esparde* ne me paraît pas absolument convaincante dans le passage concerné. Je rappelle que des frères Mineurs aspergent des possédés avec de l'eau bénite : *les freres l'espargent d'eaue beneoitte*. Il s'agit d'asperger, et non de répandre. Je reste persuadé de l'existence d'un verbe *espergier* (le critique est obligé malgré lui de le reconnaître) devenu ici *espargier*. Le passage de *er* à *ar* n'a rien de surprenant.

Premières attestations

J'ai pris la peine de signaler que certains mots paraissent des premières attestations dans le texte édité.

Le critique conteste que ce soit le cas pour le mot *lemons* « citrons » (p. 243). Si *lemons* n'est pas la première attestation (Roques mentionne le texte d'Henri de Mondeville), c'est néanmoins une des plus anciennes. Le texte de Mondeville appartient à la littérature savante. Jean le Long semble le premier à utiliser le terme dans un récit en langue vulgaire destiné au grand public. Je note, au demeurant, que R. Arveiller dans le *Français Moderne* (t. 17, 1949, p. 136) avait cru lui aussi que c'était là une première attestation. J'ajouterai que le mot n'apparaît pas chez Marco Polo dans les sept principales versions (franco-italienne, française, toscane, vénitienne, latine de Tolède, latine de Pinino, enfin italienne de Ramusio) que j'ai examinées.

La question des mots orientaux

Au sujet des mots orientaux je conteste tout à fait le jugement hâtif et dubitatif de l'auteur du compte rendu, qui reste « perplexe » (p. 244) devant la liste des mots orientaux

que j'ai relevés et brièvement examinés. Il n'indique guère les raisons de sa perplexité. Il me reproche de n'avoir pas cité R. Arveiller, qui a relevé jadis *alchoran*, *cadi*, *musquettes* et *rabbin* (sic) chez Jean le Long. Roques oublie ce dernier mot dans son énumération.

À propos de *musquettes* j'ai supposé qu'on avait affaire à un italianisme, et je persiste dans mon jugement car le terme est connu sous une forme ou sous une autre en italien ancien. Le *DEI* de Battisti-Alessio (2516) donne comme première attestation de *moscheta* les *Rime* de Dino Frescobaldi. Je rappelle que la vie de ce poète florentin va de 1271 à 1316. Le mot apparaît donc en Italie dès le début du XIV^e siècle, bien avant qu'Odoric dicte ses souvenirs en 1330. De plus, le texte latin d'Odoric dit *moschetas* sous une graphie tout à fait italienne. Le doute exprimé par Roques au sujet de l'origine italienne du mot me semble infondé. Déjà, en 1949, dans le *Français Moderne* (p. 137) R. Arveiller croyait que le latin *moschetas* d'Odoric était un « calque » de l'italien. Il n'en donnait pas de preuve. Mais son intuition était juste. Le terme arabe a été adapté en italien sous des formes diverses comme *meschita* ou *moscheta* depuis le début du XIV^e siècle.

En ce qui concerne R. Arveiller, que j'ai bien connu jadis, mon propos n'était pas de citer les savants qui ont fait des études sur les mots orientaux. Je n'ignore pas les travaux de cet érudit, contrairement à ce que semble suggérer Roques. Il s'agissait pour moi de relever toutes les formes présentes dans le texte. Je signale à Roques, éternel donneur de leçons, qu'il ne faut pas se reporter seulement aux *Addenda au FEW XIX* (1999), comme il l'affirme, il faut aussi consulter l'article publié par R. Arveiller dans le *Français Moderne* (t. 17, 1949, p. 129-142) sur « Les mots orientaux ». Dans cet intéressant article de 1949 il ne mentionne qu'un petit nombre de mots orientaux présents chez Jean le Long. Il en cite seulement quatre. J'en dénombre et j'en explique vingt-deux. Je n'avais aucune raison de me référer à lui. Quand Roques demande que je m'appuie sur les « travaux sûrs » de R. Arveiller, je crains qu'il s'égare. L'observation me paraît vaine.

Dans la série des mots orientaux, l'auteur du compte rendu aurait dû être satisfait de voir rassemblés là plusieurs mots très rares, réunis pour la première fois, dont je donne l'étymologie et la forme orientale authentique. Le mot *raban* s'y trouve. Je lui ai consacré une note assez approfondie. Réclamer une étude complémentaire sur ce terme (p. 244), c'est se méprendre sur la nature des éditions de texte. C'est chercher inutilement noise à l'interprète qui a consacré une note entière à ce mot et qui a rectifié le sens erroné donné à *rabin* dans le *TLF*, dont Roques était alors un des rédacteurs.

Au sujet du mot *rabin*, de fait, la traduction erronée « docteur de la loi juive » donnée au mot dans l'historique du *TLF* d'après le passage d'Odoric ne provient pas seulement du *FEW*. Elle est tirée aussi de R. Arveiller, qui avait cité Jean le Long dans son article de 1949 du *Français Moderne*. Les rédacteurs du *TLF* ont donc recopié R. Arveiller les yeux fermés. Ils ont sans doute eu tort sur ce point puisque le terme a un autre sens dans le passage en question.

Problèmes d'interprétation

Pour *prendre sa venue* (XIII, 39) j'estime devoir maintenir mon explication. Certes, le sens de « s'élancer » existe seul en ancien français. C'est ce que j'indique dans le glossaire. Mais Jean le Long a voulu préciser la valeur exacte de l'expression dans le contexte car le texte latin disait *faciunt unam veniam* « ils font une prosternation ». Il s'agit des prosternations rituelles dans la rue en Inde faites à l'occasion du passage de la statue d'un dieu hindou portée solennellement en procession. Le traducteur a usé à tort d'une

locution française inexacte, mais il a précisé le sens immédiatement en disant *c'est à dire il se mettent a terre prostrat*. Je crois qu'en disant *prendre sa venue* il a calqué le français sur le latin.

À propos des *cercles d'or* que j'ai traduits « auréoles », l'auteur du compte rendu engage une discussion de vingt-cinq lignes, qui me semble inutile. Il n'a jamais trouvé ailleurs, nous dit-il, d'autres exemples. Est-ce une raison valable de contester le sens imposé par le passage ? Si l'on se fondait sur un semblable argument, aucun hapax ne serait jamais enregistré. Il tente de faire croire que le mot signifierait « diadème ». Il n'en est rien. J'ai signalé dans le glossaire (p. 332) que *dyademe* employé à cet endroit désigne précisément une auréole autour de la tête d'un saint personnage. Le texte l'indique sans conteste : les personnages représentés sur les murs d'un palais à Java *ont entour leurs chiefs cercles d'or, comme nous faisons dyademez aus sains* (XV, 13). Les deux termes ont la même valeur. La discussion engagée est vaine, et en plus elle est erronée. Si le recenseur était allé en Extrême-Orient, il saurait que les personnages sacrés sont constamment représentés avec un nimbe d'or autour de la tête. Il en va ainsi de Bouddha et de ses disciples éminents, les bodhisattva. Le mot *bodhisattva* est un terme sanskrit formé de deux éléments, *sattva* « êtres » et *bodhi* « éveil ». Les personnages en question, comme je l'ai expliqué, sont des bodhisattva, ces disciples de Bouddha qui font figure de saints parce qu'ils sont avancés dans la voie de l'Eveil et qu'ils aident avec bienveillance les autres hommes. Ils sont assez fréquemment représentés en Asie, notamment à l'intérieur des temples bouddhiques. J'explique abondamment tout cela dans la Note XV, 15. Mais sans doute le critique l'a lue trop rapidement. Je maintiens donc ma traduction.

Hypothèses de localisation

Roques prétend étendre l'aire d'emploi de *tousdis* à une foule de régions (p. 243). Mais j'observe que l'adverbe semble surtout employé dans le Nord. Les exemples tirés d'autres textes sont assurément instructifs, mais peut-être en partie discutables, car les mss de ces œuvres pourraient être picards. Je note, en tout cas, que les dictionnaires présentent principalement des attestations du Nord et d'autre part que l'adverbe existait encore naguère dans le parler du Pas-de-Calais et des Flandres. Godefroy le rappelle justement (t. VII, p. 773). La négation absolue « pas du tout » apportée par le critique à ma proposition me semble dès lors excessive.

Autres discussions : le critique croit que l'adjectif *lanu* « couvert de laine » et que le substantif *memonnet* « singe » seraient des picardismes. Je reste sceptique. Ces conjectures me paraissent fragiles.

À propos de l'adj. *lanu* l'hypothèse d'une origine régionale (« picardo-flandrien » selon le terme bizarre utilisé, p. 251) paraît peu vraisemblable puisqu'on trouve une attestation en Normandie, dans une charte de Rouen (Godefroy, IV, 720) et qu'on relève de nombreux exemples dans l'*Anglo-Norman Dictionary*. Les 28 lignes consacrées au mot *lanu* n'ont rien à voir avec mon édition.

L'hypothèse avancée au sujet de *memmonés* « singes » (p. 244-245) me semble également discutable. Le critique croit que c'est un mot régional du Nord. C'est une habitude chez lui de chercher à étendre la liste des mots dits régionaux. Je rappelle que nous avons affaire à un diminutif, fait sur *maimon*, issu de l'arabe *maimun* de même sens (j'ai donné la forme arabe exacte dans l'Introduction). Je constate qu'on en trouve des attestations

dans des textes étrangers à la Picardie. Le *Dictionary of Medieval Latin from British Sources* cite un *mammonetus* (VI, 1698). L'emploi du mot *memmonet* par Philippe de Mezières ne doit pas faire impression. Ce grand personnage a quitté la Picardie dès l'adolescence et il a vécu longtemps en Orient. Quant à la langue du *Perceforest*, elle est complexe. Dans la version franco-italienne de Marco Polo figure *gat maimon* (éd. G. Ronchi, CXCI, 52). En italien *gatto mamone* est connu. L'*Opera del vocabolario italiano* mentionne un exemple emprunté à Francesco di Vannozzo. On peut citer encore un exemple de la version toscane de Marco Polo *gatti mamoni* (189, 17). J'ai l'impression que dans le bassin méditerranéen divers personnages en contact avec le monde arabe avaient entendu désigner ainsi des singes.

Jugements stylistiques approximatifs

Dans l'étude que j'ai faite de l'art de la traduction chez Jean le Long le critique trouve parfois du « flou » (p. 245). À titre de preuve, il allègue que j'aurais dû voir dans un passage que j'ai commenté que *a coite d'esperon* « appartient au registre épique » (p. 245). À mes yeux la tournure n'est nullement caractéristique du style épique. Il ne faut pas s'en tenir aux quatre ou cinq exemples cités dans les dictionnaires consultés par Roques. La locution se rencontre ailleurs : par exemple dans le roman de *Cligès* (éd. Micha, v. 6097), dans le roman d'*Ipomedon* (éd. Holden, v. 4818), dans la *Suite du roman de Merlin* (éd. Roussineau, 413, 44), dans plusieurs chroniques, telle celle de Froissart (Scheler a relevé *a quoite d'esperons* dans son *Glossaire des chroniques*, Bruxelles, 1874, p. 375). Il faut se garder des jugements trop hâtifs.

Au sujet de l'expression *pour moy tuer et murdrir*, j'ai fait remarquer que l'emploi de deux verbes rend la parole du personnage plus expressive. Le critique n'est pas satisfait de ce jugement. Il rassemble un certain nombre de références où les deux verbes sont rapprochés dans divers textes. Cela ne change en rien l'interprétation que j'ai donnée. L'emploi de deux verbes donne plus de force à l'expression que s'il n'y en avait qu'un seul. Le souhait exprimé « on souhaiterait une étude historique de telles associations » n'a rien à voir avec l'édition. De telles études n'entrent pas dans le champ de l'édition de texte. Autrement dit, ici encore le compte rendu donne lieu à déversement de fiches et de vœux étrangers au sujet.

Dernière observation de stylistique à propos de *.I vent, .I. oraige et tempeste si grant*. J'ai fait remarquer que l'emploi de ces trois termes accentue la force de la tempête en mer. Je maintiens mon analyse. Le critique relève les trois termes dans un vers de Machaut. La référence est sans grand intérêt, d'autant plus que l'ordre des mots est différent : *tempeste, orage et vent de bise*. Nous n'avons pas chez Machaut une progression, mais une addition de termes plus ou moins bien agencés, qui ne produisent pas l'heureux effet du texte de Jean le Long. Roques cite d'autres termes coordonnés à *tempeste* dans différents textes. Il y voit « l'écho d'une culture commune ». Le mot « culture » est un peu fort. En tout cas, nous sommes très loin ici encore du passage de notre auteur. Pour utiliser un euphémisme, le déversement de données brutes apporte peu de choses à l'analyse stylistique.

Problèmes de glossaire

Notre glossaire a été établi avec un soin extrême. Pourtant, le critique n'est pas satisfait de trouver à la fin de chaque article des références précises aux grands dictionnaires

consultés (Godefroy, Tobler-Lommatzsch, *FEW*, *DMF*, *DEAF* lorsque le mot s'y trouve répertorié, et en cas de besoin *AND*). Je signale systématiquement les formes ou les sens absents des dictionnaires cités. Cela ne lui plaît pas. Il trouve cela « fastidieux » (p. 248). Selon lui « cela alourdit la consultation ». Vaines critiques ! G. Roques se fonde lui-même sans cesse sur ces dictionnaires. Serait-il mécontent qu'on marche sur ses brisées ?

La demande, faite à plusieurs reprises (pour *demoquant*, *fommes*, p. 250, *plantible*, p. 253), d'ajouter dans le glossaire des termes attestés seulement dans les variantes me paraît irrecevable. Nous n'éditons pas les variantes. Elles sont là à titre d'information supplémentaire pour compléter l'édition et pour permettre de poursuivre la réflexion sur les passages délicats. Les éditeurs n'ont pas pour tâche de gloser et de commenter les variantes dans le glossaire. Ce serait une tâche infinie et sans doute vaine.

Au sujet du verbe *habiter*, le sens suggéré par Roques « avoir des relations sexuelles avec qqn » (p. 250) est bien connu. Il ne me paraît pas s'imposer ici. Cela me semble une hypothèse en l'air. Compte tenu du contenu de la phrase où apparaît le verbe, le sens le plus naturel est celui de « résider ».

Lecture du manuscrit

Nous avons imprimé dans le texte *moncelet* (XXIII, 61). L'auteur du compte rendu voudrait corriger en *montelet* (p. 252). Il suggère que nous avons mal lu le manuscrit et il avance diverses arguties pour appuyer sa conjecture. Malheureusement elle n'est pas justifiée. La lettre *c* est nettement visible et ne se confond nullement avec un *t* à cet endroit dans le ms. Je viens de vérifier à nouveau. Mieux vaut éviter les hypothèses incertaines.

Erreurs de lecture faites sur mon propre texte

Soutenir (p. 239) que la note 138 de l'Introduction « prête à confusion » révèle que l'auteur de la recension ne lit pas mon texte de très près. Je ne m'occupe pas, en effet, de la voyelle *i* ou *e* de *transquilité* ou *transquileté*. Je signale autre chose : la présence du *s* latinisant.

En ce qui concerne *sonner* (p. 254) le jugement négatif porté sur le commentaire que j'ai mis à la note XXIII, 2 paraît déplacé. J'ai parfaitement distingué les sens absents du dictionnaire de Godefroy, et ceux présents dans les autres dictionnaires. G. Roques dit le contraire. Il a lu ma note trop hâtivement. Il m'attribue une inexactitude, d'ailleurs minuscule, qu'il me prête par erreur.

Au sein du glossaire le critique propose (p. 249) d'insérer le verbe *esconcer* à la forme pronominale « se coucher (en parlant du soleil) », car il croit que je l'ai oublié. C'est une bonne idée, mais le mot y figure déjà en toutes lettres (p. 337). Je l'ai relevé et traduit. Mieux vaudrait lire avec soin le texte qu'on prétend commenter et juger.

En conclusion, G. Roques semble plus un censeur qu'un auteur de recension. Fort d'une documentation importante, il entasse des compléments qui paraissent souvent superflus. Les remarques utiles ne dépassent pas une demi-page. Dans la masse des observations présentées je constate que cinq sont vraiment pertinentes : deux mots du texte à adjoindre au glossaire (*devier* et *occulter*), peut-être une forme verbale à ajouter dans l'introduction (*vaurrent*), un changement de place à opérer pour un terme (*aspergés*), mis dans la série des premières attestations de mots concernant des réalités

de l'Orient (il s'agit d'un geste rituel en Inde) et qu'il faudrait plutôt qualifier de mot savant tiré du latin chrétien, enfin une lecture du ms. à rectifier (*vilainez*). Tout cela aurait pu tenir en quelques lignes. Les nombreuses digressions, les approximations, les hypothèses hasardeuses, parfois les erreurs allongent le compte rendu. Mais je m'arrête. Il est sans doute vain de discuter ou de contester les affirmations de quelqu'un qui montre tant d'assurance et tant de savoir.

Philippe MÉNARD

RÉPONSE

Je remercie très vivement Philippe Ménard d'avoir bien voulu formuler en ce lieu ses réflexions en réponse à mon compte rendu de sa dernière édition.

J'ai bien souvent regretté que l'occasion d'un tel dialogue ne m'ait pas été donnée et j'ai pris plaisir à revenir sur les points importants soulevés par l'aimable lettre de mon érudit contradicteur. Je vais m'efforcer de poursuivre ce dialogue dans le même esprit de courtoisie.

D'abord la longueur de mon compte rendu a surpris PM; je voulais simplement marquer ainsi l'importance de cette édition d'une dimension inhabituelle (ccv + 453 pages), pour un texte qui y occupe 63 pages, soit moins du dixième des pages du volume. Circonstance aggravante, ma longueur ne serait due qu'à l'« accumulation » de « fiches compilées » et à « l'entassement de matériaux bruts ». Au terme de cette longueur, mon jugement final positif, que personne ne m'a contraint à émettre, serait en contradiction avec le reste de mon bavardage. J'ai souvent tenté dans ces pages de faire de la métalexigraphie, c'est-à-dire de souligner les lacunes des dictionnaires existants, sur lesquels les éditeurs sont bien forcés de s'appuyer et je l'ai fait à l'aide de ma documentation, dont je pensais qu'elle pouvait être utile aussi à toute la corporation des éditeurs de textes, qui ne sont pas tous aussi savants que PM.

Cette longueur ne serait rien sans doute, si elle avait mieux mis en valeur les travaux des éditeurs¹ que PM expose lui-même en 9 points; les points 8 et 9 sortent de ma compétence, et aussi de celle de Jean le Long, et concernent la source du récit latin.

Venons-en aux cas concrets, dans l'ordre suivi par PM.

Digressions faites par le critique

Le cas de *certain* mérite un décryptage. On aura remarqué que je parlais du syntagme *certain tempz* « temps déterminé » [250, l. 1], celui qu'on lit dans le texte. En métalexigraphie, j'ai remarqué, à la suite du glossaire, que les dictionnaires historiques n'en donnaient pas d'attestation médiévale; c'est ce qui explique que le FEW le date du XVI^e

¹ Pourtant je parle de « soin remarquable » [237, l. 4 d'en bas] et continue par des compliments.

(mais non à tort, comme l'indique PM, car le syntagme est bien attesté au XVI^e s.). Dans ce cas, le philologue aimerait savoir s'il s'agit chez Jean le Long d'une première attestation ou d'une attestation isolée ; pour lui répondre, j'ai déballé mes fiches, qui montrent un grand nombre d'attestations au XIII^e siècle. Sont-elles inutiles ?

Le même raisonnement s'appliquera à *avoir plus chier a* + inf. "préférer"², dont TL et le DMF n'ont pas d'exemple et dont Gdf ne connaît qu'un exemple (Froissart) ; j'ai cité tous ceux que je connais du 13^e au 15^e siècle (au total 10, dont 5 ds Perceforest). En l'absence d'autres attestations connues (de moi, tout au moins), n'est-ce bien là qu'une vaine digression ?

Étude de la langue

Pour *a le manger* (xx, 24), je me permettrai de citer un contexte plus large : « Après le pere mort, vient le fil et le cauppe par pieces, puis mande tous ses amis... et le mangent a grant feste... tous les paranz et les amis du mort. Ceulz qui a le manger ne sont point appelez en sont tous honteux ». Pour PM, « nous avons affaire à un infinitif substantivé signifiant "au repas" », et il ajoute « si l'on avait ici un tour signifiant "pour le manger", la locution serait placée après le verbe principal, et non avant le verbe, en deuxième position, après le relatif *qui* ». PM maintient donc son affirmation et moi...la mienne, à savoir que *le* est ici un pronom personnel. Mes fiches d'ailleurs ne contiennent aucun *a le manger* « au repas » ! Quant à la raison syntaxique invoquée par PM, je lui oppose cet exemple, tiré (hélas !) de mes fiches : « Ceulx qui a le decevoir tendent » GaceBuigneB 1262. « Le jugement assuré de l'auteur du compte rendu » semble-t-il donc à réviser ?

La dissertation de G. Wacker ne concerne véritablement que les poètes des 12^e et 13^e siècles et s'intéresse presque exclusivement aux rimes, qui faisaient à son époque le sujet principal des études linguistiques. Sa réaction était une salubre mise en garde. Toutefois, l'idée générale qui l'anime et qui revient à mettre en avant le francien, dont elle place la naissance au début du 12^e siècle, francien concurrencé, un siècle plus tard, mais sans entamer sa prédominance, par le picard, lui permet de parler de langue mixte pour les rimes des poètes. Mais réduire ainsi l'histoire de la langue française à ce schéma simpliste, qui élimine, entre autres, le normand (et l'anglo-normand), les parlers de l'Ouest, le champenois, qui étaient les langues écrites par nos premiers auteurs, ne semble plus très recommandable. De mon côté, si j'ai donné « comme grille de l'étude linguistique que l'auteur de notre texte est né à Ypres et qu'il est moine de Saint-Omer », ce dont PM dit que « cela ne nous instruit guère », c'était une façon, beaucoup trop discrète j'en conviens, de rappeler que Jean le Long est, non un picard, mais un flamand, et que par conséquent il n'y a rien d'étonnant à ce que sa langue (car je ne doute pas que ce soit sa langue qu'il utilise et non pas une langue mixte) soit beaucoup moins picarde que celle des chartes de Saint Omer, qui est en Artois³. Quand PM conclut son introduction

² On voit qu'en disant « *avoir chier* au sens de "préférer", bien attesté dans l'ancienne langue et mentionné dans le glossaire (p. 314) », PM fausse complètement le problème.

³ Ainsi l'omission complète de l'ouvrage, excellent – et peut-être un peu plus utile que la dissertation de Gertrude (sic ! p. C, l.9) Wacker –, de R. Mantou, *Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350)*, Liège, 1972, que j'ai discrètement cité dans mon compte rendu (p. 238, l.5), est

linguistique [ci] par cette phrase : « Jean le Long, qui avait vécu à Paris, savait qu'il ne fallait pas donner à ses traductions un caractère dialectal trop marqué », je souris en pensant que ce Flamand en aurait été sûrement bien incapable. Sur le français écrit à Ypres, on se souvient des indications très précises données par A. Henry dans le t. 1 de son édition d'Adenet, pp. 39-40. L'origine flamande du traducteur explique aussi qu'il emploie, consciemment ou non, des mots picards, dont j'ai affiné la liste dressée par les éditeurs.

Demandes exagérées

La formule « le relatif sujet *que* 'qui' » ne me satisfait pas pleinement, car il ne s'agit pas, dans la phrase *celuy idole et tout ce que a luy appartient*, de n'importe quel relatif sujet, mais du relatif neutre ayant *ce* pour antécédent et sujet d'un verbe proche de l'impersonnel⁴. Et pour le verbe, au glossaire, au lieu de donner « *appartenir* v. intr. "appartenir, concerner" », on dirait, en suivant le DMF : « v. tr. ind. "faire partie d'un ensemble d'éléments propres à un objet" ».

« L'auteur du compte rendu demande d'ajouter *saoul* dans le glossaire. Est-ce utile ? Le mot se comprend aisément ». Telle est la justification qu'avance PM. Mais un glossaire n'a-t-il pour but que d'enregistrer les mots qui ne se comprennent pas aisément⁵ ? Dans ce cas précis, j'explique même [254], notation métalexigraphique, pourquoi il me paraît intéressant de relever (manger) *tout mon saoul*.

Certes on aurait aimé que PM donnât lui-même le motif de la disparition de la bibliographie de son étude sur les mss, présentée en 2005 dans les *Mélanges Michel Rouché*. Ses idées ont changé l'année suivante. Soit, et à bon droit. Mais était-il « donc tout à fait inutile de rappeler la première version de [s]es réflexions puisqu'elles ont été modifiées » ? Plutôt que le silence, le lecteur aimerait apprendre de l'auteur lui-même les motifs d'un changement aussi brusque ; et cet article doit-il être considéré, en totalité, comme nul et non avenu⁶ ? Dans l'article de 2006, PM déclare avec assurance (p. 485), pour critiquer le *Dictionnaire des Lettres françaises*, injuste selon lui avec Jean de Vignay, et dont, à son avis, « le jugement est totalement erroné » : « une comparaison attentive d'une part du texte latin d'Odoric, d'autre part de la version procurée par Jean de Vignay et de celle due à Jean le Long pour une grande partie du texte démontre que le meilleur traducteur, c'est sans conteste Jean de Vignay ». Dans l'introduction de son édition [CXXV-CXXXII], le jugement, beaucoup plus juste, est à l'opposé total ; PM se garde bien d'y mentionner son jugement de 2006. On aura noté que je me suis bien abstenu, par courtoisie, de souligner dans mon compte rendu [245] ce revirement surprenant. On connaît la formule

regrettable. C'est dans le même registre que se situe le terme de picardo-flandrien, que PM trouve « bizarre », car un français teinté de picard était écrit en Flandre.

⁴ C'est ce que qu'indiquaient les études que je citais, en particulier celle de P. Kunstmann. On trouvera un exemple de relatif sujet *qe* 'qui' chez Jean de Mandeville, v. *infra* n. 12.

⁵ Je relève dans les premières pages de ce glossaire : *antrer* "entrer", *admener*, *amener* "conduire, amener", *alumeir* "allumer", *anemis* "ennemis", *anf(f)ant* "enfant", *antrer* "entrer", *anvoier* "envoyer".

⁶ Il est tout de même remarquable qu'il ne soit pas dit un seul mot de l'article de 2005 dans celui de 2006.

qui s'applique à ceux qui ne changent pas d'avis ! Mais à cette vitesse et du tout au tout, c'est remarquable !

Identification des formes

« Je ne comprends pas très bien l'entassement de références ajoutées à propos du mot *aspergier* », dit mon savant contradicteur. J'avais pourtant prévenu que « *espargent* est assez complexe ». Partant de la remarque faite dans l'introduction que *er* passe à *ar* dans *espargent* « aspergent », passage unique dans le texte et d'ailleurs très rare avant la fin du 15^e siècle, sauf à l'initiale, j'ai été amené à examiner, un peu longuement et à l'aide d'exemples inconnus jusqu'alors, les rapports entre *asperger* et *espartre*, où il y a eu beaucoup de confusion chez les lexicographes⁷. Simplifions radicalement pour être mieux compris : dans *les freres l'espargent d'eaue benoitte*, on a l'ind. pr. 6 du verbe *espartre* « arroser » et non du verbe *esparger*, comme donne toutes les raisons de le penser Fouché-Verbe 128 § 64, que je citais, et comme le suggère *il est espars et oingz du sanc de .XL. virgines* 11/45, où *espars* est glosé « arrosé » et rangé à bon droit sous *espartre* dans le glossaire de l'édition.

Premières attestations

La justification de PM concernant *limon* (« Je note... que R. Arveiller... avait cru lui aussi que c'était là une première attestation ») est anecdotique. Mais le même Arveiller a plus tard relevé *limon* en 1349, donc peu avant la date de la traduction du *Voyage*, dans un traité parisien sur la peste (R 94, 172). J'ajoute maintenant que si « le mot n'apparaît pas chez Marco Polo », je l'avais moi-même signalé, dès 1986 (RLiR 50, 286), au 13^e siècle dans une traduction flamande de l'*Historia Orientalis* de Jacques de Vitry (JacVitrB 85/7 et 15, où le mot *lymon* figure au glossaire mais pas dans la liste des premières attestations) ; c'est probablement, avec *memmonnés*, l'un des seuls mots orientaux du texte, qui soit connu en français à l'époque de Jean le Long.

La question des mots orientaux

Mon « jugement hâtif et dubitatif » sur ce chapitre, mérite quelques éclaircissements. La clé de la conception qui inspire l'étude de PM est la suivante [xcv] : « ils (les mots orientaux) témoignent du contact d'Odoric, avec plusieurs langues orientales. Toutefois les divers copistes du texte, latins ou français, les ont parfois déformés ». En fait, le document dont nous nous attendions à trouver l'analyse linguistique, c'est le texte de la traduction de Jean le Long – et non celui d'Odoric, qui n'a pas plus de réalité linguistique que les improbables et anachroniques « copistes latins ou français » –, donc le résultat produit par un traducteur flamand, établi à Saint-Omer, à partir d'un texte latin, rédigé par un moine de Padoue, sur la base d'un récit oral fait, probablement en italien, par un moine d'Udine. Il est ainsi évident que ne pas avoir consulté ni cité aucun des travaux d'Arveiller sur ce point constitue la seule lacune un peu sérieuse d'une introduction linguistique de bonne qualité. Et la formule de PM (« en ce qui concerne R. Arveiller, que j'ai bien connu jadis, mon propos n'était pas de citer les savants qui ont fait des

⁷ Au risque d'aggraver mon cas, je signale en passant que les quatre exemples d'un verbe *esparger* que donne le DMF (vérifié le 2/10/2011), sont à ranger sous *espartre* (*espargoi(en)t* impf ind. 3 et 6 ; *espargent* pr. ind. 6 ; *esparse* pr. subj. 3).

études sur les mots orientaux») ne manque pas de sel. Libre à PM de préférer utiliser, depuis quelques jours, l'article de 13 pages du *Français Moderne* (1949), plutôt que les Addenda au FEW XIX (1999), mais il me semble bien qu'Arveiller, que j'ai quelque peu lu et connu, n'avait encore en 1949 que les premiers éléments de la méthode qu'il développa à partir de 1969⁸. Et cette méthode justement il l'a appliquée à trois mots du texte de Jean le Long (*alchoran*, *cadi*, *musquettes*). À trois mots seulement, parce que son but était de compléter, voire de refaire les articles insuffisants du t. 19 du FEW. Il n'a traité ni *limon* (mais v. *infra*) ni *memmonnés*, n'ayant rien à ajouter aux articles *līmūn* et *maimūn* de FEW 19, 108a et 115b, ni non plus *raban* car le mot est rangé dans FEW 10, 1a. ArveillerOr montre excellemment que ces trois mots sont tous, et au même titre, chez Jean le Long des italianismes et il précise (p. 213, 336, 373) que « Jean Le Long traduit une version latine, rédigée en 1330 par le Frère Guillaume de Solagna (de la province de Padoue), d'après le récit oral que lui faisait, dans un couvent franciscain de Padoue, le Frère Odoric de Pordenone (de la province d'Udine), probablement en italien ». Et d'ailleurs dans « cet intéressant article de 1949 », dont PM me recommande la lecture, Arveiller traite de *limon* (p. 136) et retrace son cheminement de mot arabo-persan, passé en italien, puis en latin et de là chez Jean le Long. Dans ces conditions, je n'ai pas exprimé de doute « au sujet de l'origine italienne du mot [*musquettes*] », bien au contraire en disant qu'il « est séparé des deux autres, pour être rangé parmi les italianismes », je m'étonnais que *alchoran* et *cadi* ne soient pas eux aussi rangés parmi les italianismes, car tous les mots orientaux utilisés par Jean le Long, viennent tous de sa source latine et sont donc tous au même titre des italianismes, et *musquettes* ne l'est pas différemment des autres. Inutile de préciser que Jean le Long ne pouvait pas savoir que certains de ces mots dont le texte latin lui fournissait une forme qu'il s'efforçait de rendre en français, trouveraient plus tard place dans la langue française et dans les dictionnaires. Il ignorait bien sûr que *mosquée* serait emprunté, à nouveau à l'italien, au début du 16^e siècle.

Problèmes d'interprétation

Après lecture des arguments de PM, je n'ai strictement rien à modifier ni à ajouter dans mes interprétations de *prendre sa venue* et de *cercles d'or* (« une discussion de vingt-cinq lignes, qui me semble inutile » dit, à propos de ce dernier, le savant éditeur⁹).

⁸ Le lecteur soucieux d'exactitude, pour bien peser les mots de PM, quand il écrit : « Déjà en 1949 dans le *Français Moderne* (p. 137) R. Arveiller croyait que le latin *moschetas* d'Odoric était un "calque" de l'italien. Il n'en donnait pas de preuve. Mais son intuition était juste. Le terme arabe a été adapté en italien sous des formes diverses comme *meschita* ou *moscheta* depuis le début du XIV^e siècle », se reportera à ArveillerOr 370-377.

⁹ PM ne craint pas de préciser sa pensée : « Si le recenseur était allé en Extrême-Orient il saurait que les personnages sacrés sont constamment représentés avec un nimbe d'or autour de la tête » et il consacre plus de quarante lignes aux mots *diademe* et *cercle d'or* (p. 137-8). Ce genre d'affirmation péremptoire est un argument d'un style nouveau, que je vois utilisé pour la première fois dans une discussion scientifique sur le lexique. Il ne semble pas que Jean le Long, soit allé en Extrême-Orient ; et, après tout, c'est de son vocabulaire dont je m'occupais, pas de l'étymologie de *bodhisattva* ni de faire le récit de mes voyages !

Hypothèses de localisation

Il n'étonnera personne que mes considérations sur les régionalismes n'emportent pas l'adhésion de PM. Pourtant, j'avais été heureusement surpris par une rubrique « Lexique » dans l'introduction de l'édition, rubrique qui s'ouvrait même par un paragraphe de 9 lignes consacrées à la « présence de régionalismes », une innovation bienvenue dans les éditions de PM. Mais après une lecture attentive de ses arguments, je n'ai rien à ajouter ni à modifier à ce que j'ai dit sur *tousdis* et *lanu*¹⁰. Au lecteur de trancher. Pour *memmonnés*, j'en suis, comme l'a bien vu PM, au stade de l'hypothèse, assez avancée toutefois, mais je crois avoir répondu par avance dans mon compte rendu aux objections qu'il présente, et d'autre part, ceux qui me font l'honneur de me lire savent que je me suis déjà prononcé plusieurs fois sur les picardismes assurés qu'on lit tant chez Philippe de Mezières que dans le *Perceforest*.

Jugements stylistiques approximatifs

Qu'ai-je dit sur *a coite d'esperon(s)* ? « *A coite d'esperon(s)* appartient au registre épique (ou quand un auteur veut donner une coloration épique à un passage) », mais le contenu de la parenthèse, qui répond à l'objection de PM, a subtilement disparu de la citation qu'il fait. En outre la seule consultation du DMF, auquel j'ai renvoyé, réduit à néant une phrase comme « Il ne faut pas s'en tenir aux quatre ou cinq exemples cités dans les dictionnaires consultés par Roques » et relativise la découverte de PM que « Scheler a relevé *a quoite d'esperons* dans son Glossaire des chroniques ». PM conclut excellemment : « Il faut se garder des jugements trop hâtifs ». Si j'avais détaillé toutes les attestations que j'ai relevées, mon savant contradicteur aurait parlé d'entassement ! Je maintiens ce que j'ai écrit, et j'invite le lecteur à le relire à la lumière du commentaire que fait dans son édition et dans sa réponse PM et de juger si vraiment, comme il le dit, « pour utiliser un euphémisme, le déversement de données brutes apporte peu de choses à l'analyse stylistique ». Il est vrai que dans une de ces formules de prétérition qu'il affectionne, PM a déclaré dans son introduction [CIII] : « Nous ne parlerons pas ici du style du texte car ce travail constituerait à soi seul une étude spécifique ». Eh bien, je le félicite de cette décision, qu'à mon humble avis il eût été bien inspiré de respecter jusqu'au bout.

Problèmes de glossaire

Pour le verbe *habiter* en XXV, 11, je donne tout à fait raison à PM et je me suis en effet laissé gratuitement entraîner par le contexte (*gaignent anfanx*) et la construction d'*habiter avec qn*¹¹. Je le remercie donc de m'avoir fait changer d'avis, après avoir aussi relu le texte de la source latine et les autres textes parlant des Pygmées au Moyen Âge et de *ces granz gens* qui vivent avec eux (en particulier JMandLD 365 *ly hommes grandes*

¹⁰ On mettra en face de « on relève de nombreux exemples [de *lanu*] dans l'Anglo-Norman Dictionary » de PM, ma formule « innombrables attestations anglo-normandes de *pealx lanutz* ou *peaulx lanus* (entre 1340- 1464) » et ma note 48.

¹¹ Quand le loisir m'en sera donné, je présenterai toutes les attestations que j'ai réunies des tours (*h*)*abiter o(d)/avec qn*, très peu représentés dans les dictionnaires (1 seul ex. dans GdfC).

*que*¹² *demoerent entre eux*). J'avais été troublé par le glossaire de l'édition qui enregistre *habitee* "peuplée", traduisant chaque fois *habitatur*, mais pas notre *habiter*, qui lui ne répond pas à un lat. *habitare* de la source.

Pour ce qui concerne le relevé des variantes remarquables à divers titres, je maintiens ma position ; je suppose qu'avant de lui donner le statut de variante, l'éditeur aura pesé la valeur de la forme, en se demandant si par hasard ce ne pouvait pas constituer la bonne leçon. Dans ce cas, s'il a fait le travail, que ne le transmet-il dans le glossaire ? On invoque souvent la longueur démesurée de ce travail. Dans le cas précis une quinzaine de pages supplémentaires auraient pu suffire. D'un point de vue pédagogique, il me paraît bon d'inciter le lecteur à consulter l'apparat critique des éditions et celui-ci occupe tout de même 51 pages, pour un texte qui en occupe 63.

Lecture du manuscrit

Le cas de *moncelet* vient à merveille illustrer le paragraphe précédent. Laissons de côté les procès d'intention formulés : « L'auteur du compte rendu voudrait corriger en *moncelet*. Il suggère que nous avons mal lu le manuscrit ». Qu'on relise mon texte (ce que PM nomme gentiment « diverses arguties ») pour vérifier si cette suggestion qui m'est prêtée y figure. En tout cas, je remercie PM d'avoir vérifié la lecture assurée *moncelet*, vérification d'autant plus utile qu'il notait dans son introduction la « difficulté de distinguer parfois *c* et *t* » dans le ms. de base. Il n'en reste pas moins que l'hésitation entre *moncelet* et *moncelet* reste théoriquement possible. Inquiétude vaine de métalexicographe ! Mais au fait, PM n'a-t-il pas écrit un jour (Mél Holden, 1990, p. 4) : « Même si le copiste distingue avec soin *c* et *t*, il peut arriver qu'il faille ne pas le suivre ». Aussi dans un tel cas, l'éditeur rendrait un réel service en indiquant en note quels sont les mss qui ont *moncelet*, ceux qui ont *moncelet* et ceux qui sont indécis. L'apparat de PM donne *moncelet* ds C, voilà qui est sûr. Le DMF n'a qu'un seul exemple de *moncelet*, en voici donc un deuxième, même s'il n'est que dans une variante. Ce qui me permettait de dire naïvement : « En tout état de cause la leçon *moncelet*, assurée au moins dans C, est ici intéressante ». À titre d'illustration simple, un des deux exemples de *moncelet* "petit mont" ds Gdf 5, 385c se révèle contenir *monc(h)elet* "petit tas" (cf. TL 6, 199, 18) et la lecture du second devra être vérifiée pour qu'il soit utilisable.

Erreurs de lecture faites sur mon propre texte

La présence du *s* latinisant dans *transquilleté* (« graphie absente du dictionnaire de God. et de FEW » dit PM dans la note 138) est l'objet même de mon commentaire [239], que je répète : « la forme *transquillité* est beaucoup plus fréquente que la forme *tranquillité* (le rapport dans la DocDMF est de 15 pour 1) », ce qui me semble digne d'être noté.

Je renonce à essayer de comprendre une seconde fois ce que veut dire la note XXIII, 2, qui est tout sauf claire. Si le lecteur en a le loisir et le goût qu'il essaye d'en démêler l'écheveau et de voir comment elle s'articule au glossaire, avec des références redondantes.

¹² Dans ce cas, chez Jean de Mandeville nous avons un véritable « le relatif sujet *que* 'qui' » v. *supra* n. 4.

PM a raison de souligner mon erreur concernant l'ajout d'*esconcer*. On voit par la place alphabétique du mot entre *anffant* et *aspre*, que je voulais parler de l'ajout au glossaire de *s'asconse* C 23/54 de *soi asconser* "se coucher (d'un astre)", mais comme il s'agit d'une variante, le fait est, bien sûr, contraire à la pratique de PM.

Conclusion

J'ai essayé de répondre à toutes les demandes d'éclaircissement si courtoisement formulées par l'un des éditeurs. Dans ce compte rendu d'une édition dont la lecture demande beaucoup d'efforts, efforts jugés notoirement insuffisants par mon savant interlocuteur, je m'étais efforcé d'être aussi constructif qu'il était possible. Souhaitons que les comptes rendus à venir, avec les réponses éventuelles de PM, permettent aux lecteurs une meilleure utilisation de ce bon travail. Monsieur Ménard ne m'a pas semblé très satisfait que je lui consacre vingt pages, auxquelles nous ajoutons donc cet échange de points de vue. Instruit par l'expérience, je tenterai de faire mieux la prochaine fois !

Gilles ROQUES

